



MUNICIPALITÉ DE  
SAINT-ANTOINE-DE-TILLY

BENJAMIN · GAUTHIER

— URBANISME // AMÉNAGEMENT —

# GUIDE ARCHITECTURAL

FÉVRIER 2024

Benjamin Gauthier consultant en urbanisme

Montréal, Qc

H2K 1X3

[www.benjaminauthierconsultant.com](http://www.benjaminauthierconsultant.com)

## Équipe de projet

Chargé de projet: Benjamin Gauthier urb.

Expert-conseil en architecture: Gilles Ste-Croix

Assistante au chargé de projet: Gabrielle-Anne Reid

Assistante au chargé de projet: Gabrielle Cloutier

# TABLE DES MATIÈRES

|                                                               |            |
|---------------------------------------------------------------|------------|
| <b>1. Avant-propos .....</b>                                  | <b>4</b>   |
| INTRODUCTION .....                                            | 5          |
| <b>2. Guide de l'utilisateur .....</b>                        | <b>6</b>   |
| <b>3. Bâtiment extrapatrimonial .....</b>                     | <b>17</b>  |
| 3.1 NOUVELLE CONSTRUCTION .....                               | 18         |
| 3.2 AGRANDISSEMENT .....                                      | 34         |
| 3.3 RÉNOVATION.....                                           | 47         |
| <b>4. Bâtiment d'intérêt particulier et patrimonial .....</b> | <b>54</b>  |
| 4.1 MAISON QUÉBÉCOISE ET MAISON<br>FRANCO-QUÉBÉCOISE .....    | 55         |
| 4.2 COTTAGE VERNACULAIRE AMÉRICAIN .....                      | 64         |
| 4.3 MAISON CUBIQUE .....                                      | 73         |
| 4.4 MAISON D'INSPIRATION VICTORIENNE .....                    | 82         |
| 4.5 MAISON MANSARDE .....                                     | 89         |
| 4.6 MAISON NEO-QUEEN ANNE .....                               | 98         |
| 4.7 MAISON DE STYLE RÉGENCE.....                              | 104        |
| 4.8 MAISON DE VILLÉGIATURE.....                               | 111        |
| 4.9 BÂTIMENTS AGRICOLES D'INTÉRÊT .....                       | 118        |
| <b>5. Activité Commerciale .....</b>                          | <b>124</b> |
| <b>6. Bâtiments complémentaires.....</b>                      | <b>131</b> |
| <b>7. Lexique .....</b>                                       | <b>135</b> |
| <b>8. Références .....</b>                                    | <b>138</b> |

# 1. Avant-propos



# INTRODUCTION

Agissant à titre de document de référence en matière d'architecture, le Guide architectural **accompagne le Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) de la municipalité de Saint-Antoine-de-Tilly**. Celui-ci illustrera et déterminera des objectifs et critères à atteindre pour différents types d'intervention architecturale selon le type et la vocation du bâtiment :

Bâtiment extrapatrimonial

Nouvelle construction

Bâtiment existant

Bâtiment d'intérêt particulier et patrimonial

Maison québécoise et maison franco-québécoise

Cottage vernaculaire américain

Maison cubique

Maison d'inspiration victorienne

Maison mansarde

Maison de style Régence

Maison de style néo-queen Anne :

Maison de villégiature

Bâtiment agricole d'intérêt

Traitement de l'activité commerciale

Traitement des bâtiments complémentaires

## L'objectif du guide architectural

**L'objectif** du Guide architectural est **d'imager et de véhiculer la vision architecturale** de la municipalité aux citoyens/architectes/entrepreneurs afin qu'ils puissent saisir concrètement les **objectifs et critères du PIIA**. Ce document outillera davantage les citoyens dans leurs demandes de PIIA dans le but d'obtenir une recommandation favorable du CCU.

L'approbation d'une demande de PIIA est assujettie à la recommandation du CCU et à une décision du conseil municipal. En aucun cas, le respect des conseils transmis par ce guide ne doit être considéré comme étant une exemption à se soumettre au processus de demande de PIIA ou une substitution à toute décision du conseil municipal.

## **2. Guide de l'utilisateur**

## 2. GUIDE DE D'UTILISATEUR

Vous êtes en voie de faire une demande de permis de construction et vous devez déposer une demande de Plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA). Ce guide vous aidera à faire cheminer votre demande. Il est important de suivre les cinq principales étapes suivantes:

Analyser le plan des secteurs PIIA afin de déterminer si votre projet est situé à l'intérieur de celles-ci

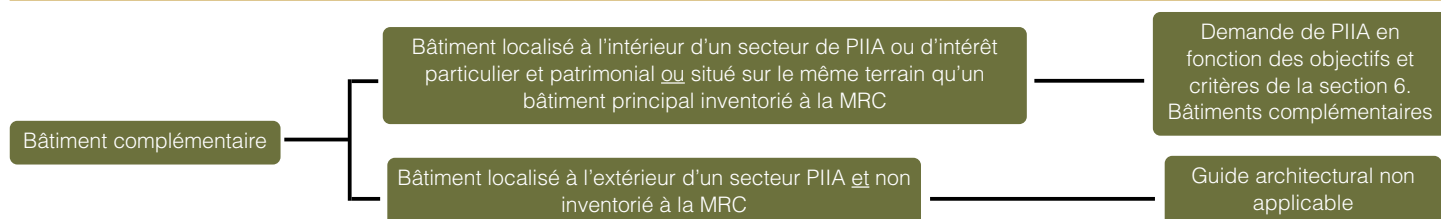
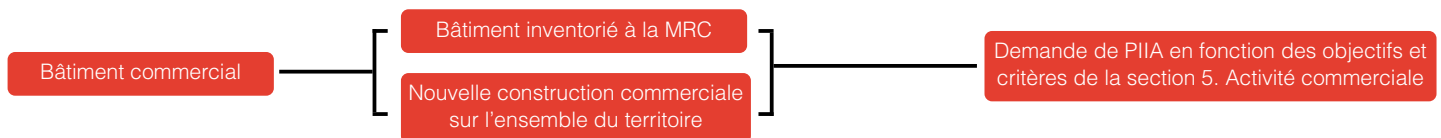
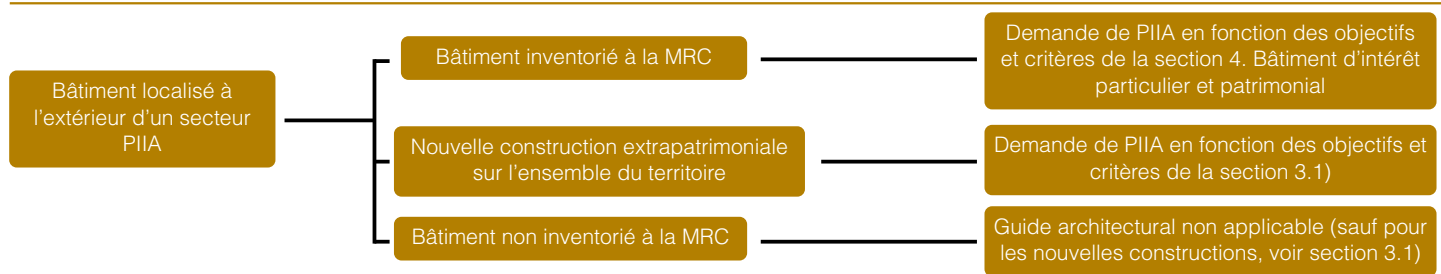
Vérifier si votre bâtiment se trouve dans l'inventaire du patrimoine de la MRC de Lotbinière

Déterminer le style architectural de votre bâtiment à la sous-section [Les styles architecturaux et d'intérêt de Saint-Antoine-de-Tilly](#)

Sélectionner l'intervention voulue sur votre propriété

Analyser le contexte d'insertion de votre projet à plusieurs échelles: bâtiments voisins, du tronçon de rue et de la zone de PIIA.

### Étapes à suivre avant de déposer votre demande de PIIA



## 2. GUIDE DE D'UTILISATEUR

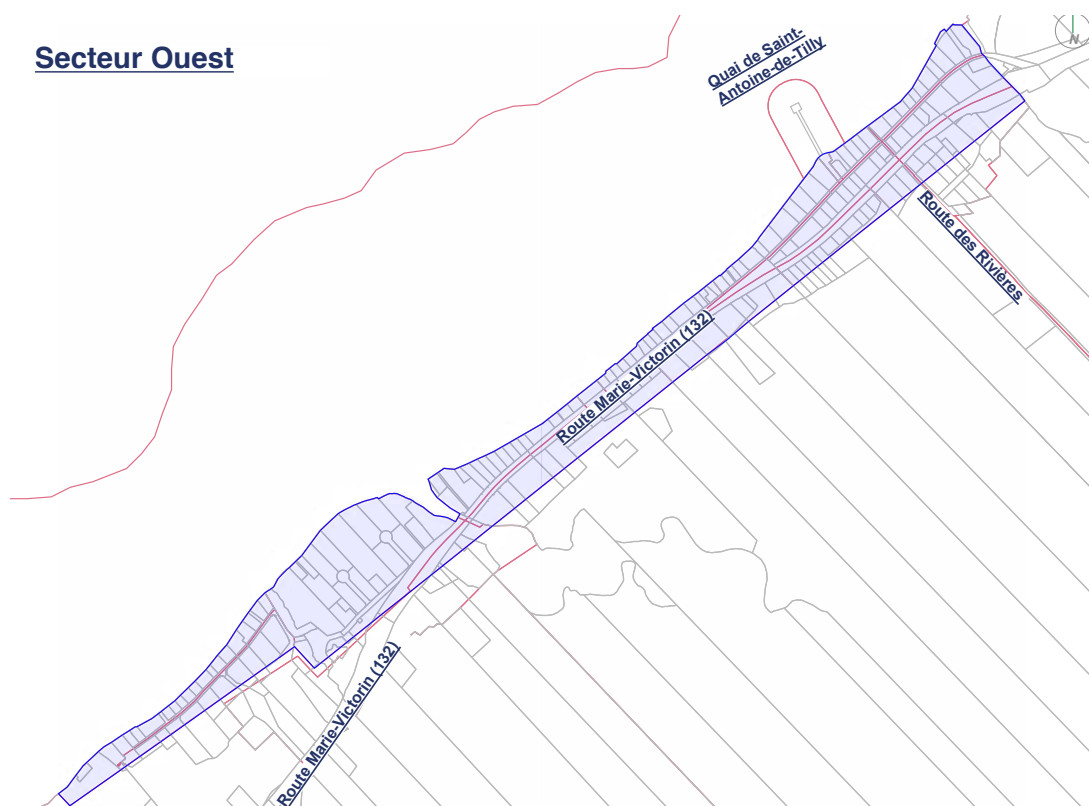
### 1. Analyser le plan des zones PIIA afin de déterminer si votre projet en fait partie

#### Légende

- Limite de Saint-Antoine-de-Tilly
- Zones PIIA
- Routes importantes



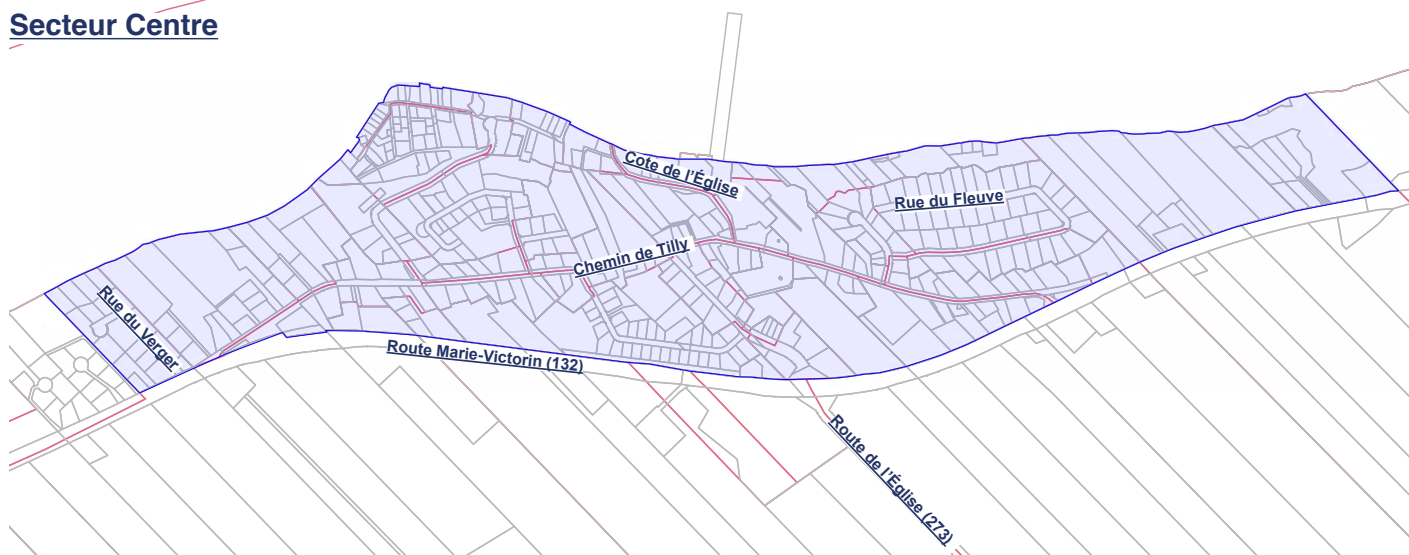
#### Secteur Ouest



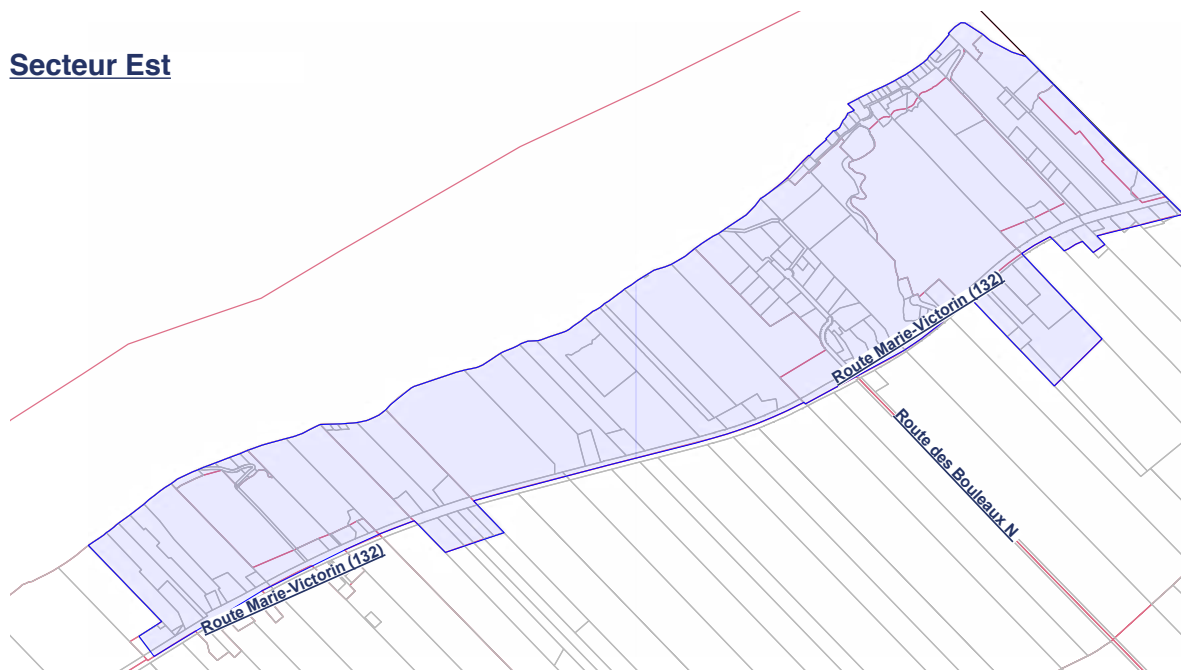
## 2. GUIDE DE D'UTILISATEUR

### 1. Analyser le plan des zones PIA afin de déterminer si votre projet en fait partie

#### Secteur Centre



#### Secteur Est



## 2. GUIDE DE D'UTILISATEUR

### 2. Vérifier si votre bâtiment se trouve dans l'inventaire du patrimoine de la MRC de Lotbinière

La MRC de Lotbinière détient un inventaire du patrimoine pour l'ensemble de son territoire, une exigence de la Loi sur le patrimoine culturel du Gouvernement du Québec.

Ce nouvel outil de connaissance, réalisé par la firme Patri-Arch, a permis de répertorier plus de 4 000 bâtiments construits avant 1940-1950 et couvrant diverses fonctions : résidentielle, agricole, religieuse, commerciale, industrielle, institutionnelle, ainsi que des croix de chemin, des cimetières et des ouvrages de génie civil. Tous ces éléments ont été photographiés, brièvement décrits et évalués afin d'en hiérarchiser l'intérêt patrimonial. L'inventaire témoigne de la richesse historique et patrimoniale de la région de Saint-Antoine-de-Tilly.

Cet outil de connaissance vous permettra de connaître le statut de votre maison. Aller sur le lien web pour voir l'inventaire. Vous pouvez écrire votre adresse avec l'outil de recherche dans le document.

### Extrait de l'inventaire du patrimoine de la MRC de Lotbinière



## 2. GUIDE DE D'UTILISATEUR

### 3. Les styles architecturaux d'intérêt de Saint-Antoine-de-Tilly

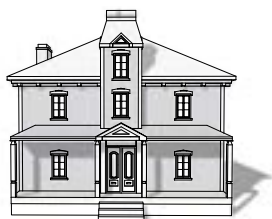
Ce volet donne un aperçu des styles architecturaux d'intérêt que l'on retrouve à Saint-Antoine-de-Tilly. L'objectif est de saisir les principales caractéristiques de l'architecture résidentielle et de s'en inspirer. Ce tableau dresse les principales caractéristiques architecturales en fonction d'un bâtiment original.



| Style architectural            | Maison d'inspiration québécoise et maison franco-québécoise                                                                                                                                                                                                                     | Cottage vernaculaire américain                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | Maison cubique d'après-guerre                                                                                                                                                                                                                                                                |
|--------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Origine du style architectural | Entre 1810 et XIX <sup>e</sup> siècle.                                                                                                                                                                                                                                          | Entre 1850 et 1950.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | Entre 1875 et milieu du XX <sup>e</sup> siècle.                                                                                                                                                                                                                                              |
| Toit                           | <ul style="list-style-type: none"> <li>• 2 versants;</li> <li>• Droit ou à débords courbés;</li> <li>• Muni de <b>lucarnes</b> à croupe symétrique (parfois);</li> <li>• Couvre occasionnellement une galerie;</li> <li>• En tôle à baguette ou en bardeaux de bois.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Toiture à deux versants droits;</li> <li>• Parfois toiture à deux versants droits combinés avec une toiture pavillon;</li> <li>• Présence de <b>lucarne-pignon</b>;</li> <li>• Toiture conique occasionnellement;</li> <li>• Revêtement de bardeaux d'asphalte/bois ou en tôle.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Forme, pavillon (4 versants) ou plat;</li> <li>• Pente, faible;</li> <li>• Muni de <b>combles</b> lors d'un toit pavillon;</li> <li>• Muni de <b>lucarne</b> occasionnellement;</li> <li>• En tôle ou en bardeaux de bois ou d'asphalte.</li> </ul> |
| Volume                         | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Volume rectangulaire composé d'un niveau en plus des <b>combles</b> habitables;</li> <li>• Bâtiment d'un 1 étage et demi.</li> </ul>                                                                                                   | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Volume rectangulaire, carré ou en forme de L.</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                   | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Volume carré ou composé de deux niveaux complets en plus des <b>combles</b> habitables (lors d'un toit pavillon).</li> </ul>                                                                                                                        |
| Revêtements extérieurs         | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pierre naturelle (moellons irréguliers);</li> <li>• Briques d'argile;</li> <li>• Enduit de stuc;</li> <li>• Planche à clin de bois.</li> </ul>                                                                                         | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Planche à clin de bois (horizontale ou verticale);</li> <li>• Bardeaux de bois;</li> <li>• Brique d'argile occasionnellement.</li> </ul>                                                                                                                                                   | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pierre naturelle;</li> <li>• Briques d'argile;</li> <li>• Enduit de stuc;</li> <li>• Bloc moulé imitant la pierre de taille;</li> <li>• Planche à clin de bois.</li> </ul>                                                                          |

## 2. GUIDE DE D'UTILISATEUR

### 3. Les styles architecturaux d'intérêt de Saint-Antoine-de-Tilly

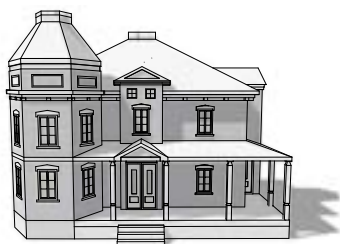


| Style architectural            | Maison d'inspiration victorienne                                                                                                                                                                                     | Maison mansardée                                                                                                                                                                                                                                                                        | Maison de style Régence                                                                                                                                                                                                                                             |
|--------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Origine du style architectural | Entre 1840 a 1900                                                                                                                                                                                                    | Second empire 1855 à 1900.                                                                                                                                                                                                                                                              | Entre 1820 et 1880                                                                                                                                                                                                                                                  |
| Toit                           | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Toit en pavillon à terrasses faîtières</li> <li>• Corniche de toit, ornée d'énormes consoles</li> <li>• Toit pavillon à terrasse faîtière pour la tour centrale.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Toit brisé sur 2 ou 4 versants;</li> <li>• Toit à 2 pentes successives (brisé et le terrasson)</li> <li>• Muni de <b>combles</b> spacieux</li> <li>• Muni de <b>lucarnes</b></li> <li>• En tôle ou en bardeaux de bois ou asphalte.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Toit à quatre versants à pente faible;</li> <li>• Avant-toit parfois recourbé;</li> <li>• Toit qui se prolonge au-delà du mur;</li> <li>• Revêtement traditionnellement en tôle</li> <li>• Lucarne avec croupe.</li> </ul> |
| Volume                         | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Plan principal de forme carré ou rectangulaire</li> <li>• Forme de U ou L selon les ajouts (cuisine d'été et diverses annexes)</li> <li>• Deux étages ou plus.</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Volume carré ou rectangulaire composé d'un niveau en plus des <b>combles</b> habitables.</li> </ul>                                                                                                                                            | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Plan carré</li> <li>• composé d'un niveau en plus des <b>combles</b> habitables.</li> </ul>                                                                                                                                |
| Revêtements extérieurs         | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Brique avec chainage d'angle</li> <li>• Planche à clin de bois</li> <li>• Pierre naturelle.</li> </ul>                                                                      | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pierre naturelle</li> <li>• Briques d'argile</li> <li>• Enduit de stuc</li> <li>• Planche à clin de bois.</li> </ul>                                                                                                                           | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Revêtement de pierre</li> <li>• Brique</li> <li>• Clin de bois</li> <li>• Fondation de pierre.</li> </ul>                                                                                                                  |



## 2. GUIDE DE D'UTILISATEUR

### 3. Prendre connaissance des styles architecturaux d'intérêt de Saint-Antoine-de-Tilly

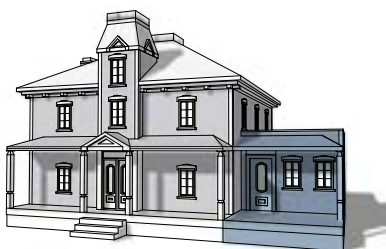


| Style architectural            | Maison de style néo-Queen Anne                                                                                                                                     | Chalet de villégiature (d'inspiration Arts & Craft)                                                                                                                | Bâtiment agricole d'intérêt (Grange-étable)                                                                 |
|--------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Origine du style architectural | Entre 1875 et 1910                                                                                                                                                 | Au début du XXe siècle                                                                                                                                             | Entre 1830 et 1950                                                                                          |
| Toit                           | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Toit en pavillon avec toit à deux versants;</li> <li>• Toit conique;</li> <li>• Petit toit en <b>appentis</b>.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Toit à 2 versants qui peut se prolonger pour former une galerie en façade;</li> <li>• Toiture de pente faible.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Toit à la mansarde ou toit à deux versants en tôle</li> </ul>      |
| Volume                         | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Plan principal de forme carrée ou s'ajoute un ou plusieurs avant-corps.</li> </ul>                                        | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Construction à un étage;</li> <li>• Forme rectangulaire.</li> </ul>                                                       | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Forme rectangulaire</li> <li>• Bâtiment de trois étages</li> </ul> |
| Revêtements extérieurs         | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Bardeau de bois;</li> <li>• Clin de bois horizontal;</li> <li>• combinaison de bardeau et de clin de bois.</li> </ul>     | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Bardeau de bois;</li> <li>• Clin de bois;</li> <li>• Cheminée en pierre.</li> </ul>                                       | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mur en cèdre et/ou pruche</li> </ul>                               |

## 2. GUIDE DE D'UTILISATEUR

### 4. Sélectionner l'intervention voulue

#### BÂTIMENT D'INTÉRÊT PARTICULIER ET PATRIMONIAL



#### BÂTIMENT EXTRAPATRIMONIAL

##### Nouvelle construction



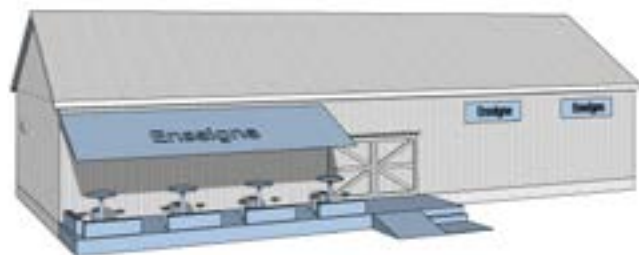
##### Agrandissement



##### Rénovation



#### ACTIVITÉ COMMERCIALE



#### BÂTIMENTS COMPLÉMENTAIRES



## 2. GUIDE DE D'UTILISATEUR

### 5. Analyser les bâtiments environnants à plusieurs échelles

L'objectif est de bien cerner le milieu bâti existant, plus particulièrement les composantes architecturales, les volumes et gabarits propres à leurs années de construction. L'intervention choisie devra respecter et s'harmoniser avec les bâtiments voisins, les tronçons de rue ainsi que la zone PIIA.

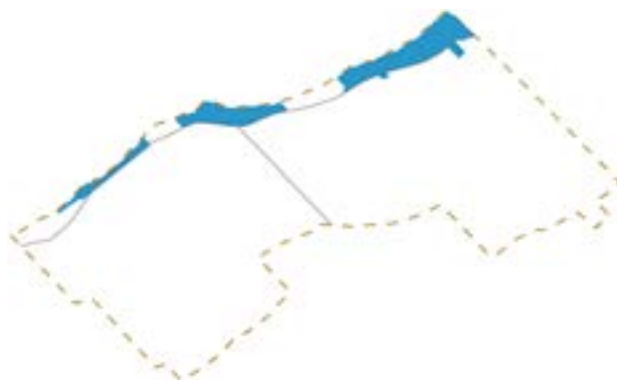
Figure 1 : Bâtiments voisins



Figure 2 : Tronçon de rue



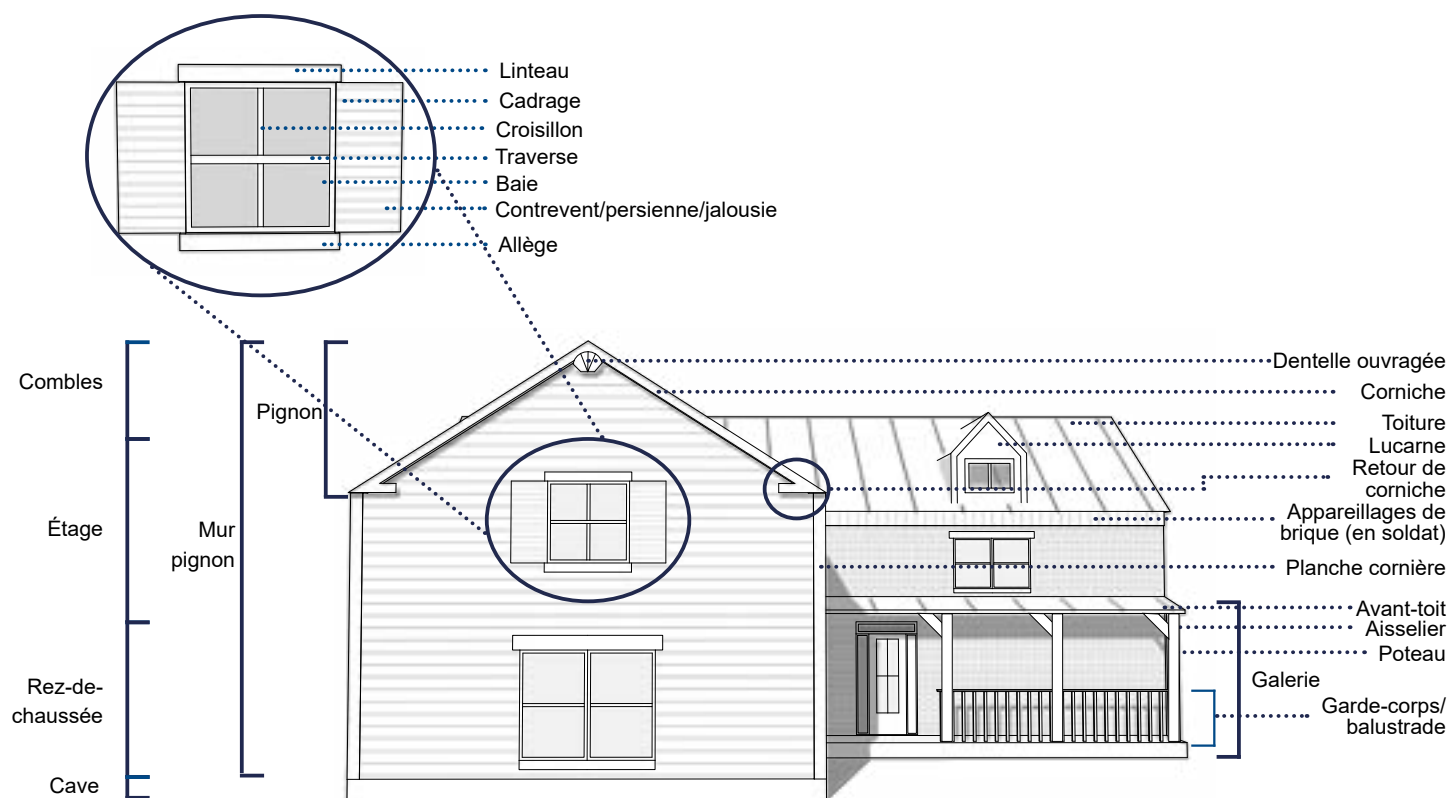
Figure 3 : Zone PIIA



## 2. GUIDE DE D'UTILISATEUR

### 4. Comprendre la composition d'un bâtiment

Pour comprendre la composition d'un bâtiment, il est important de décortiquer ses différentes composantes. La figure suivante vous sera utile tout au long de la consultation du guide, vous pourrez vous y référer en cliquant sur les liens [en doré](#) indiqués à certaines pages.



#### Terminologie pertinente:

**Allège:** Élément mural qui est situé entre le plancher et l'appui de la baie d'une fenêtre.

**Aisselier:** Élément droit ou courbe servant à solidifier l'assemblage de deux éléments perpendiculaires. Il peut être décoratif afin d'orner des poteaux et avant-toits.

**Appareillage de brique:** Façon dont les briques sont assemblées dans la maçonnerie.

**Baie:** Vitre entre croisillon(s), traverse(s) et cadrage.

**Combles:** Partie supérieure du bâtiment qui permet de supporter le toit.

**Contrevent/Persienne/Jalousie:** Panneaux simples ou doubles fixés à l'extérieur servant à couvrir ou protéger les fenêtres.

**Contrevent** est un panneau plein, la persienne et la jalousie sont composées de lamelles (mobiles pour la jalousie).

**Corniche:** Élément horizontal mouluré couronnant généralement la partie supérieure d'un bâtiment, mais peut également se retrouver sur un entablement commercial.

**Dentelle ouvragée:** Ouvrage décoratif que l'on retrouve généralement sous les débords de toit, dans les pignons et avant-toits.

**Linteau:** Élément de la structure d'un bâtiment qui supporte les charges au-dessus d'une ouverture.

**Lucarne:** La lucarne est une structure en saillie sur un toit servant à éclairer ou à ventiler les combles d'un bâtiment.

**Pignon:** Partie supérieure triangulaire du mur d'un bâtiment servant à donner des versants à un toit.

**Traverse:** Pièce d'armature horizontale de la fenêtre.

## **3. Bâtiment extrapatrimonial**

3.1 Nouvelle construction

3.2 Agrandissement

3.3 Rénovation

## 3.1 NOUVELLE CONSTRUCTION

### 3.1.1 Conseil d'insertion et paysage urbain

#### Objectif 1 :

L'architecture du bâtiment doit être intégrée avec cohérence et harmonie avec le cadre bâti et paysager, et ce à plusieurs échelles :

Des bâtiments voisins

Du tronçon de rue

De la zone PIIA.

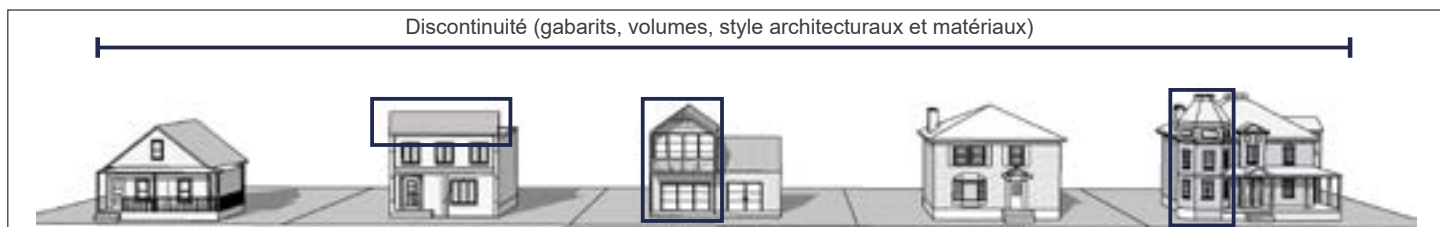
#### Critères:

- a) S'inspirer des styles architecturaux dominants du tronçon (forme, gabarit, hauteur, revêtement, etc.)
- b) Harmoniser les détails architecturaux et l'ornementation avec le style architectural du bâtiment et des bâtiments du tronçon de rue.

Figure 4 : Exemples de séquences harmonieuses de bâtiments



Figure 5 : Exemple de mauvaises séquences de bâtiments



## 3.1 NOUVELLE CONSTRUCTION

### 3.1.2 Relation entre les bâtiments adjacents et environnants

#### Objectif 2 :

Le nouveau bâtiment s'insère en continuité et en succession cohérente dans le cadre bâti et paysager.

#### Critères:

- a) Lors de la construction d'un bâtiment de 2 étages situé près de bâtiments voisins d'intérêt d'un étage, atténuer les différences de hauteur en intégrant le 2<sup>e</sup> étage dans la toiture et en privilégiant un décroché au 2<sup>e</sup> étage
- b) Assurer un dégagement, une gradation des volumes lorsque le nouveau bâtiment est adjacent à un bâtiment d'intérêt particulier et patrimonial.

#### Exemple d'une bonne et mauvaise atténuation entre les hauteurs d'une nouvelle habitation et des résidences voisines - noyaux villageois

Figure 6 : Exemple d'une bonne atténuation entre les hauteurs

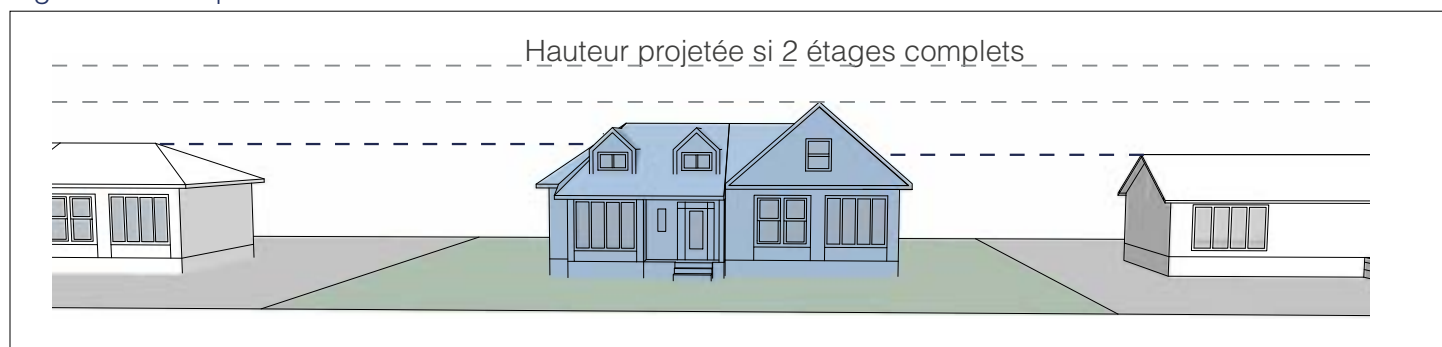


Figure 7 : Exemple d'une mauvaise atténuation entre les hauteurs



## 3.1 NOUVELLE CONSTRUCTION

### 3.1.3 Relation entre les bâtiments adjacents

Figure 8 : Exemple d'une insertion réussie adjacent à une maison d'intérêt particulier et patrimonial

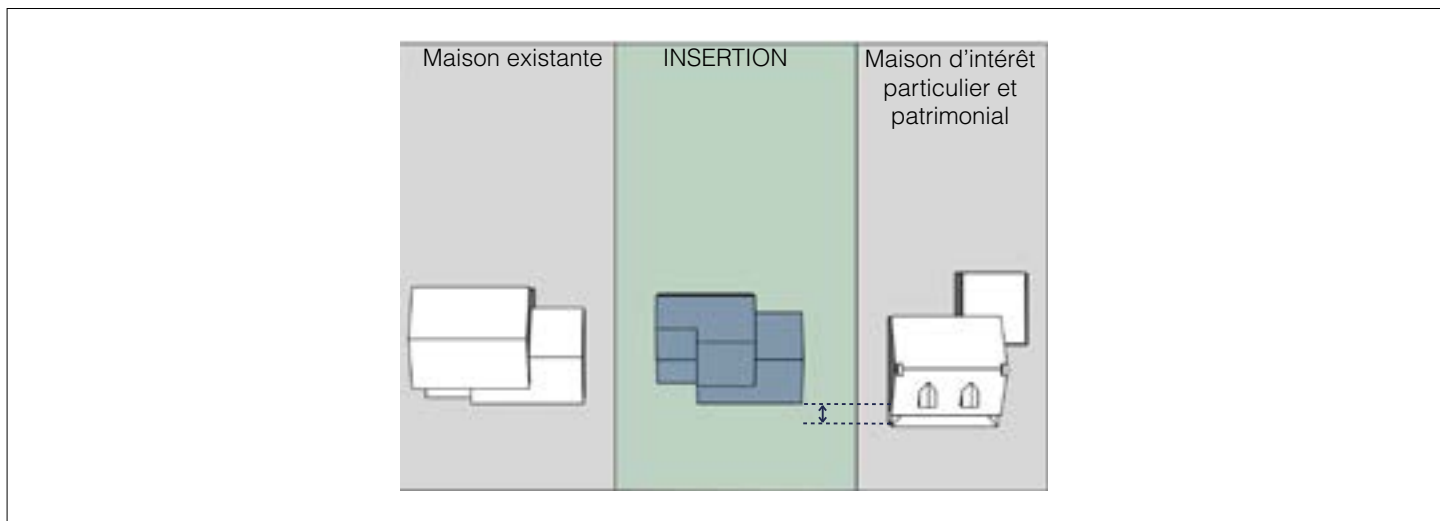
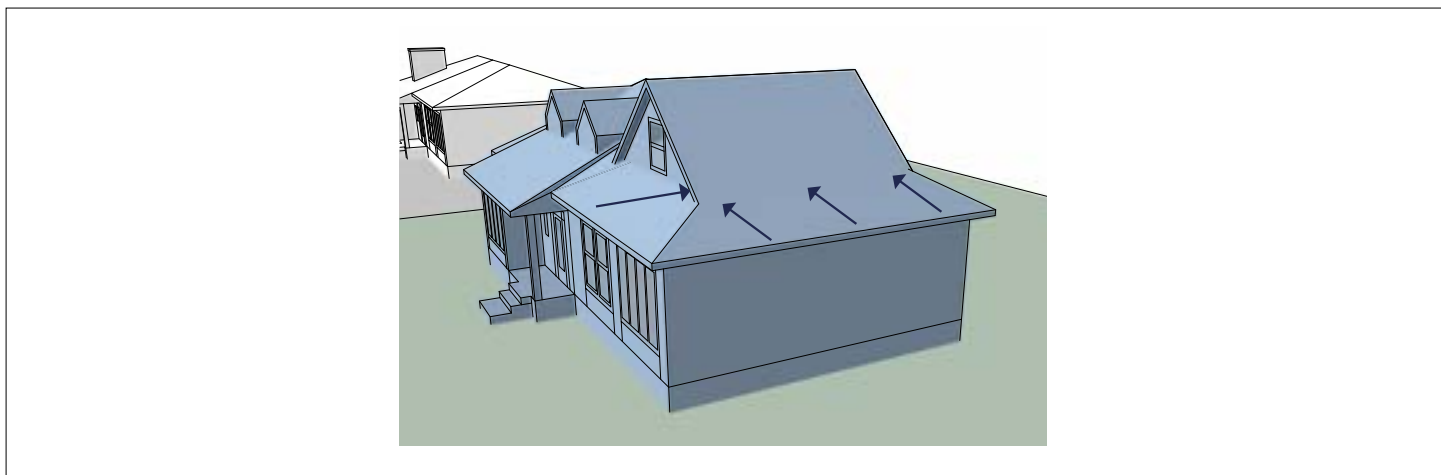


Figure 9 : Exemple de décroché au 2e étage afin d'atténuer les différences de hauteur





## 3.1 NOUVELLE CONSTRUCTION

### 3.1.4 Marges et dégagement

#### Objectif 3 :

La disposition et l'implantation des nouvelles constructions doivent être cohérentes avec les constructions existantes et ainsi s'intégrer harmonieusement au cadre bâti et paysager environnant, et ce à plusieurs échelles :

Des bâtiments voisins

Du tronçon de rue

De la zone PIIA.

#### Critères:

- Préconiser l'alignement des façades sur le tronçon de rue (sauf si la nouvelle construction est adjacente à un bâtiment d'intérêt architectural, se référer à la [figure 8](#) du présent guide)
- Prioriser une implantation du bâtiment parallèle à la rue afin de conserver la continuité.

Figure 10 : Exemple d'un bon alignement avec les bâtiments voisins

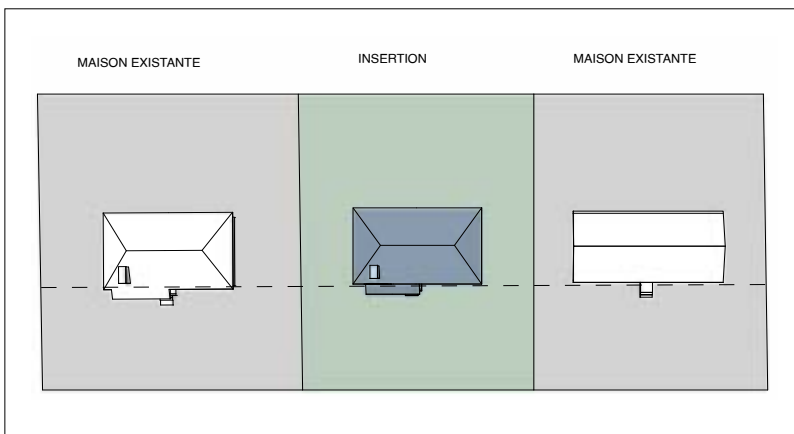
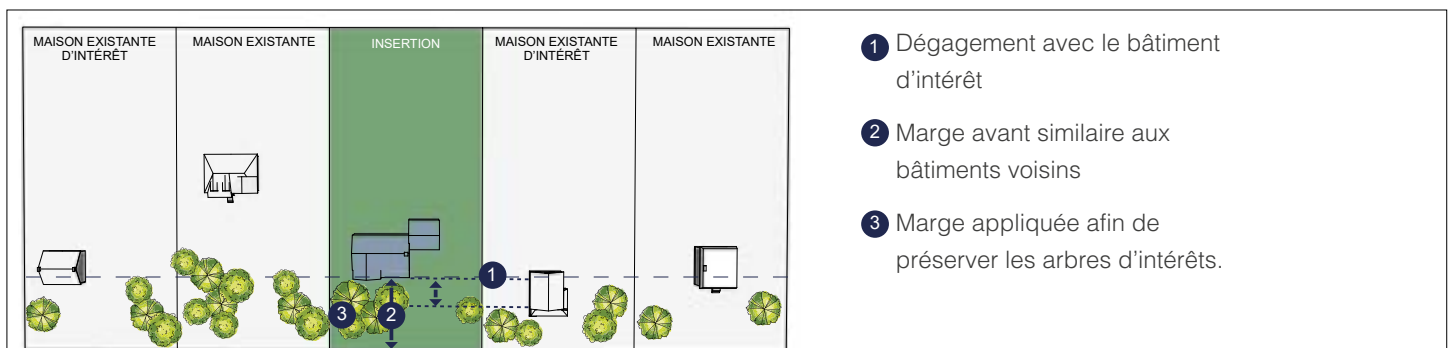


Figure 11 : Exemple d'un bon alignement avec les bâtiments voisins



## 3.1 NOUVELLE CONSTRUCTION

### 3.1.5 Volumétrie et gabarit

#### Objectif 4 :

La volumétrie et le gabarit du bâtiment doivent concorder avec le cadre bâti et l'architecture vernaculaire de Saint-Antoine-de-Tilly aux échelles suivantes:

Des bâtiments voisins

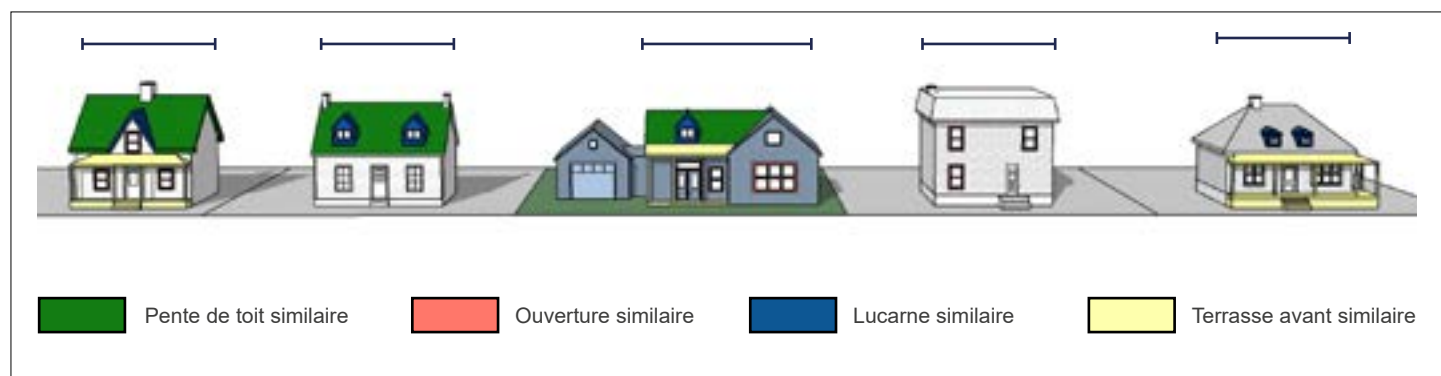
Du tronçon de rue

De la zone PIIA.

#### Critères:

- a) S'inspirer des volumes et des gabarits dominant sur le tronçon de rue
- b) Harmoniser les hauteurs avec les bâtiments voisins, le tronçon de rue et la zone à caractère distinctif lorsqu'un écart est présent, considérer faire un traitement architectural approprié pour en atténuer l'impact
- c) Préconiser que le corps principal du bâtiment possède une largeur similaire aux bâtiments du tronçon de rue
- d) Harmoniser les pentes ainsi que la forme du toit avec le cadre bâti du secteur.

Figure 12 : Exemple d'insertion reprenant les gabarits du tronçon de rue



## 3.1 NOUVELLE CONSTRUCTION

### 3.1.6 Matériaux

#### Objectif 5 :

Favoriser l'intégration de matériaux et de composantes durables pour les façades de bâtiment s'harmonisant aux échelles:

Des bâtiments voisins

Du tronçon de rue

De la zone PIIA.

#### Critères:

- Prioriser des matériaux durables et naturels s'harmonisant avec ceux de la zone de PIIA (brique d'argile plutôt qu'une brique de béton, clin de bois plutôt que d'aluminium, etc.)
- Éviter les revêtements de vinyle, de pierre, de béton et autres revêtements similaires (leurs entretiens sont plus difficiles et leurs durées de vie sont mises en doute).

Figure 14 : Exemples de matériaux de revêtement extérieur naturels à prioriser

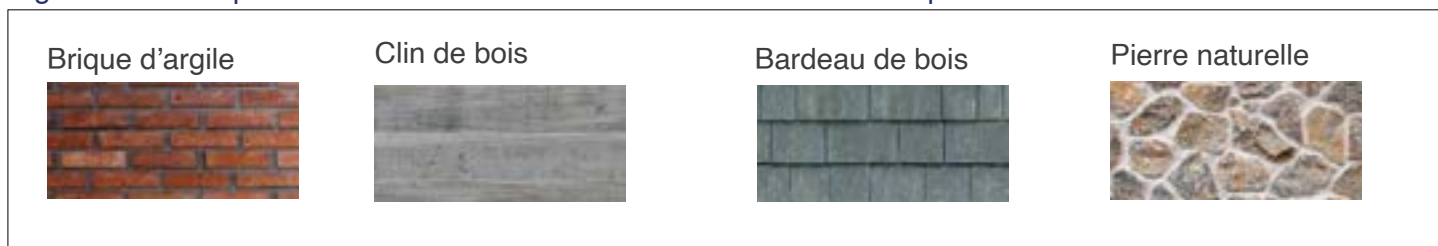


Figure 13 : Exemples de matériaux de revêtement extérieur naturels à éviter

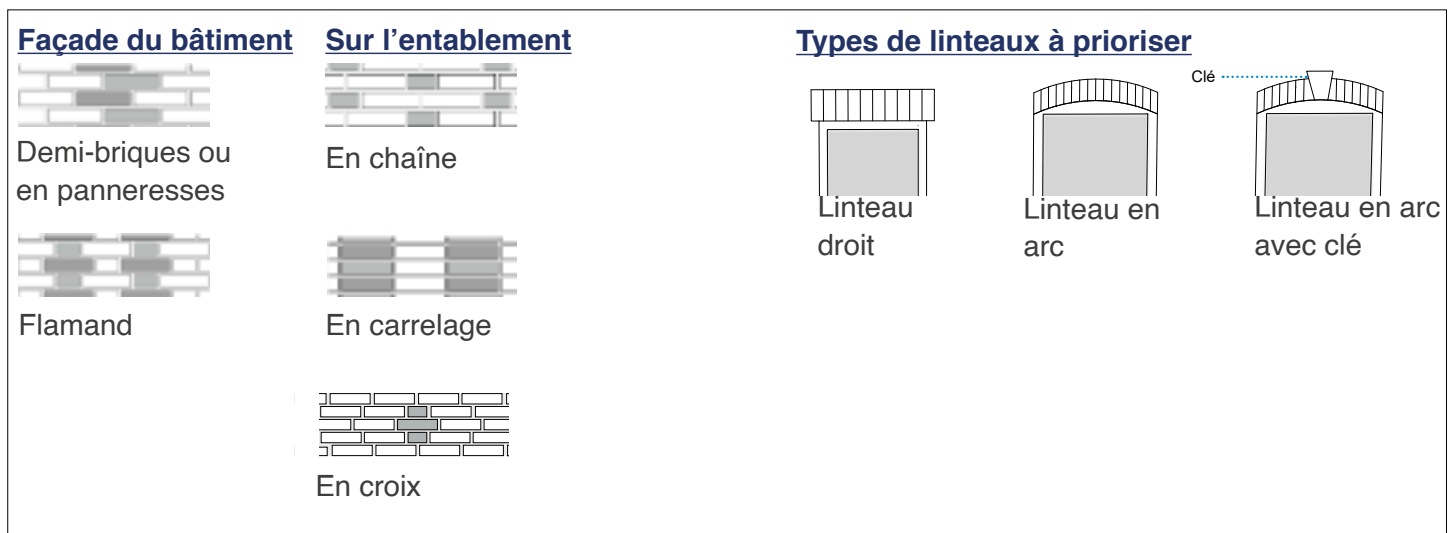


## 3.1 NOUVELLE CONSTRUCTION

### 3.1.6 Matériaux

- c) Favoriser les **appareillages de brique** différents sur certaines parties des façades lorsque le style architectural le permet (brique en soldat, en croix, en chaîne, en pile, etc.)
- d) Préconiser une harmonisation des façades du bâtiment entre elles en favorisant un traitement similaire des matériaux (% ouverture, proportion des matériaux, coloris, etc.)
- e) Harmoniser les couleurs avec les bâtiments voisins.

Figure 15 : Types d'appareillage de brique en fonction des parties du bâtiment



## 3.1 NOUVELLE CONSTRUCTION

### 3.1.6 Matériaux

#### Objectif 6 :

Favoriser l'intégration de matériaux et de composantes durables pour la toiture du bâtiment s'harmonisant aux échelles:

Des bâtiments voisins

Du tronçon de rue

De la zone PIIA.

#### Critères:

- a) Prioriser une toiture avec des matériaux durables tels que le bardeau de bois, la toiture métallique ou une membrane élastomère (pour un toit plat ou à faible pente)
- b) Lorsque possible, trouver une alternative au bardeau d'asphalte pour le revêtement de la toiture (faible durée de vie, forte **énergie grise**, non ou peu recyclable, contribue aux **îlots de chaleur**, émet des solvants dans l'air, etc.)
- c) Favoriser un toit de couleur pâle pour les toits à pente si l'agencement des coloris le permet.

Figure 16 : Exemples de matériaux de toiture à prioriser

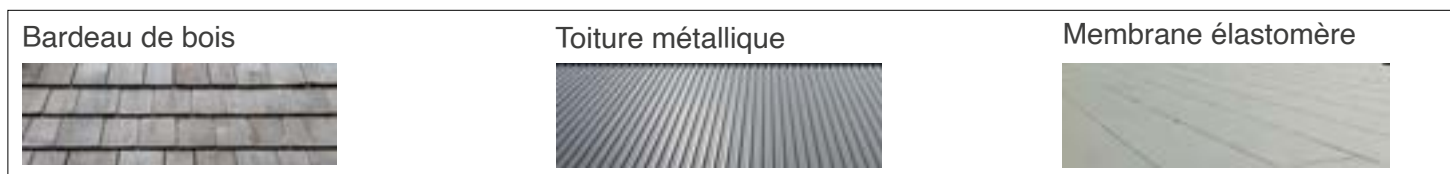
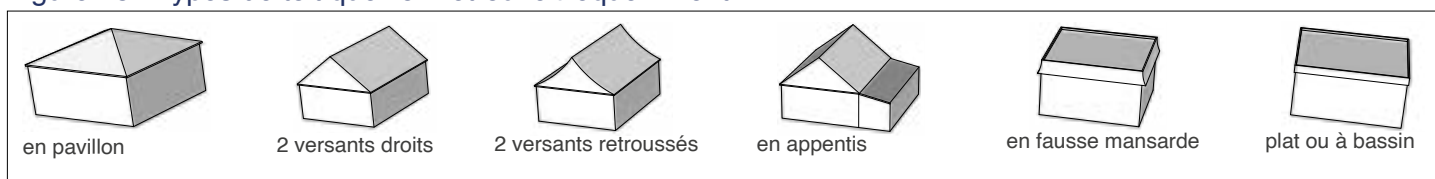


Figure 17 : Exemples de matériaux de toiture à éviter



Figure 18 : Types de toit que l'on retrouve fréquemment



## 3.1 NOUVELLE CONSTRUCTION

### 3.1.7 Ouvertures (portes et fenêtres)

#### Objectif 7 :

Les ouvertures doivent s'arrimer au style de bâtiment et s'harmoniser à ceux des bâtiments environnants aux échelles :

De la nouvelle construction (entre les matériaux du nouveau bâtiment)

Des bâtiments voisins

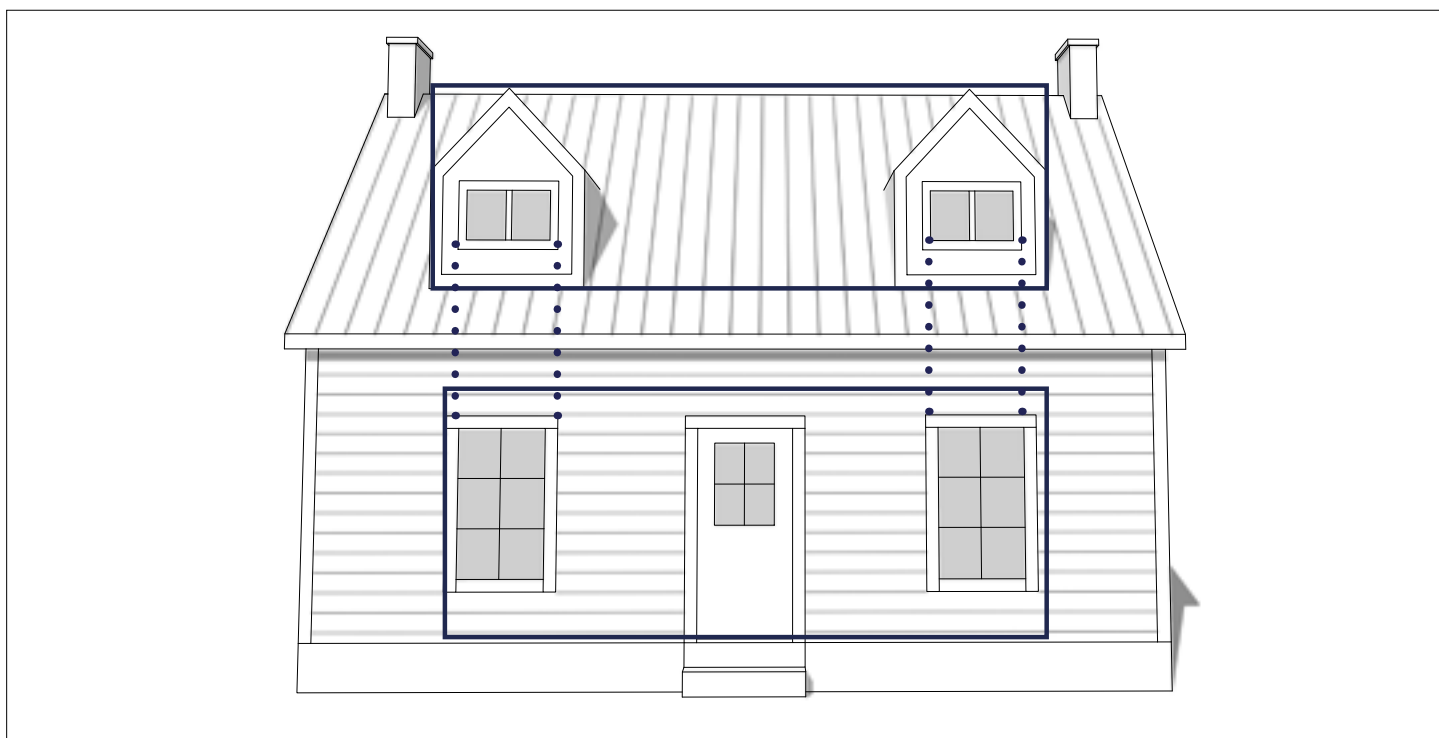
Du tronçon de rue

De la zone PIIA

#### Critères:

- a) Harmoniser la symétrie ou l'asymétrie des ouvertures sur l'ensemble des façades en fonction du style architectural défini
- b) Harmoniser les ouvertures entre elles : taille, forme, **traverse** (montant), cadrage, croisillon, **linteau** et **allège**.

Figure 19 : Exemple d'ouverture symétrique sur la façade avant



# 3.1 NOUVELLE CONSTRUCTION

## 3.1.7 Ouvertures (portes et fenêtres)

### Exemples d'ouvertures pouvant inspirer les nouvelles constructions

Figure 20 : Modèles communs retrouvés à Saint-Antoine-de-Tilly

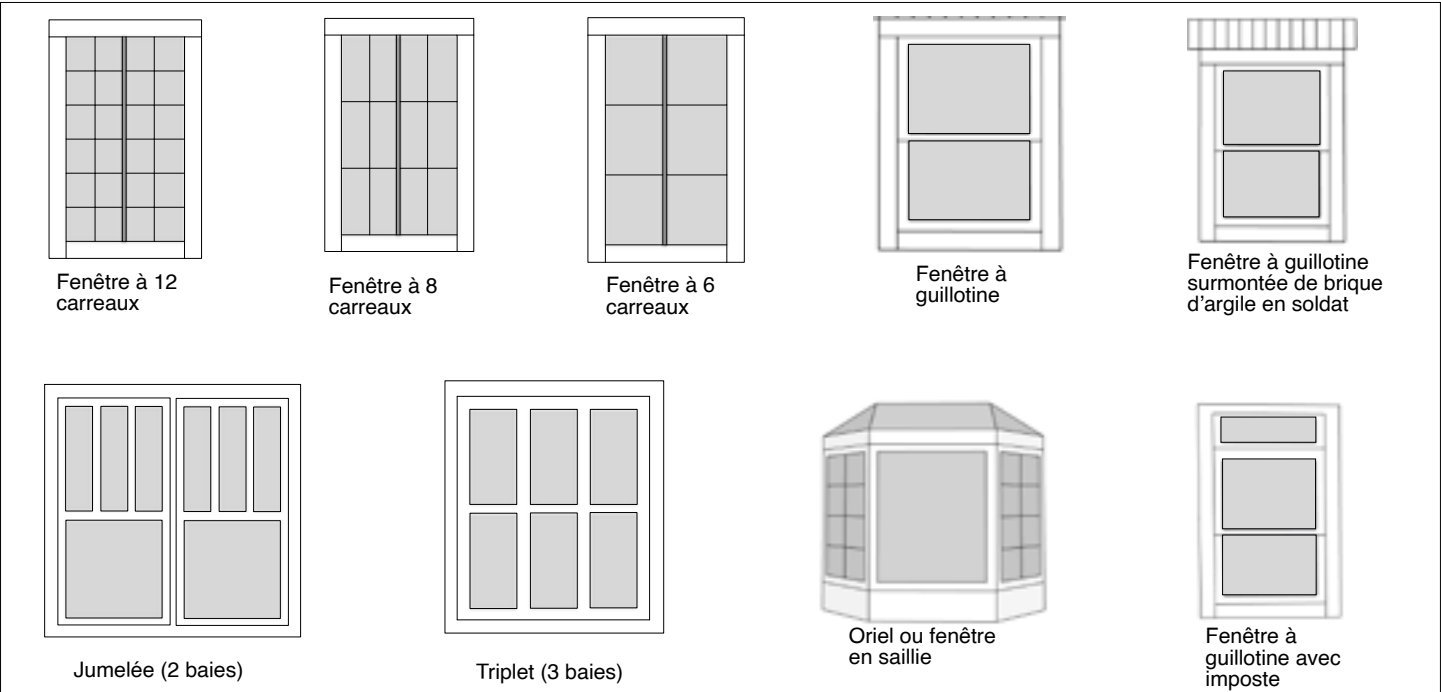


Figure 21 : Modèles communs de contrevents et chambranle mouluré

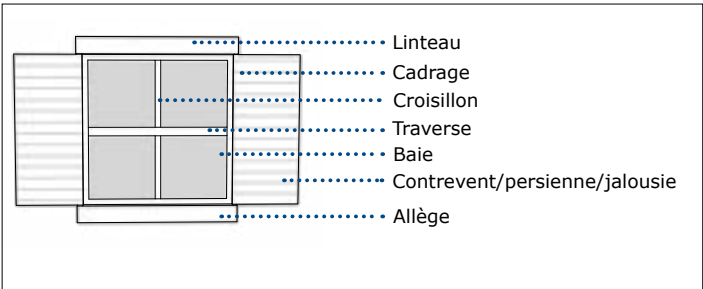


Figure 23 : Modèle de fenêtre à éviter

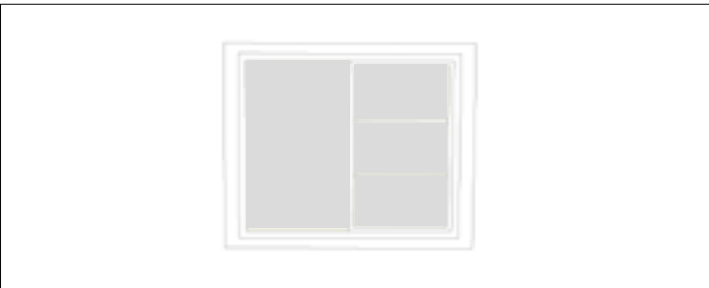
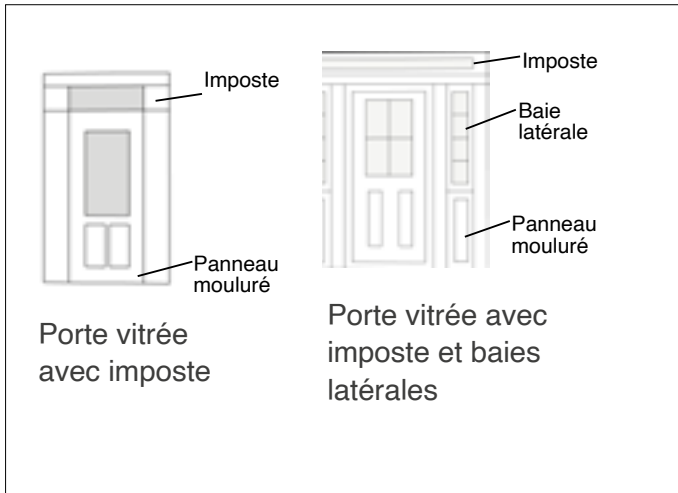


Figure 22 : Principaux modèles de porte de bois



## 3.1 NOUVELLE CONSTRUCTION

### 3.1.8 Réduction des surfaces minérales et plantation d'arbres dans les stationnements privés

#### Objectif 8 :

Une planification responsable de l'environnement doit être mise de l'avant dans les pratiques de construction et d'aménagement des espaces de stationnement.

#### Critères:

- a) Prioriser des stationnements de petites superficies afin de réduire les surfaces minérales et imperméables
- b) Préconiser des surfaces plus perméables que l'asphalte : pavé perméable, **pavé alvéolé**, sable ou pierre de ruisseau, etc.
- c) Éviter l'asphalte noir ou réduire sa superficie en intégrant des insertions de pavé
- d) Conserver les arbres ou planter des arbres à grand déploiement à proximité des stationnements afin de contribuer à la réduction des îlots de chaleur
- e) Préconiser l'intégration d'une borne de recharge pour véhicule électrique et la dissimuler de l'emprise publique.

Figure 24 : Bons et mauvais exemples des réductions des surfaces minérales des stationnements

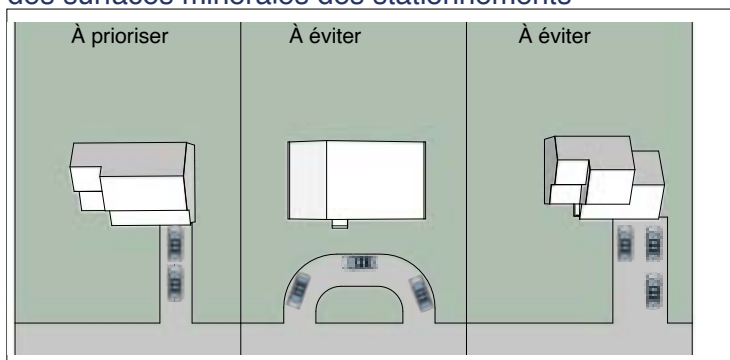


Figure 25 : Bons exemples d'allée de stationnement pour garage double

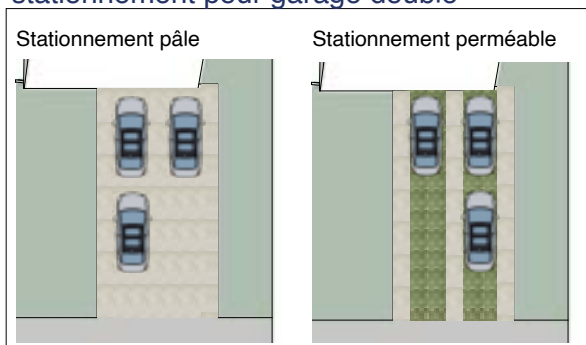
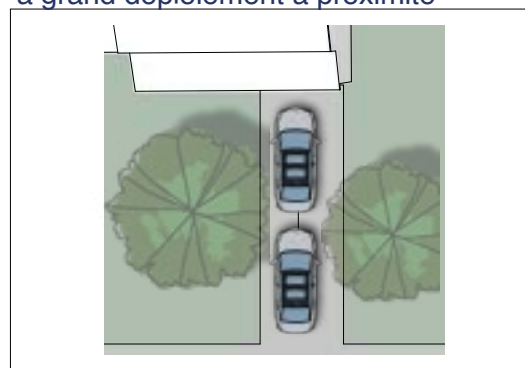


Figure 26 : Stationnement avec arbres à grand déploiement à proximité





## 3.1 NOUVELLE CONSTRUCTION

### 3.1.8 Réduction des surfaces minérales et plantation d'arbres dans les stationnements privés

#### Objectif 9 :

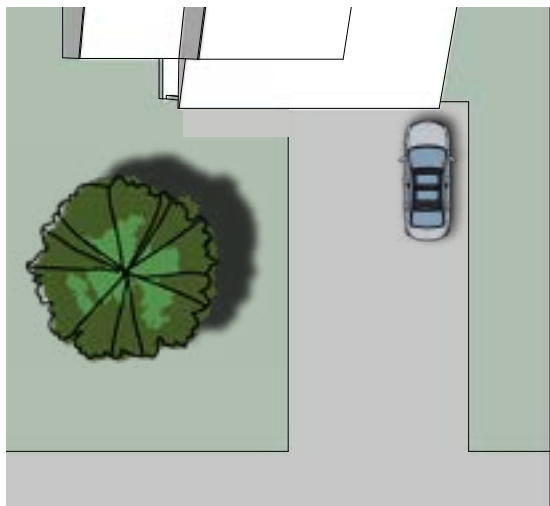
Une considération écologique doit guider les pratiques d'aménagement du terrain.

#### Critères:

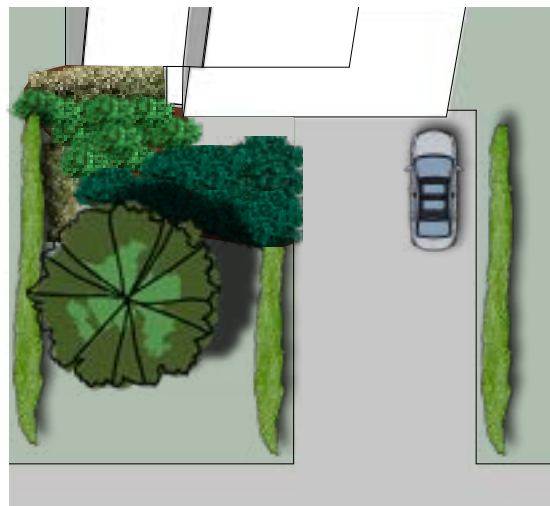
- a) Prioriser l'aménagement de **jardins de pluie** ou d'aménagement permettant de capter l'eau de ruissellement en noyaux villageois (rivière de pierres, bassins avec plantations, etc.)
- b) Favoriser un système d'arrosage de type goutte à goutte lorsqu'un système d'irrigation est nécessaire.

Figure 27 : Exemples d'aménagement paysager conventionnel et à prioriser - Noyaux villageois

Exemple d'aménagement paysager conventionnel



Exemple d'aménagement paysager intégrant les principes du Xéropaysagisme (à prioriser)



#### Conseil

Principe du Xéropaysagisme:

Approximativement 50% de l'utilisation d'eau résidentielle est dédiée pour l'arrosage extérieur. Le Xéropaysagisme consiste à aménager son terrain avec des plantes et des arbres indigènes qui nécessitent peu ou aucun arrosage et entretien. Le Xéropaysagisme réduit considérablement ou élimine les surfaces gazonnées. Cet aménagement extérieur écologique réduit les eaux de ruissellement et ainsi désengorge le réseau d'infrastructure pluviale des municipalités.

## 3.1 NOUVELLE CONSTRUCTION

### 3.1.9 Aménagement

#### Objectif 10 :

L'aménagement des terrains des nouvelles constructions doit être cohérent avec le territoire existant et ainsi s'intégrer harmonieusement au cadre bâti et paysager environnant, et ce à plusieurs échelles :

Des bâtiments voisins

Du tronçon de rue

De la zone PIIA.

#### Critères:

- a) Conserver les massifs boisés ainsi que les arbres existants à l'extérieur du périmètre de construction de la résidence
- b) Favoriser les plantations afin de former une continuité, particulièrement dans la marge avant
- c) Préserver la topographie naturelle du terrain lors de l'implantation du bâtiment, adapter le bâtiment à la topographie et non le contraire
- d) Favoriser les aménagements paysagers plutôt que l'intégration de mur de soutènement et de clôture lors de variation dans les niveaux entre deux terrains.

Figure 28 : Exemple d'une bonne intégration du bâtiment à la topographie du terrain

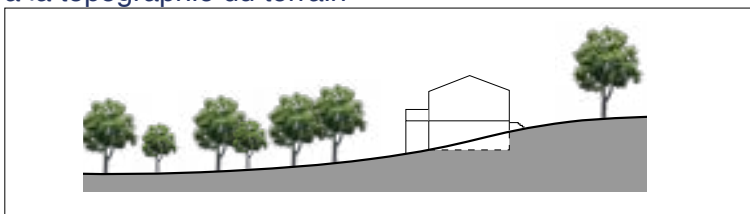
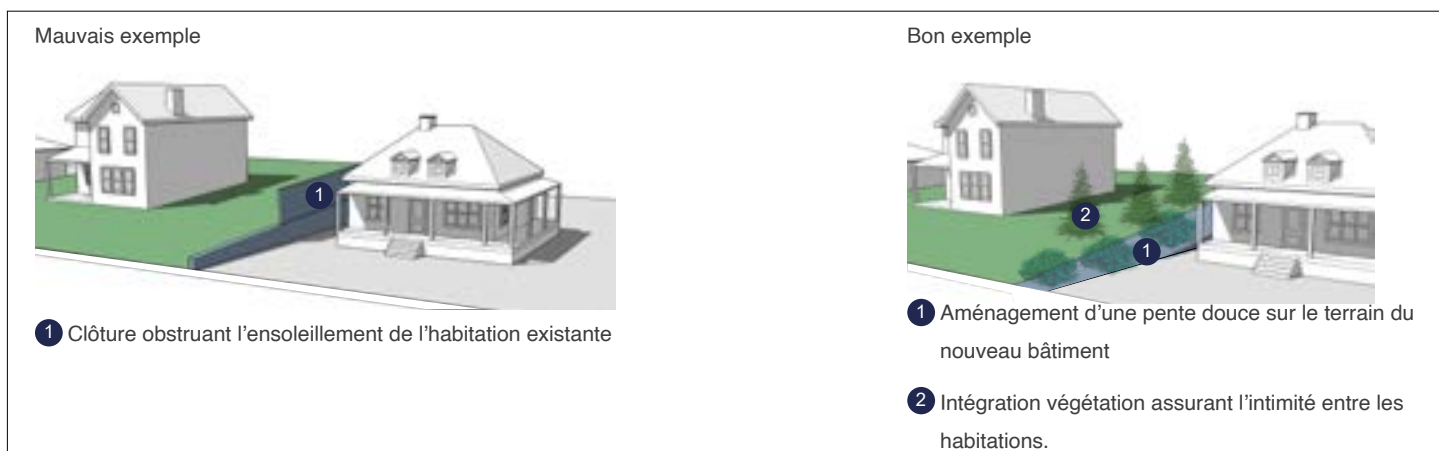


Figure 29 : Bons et mauvais exemples d'aménagement lors de variation de niveau entre deux terrains



## 3.1 NOUVELLE CONSTRUCTION

### 3.1.10 Terrasse, galerie, balcon et portail d'entrée

#### Objectif 11 :

Favoriser l'intégration de terrasses, de portique/tambour, de balcons afin de dynamiser la vie de quartier tout en respectant le style architectural du bâtiment sur lequel il est apposé.

#### Critères:

- a) Harmoniser les coloris et les matériaux avec ceux du bâtiment principal
- b) Prioriser le bois comme matériau, bien que d'autres matériaux puissent être utilisés pour le revêtement au sol afin de faciliter l'entretien
- c) Éviter le PVC, l'aluminium ou tout autre matériau synthétique
- d) Utiliser l'aménagement d'un **préau** pour ranger les équipements en contexte hors villageois
- e) Préconiser l'intégration d'ornementation en bois lorsque le style architectural s'y prête.

#### Exemples harmonieux d'aménagement de galeries

Figure 30 : Exemple d'une galerie attachée à la toiture

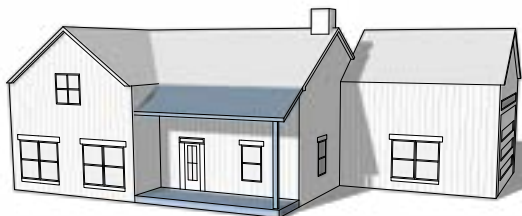
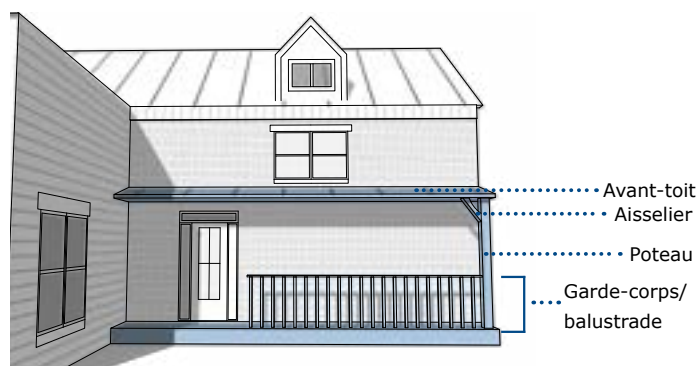


Figure 31 : Exemple d'une galerie avec avant-toit indépendant



## 3.1 NOUVELLE CONSTRUCTION

### 3.1.11 Garage annexe et isolé

#### Objectif 12 :

Le garage doit être partie intégrante du corps principal du bâtiment et s'en distinguer le moins possible.

#### Critères:

- a) Préconiser un garage en retrait de la façade avant
- b) Lorsque l'espace est suffisant, localiser les portes de garage sur la façade latérale
- c) Lorsque le garage est détaché, favoriser un traitement de façade similaire au bâtiment principal (matériaux, proportions, hauteur, ouvertures, type de toiture, etc.).

Figure 32 : Exemple de garage localisé sur la façade latérale du corps principal du bâtiment



## 3.1 NOUVELLE CONSTRUCTION

### 3.1.11 Garage annexe et isolé

#### Objectif 13 :

L'aspect visuel et la disposition d'un garage détaché doivent être cohérents avec le corps principal du bâtiment et ainsi s'intégrer harmonieusement au cadre bâti.

#### Critères:

- a) Harmoniser les coloris a ceux du corps principal du bâtiment
- b) S'inspirer des styles architecturaux dominants du bâtiment principal (forme, gabarit, hauteur, revêtement, etc.)
- c) Harmoniser les détails architecturaux et l'ornementation avec le style architectural du bâtiment principal.

Figure 33 : Bon exemple de garage détaché harmonieux avec le bâtiment principal



- 1 Pente de toiture harmonieuse
- 2 Proportion des volumes adéquate
- 3 Matériaux respectant le style architectural.

## 3. 2 AGRANDISSEMENT

### 3.2.1 Transformation de la façade

#### Objectif 1 :

L'aspect visuel des agrandissements et ajouts doit être cohérent avec les constructions existantes et ainsi s'intégrer harmonieusement au cadre bâti et paysager environnant, et ce à plusieurs échelles :

Des bâtiments voisins

Du tronçon de rue

De la zone PIIA.

#### Critères:

- Éviter le mélange de styles architecturaux entre l'agrandissement et le corps principal du bâtiment
- Lorsqu'un contraste de style architectural s'opère dans l'agrandissement, s'assurer que celui-ci soit en recul de la façade avant ou à l'arrière du bâtiment.

Figure 34 : Agrandissement en façade latérale

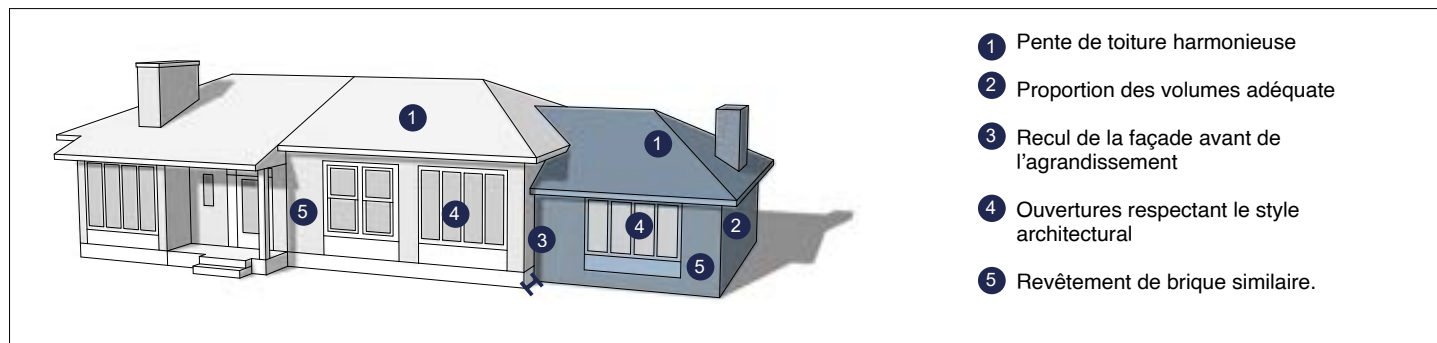
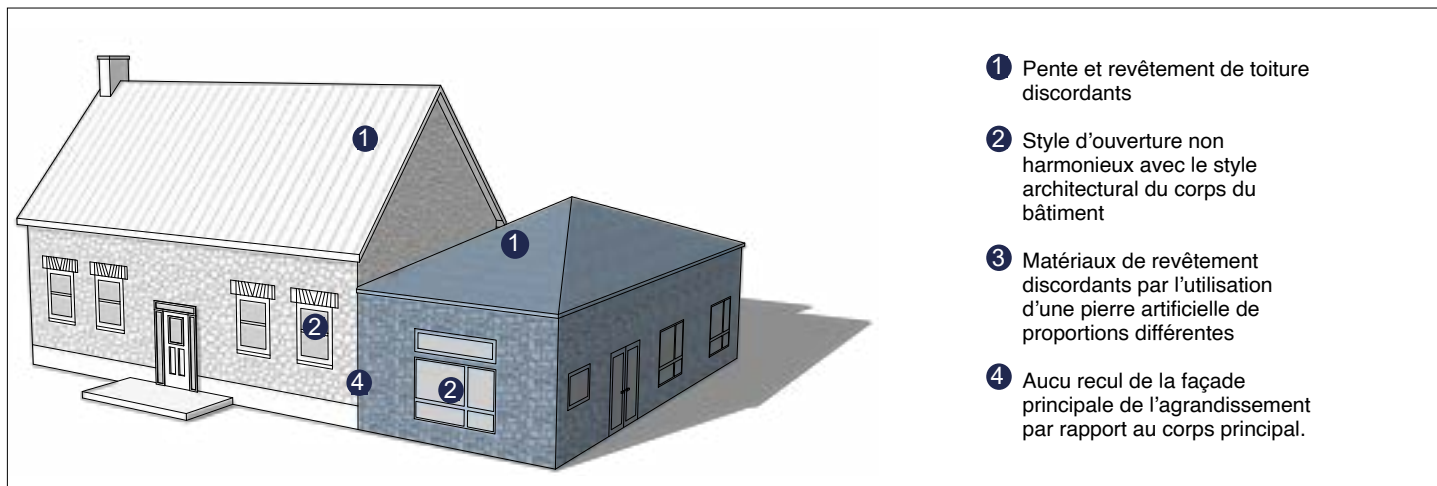


Figure 35 : Architecture mal définie dans les travaux d'agrandissement



## 3. 2 AGRANDISSEMENT

### 3.2.2 Volumétrie et gabarit

#### Objectif 2 :

La volumétrie et le gabarit du bâtiment doivent concorder avec ceux du corps principal du bâtiment ainsi qu'avec ceux des bâtiments voisins, du tronçon et de la zone PIIA.

#### Critères:

- Harmoniser la hauteur avec le tronçon de rue, les bâtiments adjacents, mais plus particulièrement avec le corps principal du bâtiment
- Lorsque possible, assurer une transition des volumes et des hauteurs avec les bâtiments adjacents lorsqu'ils diffèrent (ex. : ajout d'un volume d'un étage afin de faire la transition avec le bungalow voisin)
- S'inspirer de la volumétrie en utilisant des rappels harmonieux avec le corps principal du bâtiment: pente de toit, gabarit, ouvertures proportionnées.

Figure 36 : Agrandissement harmonieux avec son milieu d'insertion

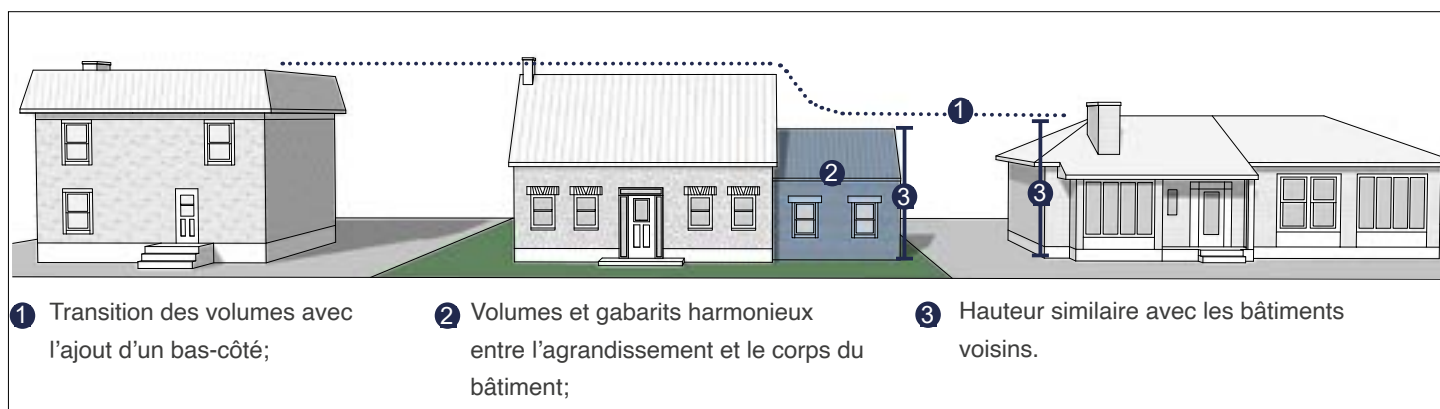


Figure 37 : Agrandissement harmonieux avec le corps principal du bâtiment

#### Définitions importantes

Volumétrie: Mesure des volumes d'un bâtiment

Gabarit: Taille et la forme générale que peut prendre un bâtiment en fonction des hauteurs des bâtiments adjacents et du voisinage.



## 3. 2 AGRANDISSEMENT

### 3.2.3 Volumétrie et gabarit

#### Objectif 3 :

Lors de l'ajout d'un 2<sup>e</sup> étage situé dans un tronçon de rue muni de bâtiment d'un étage à un étage et demi (bungalow et autres), prioriser une atténuation des différences de hauteurs.

#### Critères:

- a) Intégrer le 2<sup>e</sup> étage dans la toiture et en privilégiant un décroché au 2<sup>e</sup> étage
- b) Privilégier un agrandissement arrière ne dépassant pas la façade latérale du corps principal du bâtiment
- c) Dans le cas de l'agrandissement d'une maison à demi niveau (splitlevel) ou à un étage (bungalow), prioriser l'ajout d'un volume à l'arrière.

#### Exemple d'une bonne et mauvaise atténuation entre les hauteurs lors de l'ajout d'un 2<sup>e</sup> étage avec les résidences voisines

Figure 38 : Exemple d'une bonne atténuation entre les hauteurs

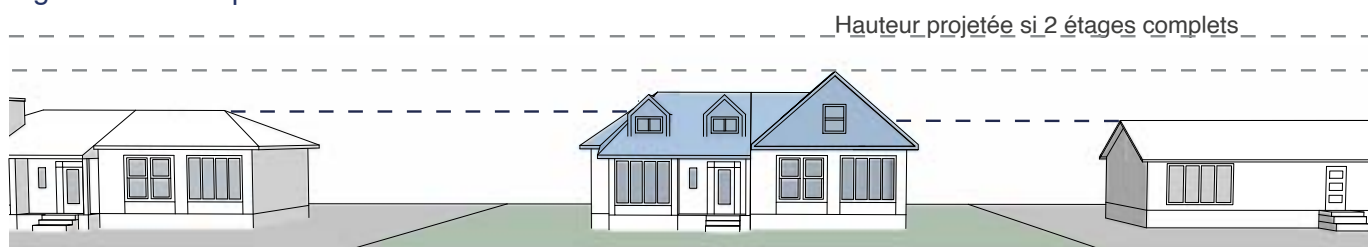


Figure 39 : Exemple d'une mauvaise atténuation entre les hauteurs





## 3. 2 AGRANDISSEMENT

### 3.2.4 Volumétrie et gabarit

Figure 40 : Prioriser un agrandissement arrière pour un bungalow/splitlevel

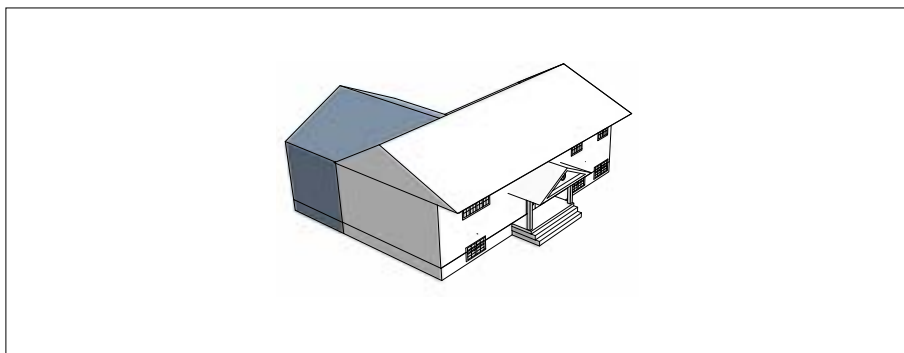
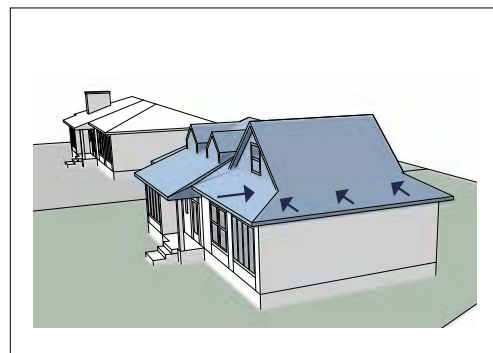


Figure 41 : Atténuation des différences entre les hauteurs par un décrochée du 2<sup>e</sup> étage



## 3. 2 AGRANDISSEMENT

### 3.2.5 Matériaux

#### Objectif 4 :

Favoriser l'intégration de matériaux et de composantes durables pour les façades de bâtiment s'harmonisant aux échelles:

Du corps principal du bâtiment

Des bâtiments voisins

Du tronçon de rue

De la zone à caractère distinctif.

#### Critères:

- Favoriser l'utilisation d'éléments architecturaux en relation avec les bâtiments d'intérêt particulier de la zone et en accord avec le milieu d'insertion. Les **marquises**, les portiques, les **saillies**, les **corniches**, les détails architecturaux, tels que les jeux de briques et les **linteaux** sont encouragées
- Prioriser des matériaux durables et naturels s'harmonisant avec ceux de la zone de PIIA (brique d'argile plutôt qu'une brique de béton, clin de bois plutôt que d'aluminium, etc.)
- Éviter les revêtements de vinyle, de pierre, de béton et autres revêtements similaires (leurs entretiens sont plus difficiles et leurs durées de vie sont mises en doute).

Figure 43 : Exemples de matériaux de revêtement extérieur naturels à prioriser

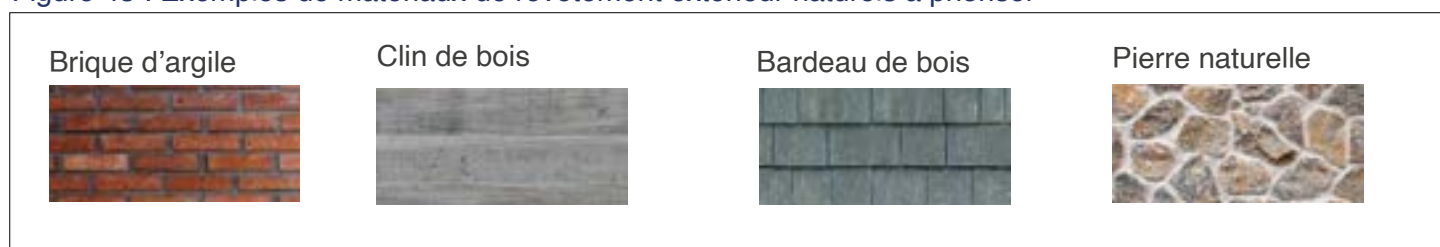


Figure 42 : Exemples de matériaux de revêtement extérieur naturels à éviter

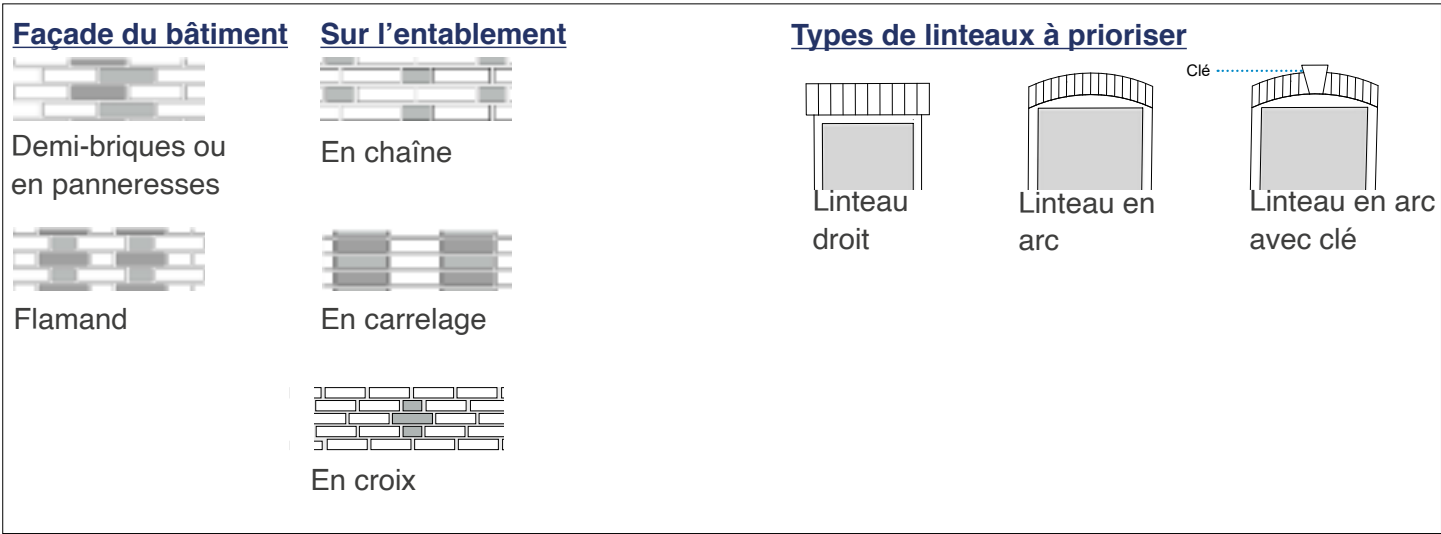


# 3. 2 AGRANDISSEMENT

## 3.2.5 Matériaux

- d) Favoriser les **appareillages de brique** différents sur certaines parties des façades lorsque le style architectural le permet (brique en soldat, en croix, en chaîne, en pile, etc.)
- e) Préconiser une harmonisation des façades du bâtiment entre elles en favorisant un traitement similaire des matériaux (% , ouverture, proportion des matériaux, coloris, etc.)
- f) Harmoniser les couleurs avec les bâtiments voisins.

Figure 44 : Types d'appareillage de brique en fonction des parties du bâtiment



## 3. 2 AGRANDISSEMENT

### 3.2.5 Matériaux

#### Objectif 5 :

Favoriser l'intégration de matériaux et de composantes durables pour la toiture du bâtiment s'harmonisant aux échelles:

Du corps principal du bâtiment

Des bâtiments voisins

Du tronçon de rue

De la zone à caractère distinctif.

#### Critères:

- Prioriser une toiture avec des matériaux durables tels que le bardeau de bois, la toiture métallique ou une membrane élastomère (pour un toit plat ou de faibles pentes)
- Favoriser un toit de couleur pâle pour les toits à pente si l'agencement des coloris le permet
- Lorsque possible, trouver une alternative au bardeau d'asphalte pour le revêtement de la toiture (faible durée de vie, forte **énergie grise**, non ou peu recyclable, contribue aux **îlots de chaleur**, émet des solvants dans l'air, etc.).

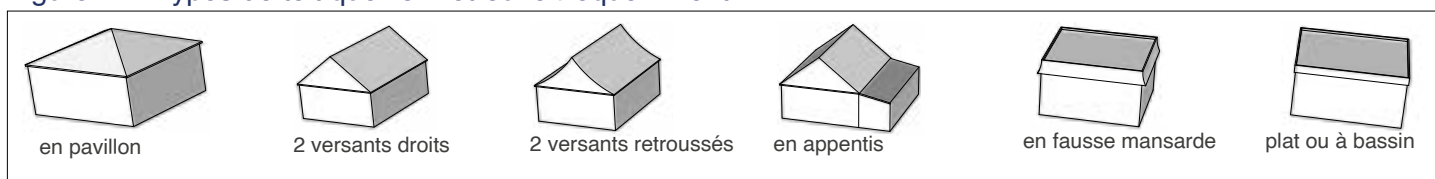
Figure 45 : Exemples de matériaux de toiture à prioriser



Figure 46 : Exemples de matériaux de toiture à éviter



Figure 47 : Types de toit que l'on retrouve fréquemment



## 3. 2 AGRANDISSEMENT

### 3.2.6 Ouvertures (portes et fenêtres)

#### Objectif 6 :

Les ouvertures doivent refléter l'identité de la municipalité et s'arrimer au style de bâtiment et s'harmoniser à ceux des bâtiments environnants aux échelles :

Du corps principal du bâtiment

Des bâtiments voisins

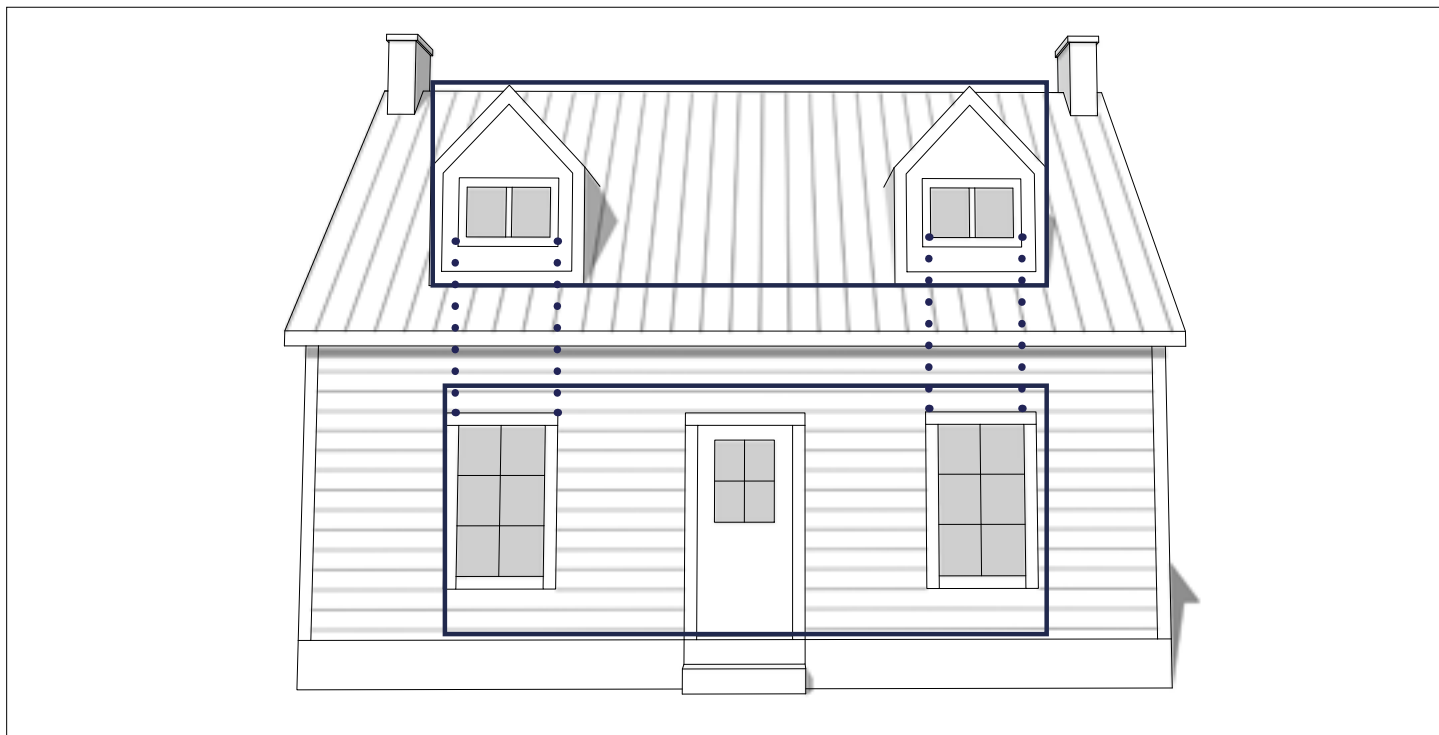
Du tronçon de rue

De la zone à caractère distinctif.

#### Critères:

- Harmoniser la symétrie ou l'asymétrie des ouvertures sur l'ensemble des façades en fonction du style architectural défini
- Harmoniser les ouvertures entre elles : taille, forme, **traverse** (montant), cadrage, **croisillon**, **linteau** et **allège**.

Figure 48 : Exemple d'ouverture symétrique sur la façade avant



# 3. 2 AGRANDISSEMENT

## 3.2.6 Ouvertures (portes et fenêtres)

### Exemples d'ouvertures pouvant inspirer les agrandissements

Figure 49 : Modèles communs retrouvés a Saint-Antoine-de-Tilly

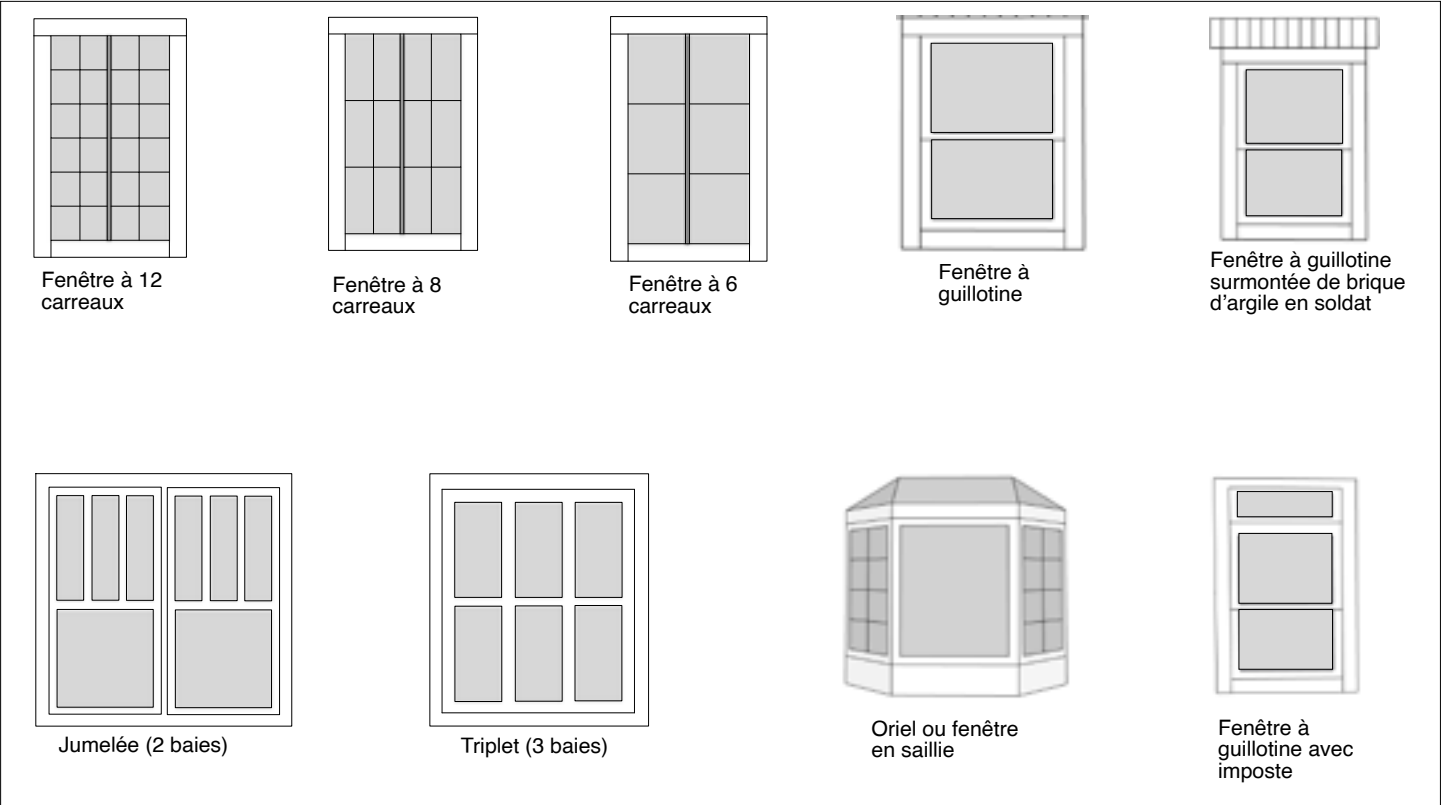


Figure 50 : Modèles communs de contrevents et chambranle mouluré

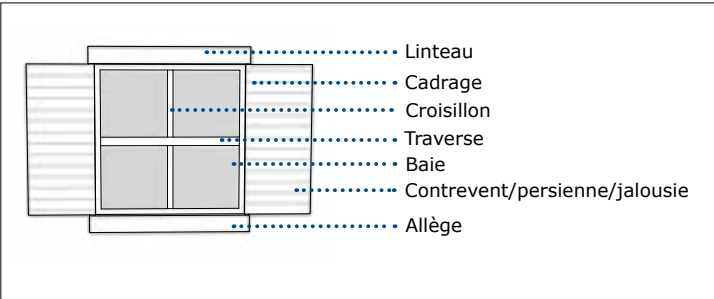
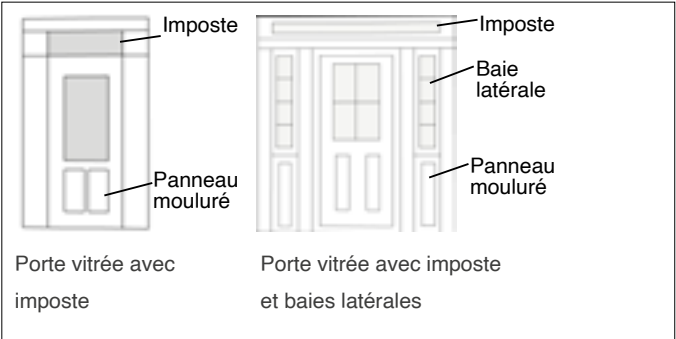


Figure 51 : Principaux modèles de porte de bois



## 3. 2 AGRANDISSEMENT

### 3.2.7 Terrasse, galerie, balcon et portail d'entrée

#### Objectif 7 :

Le style architectural doit concorder avec le bâtiment principal et le tronçon et cette concordance doit créer un milieu de vie de qualité.

#### Critères:

- a) Tout ajout de terrasses, de balcons ou de galeries doit contribuer à l'embellissement de l'espace public
- b) L'implantation de la galerie en façade avant doit respecter le style architectural et s'insérer harmonieusement avec la forme du bâtiment
- c) Harmoniser les coloris et les matériaux avec le style du bâtiment
- d) Utiliser l'aménagement d'un **préau** pour ranger les équipements
- e) Lorsque le balcon ou la terrasse est en bois, s'assurer de l'enduire d'une teinture afin de la protéger.

Figure 52 : Exemple d'une galerie attachée à la toiture



Figure 53 : Exemple d'une galerie avec avant-toit indépendant



## 3. 2 AGRANDISSEMENT

### 3.2.8 Garage

#### Objectif 8 :

Le garage doit être partie intégrante du bâtiment principal et s'en distinguer le moins possible.

Des bâtiments voisins

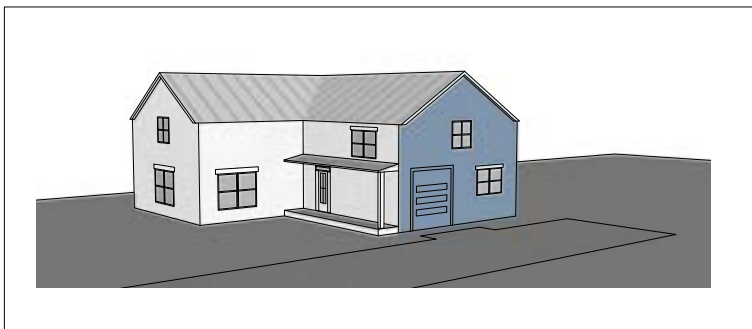
Du tronçon de rue

De la zone PIIA

#### Critères:

- a) Préconiser un garage en retrait de la façade du corps principal du bâtiment
- b) Lorsque l'espace est suffisant, localiser les portes de garage sur la façade latérale
- c) Utiliser les mêmes matériaux que ceux du corps principal du bâtiment
- d) Lorsque le garage est détaché du bâtiment principal, préconiser une forme et des matériaux similaires.

Figure 54 : Exemple de garage en façade latérale du corps principal de bâtiment





## 3. 2 AGRANDISSEMENT

### 3.2.8 Garage

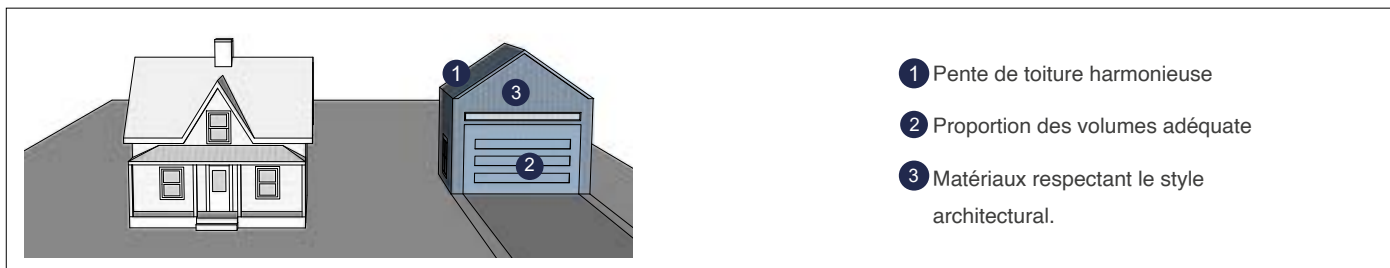
#### Objectif 9 :

L'aspect visuel et la disposition d'un garage détaché doivent être cohérents avec le corps principal du bâtiment et ainsi s'intégrer harmonieusement au cadre bâti.

#### Critères:

- a) Harmoniser les coloris a ceux du corps principal du bâtiment
- b) S'inspirer des styles architecturaux dominants du bâtiment principal (forme, gabarit, hauteur, revêtement, etc.)
- c) Harmoniser les détails architecturaux et l'ornementation avec le style architectural du bâtiment principal.

Figure 55 : Exemple de garage détaché



## 3. 2 AGRANDISSEMENT

### 3.2.9. Détails de constructions et des éléments architecturaux

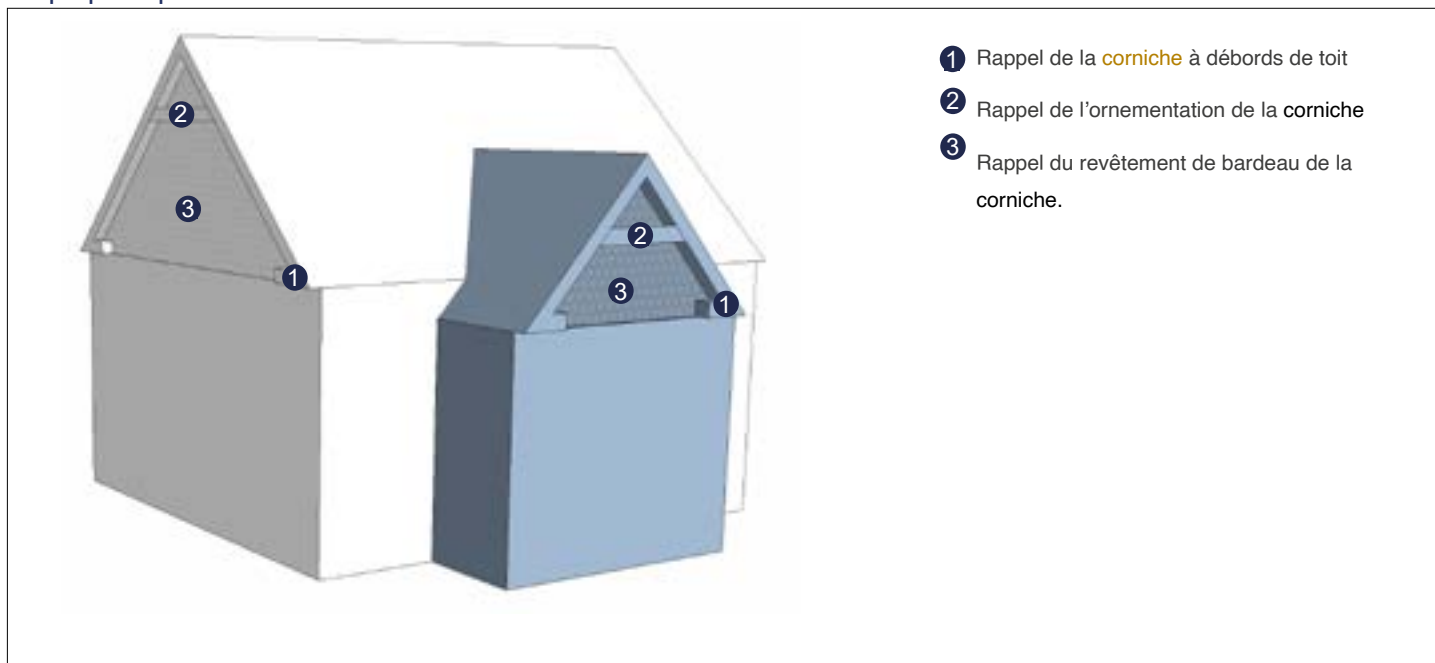
#### Objectif 10 :

L'aspect visuel et la disposition des détails de construction et des éléments architecturaux doivent être cohérents avec le corps principal du bâtiment et mis en valeur.

#### Critères:

- a) Harmoniser les détails architecturaux et l'ornementation entre l'agrandissement et le corps principal du bâtiment: couleur, forme, matériaux, autres éléments pertinents.

Figure 56 : Exemple d'harmonisation des détails architecturaux entre l'agrandissement en façade avant et le corps principal du bâtiment



## 3.3 RÉNOVATION

### 3.3.1 Transformation de la façade

#### Objectif 1 :

La façade du bâtiment principal doit garder un visuel similaire grâce à des interventions architecturales de qualité qui s'accorde avec le bâtiment d'origine (lorsque le style est d'intérêt) et les bâtiments voisins.

#### Critères:

- a) Prioriser un retour vers les matériaux initiaux lors de la construction si ceux-ci étaient durables et bien agencés (rectification d'une rénovation passée)
- b) Préconiser une transformation qui respecte le style architectural d'origine lorsque celui-ci est pertinent ou s'inspirer de ceux d'intérêts que l'on retrouve sur les bâtiments voisins et le tronçon de rue
- c) Privilégier une transformation qui s'intègre et s'harmonise aux styles architecturaux des bâtiments voisins et du tronçon de rue.

Figure 57 : Transformation de la façade avant



## 3.3 RÉNOVATION

### 3.3.2 Préservation des éléments significatifs

#### Objectif 2 :

Les éléments significatifs doivent refléter l'identité villageoise afin de s'harmoniser à ceux des bâtiments environnants aux échelles :

Du bâtiment où s'opèrent les rénovations

Des bâtiments voisins

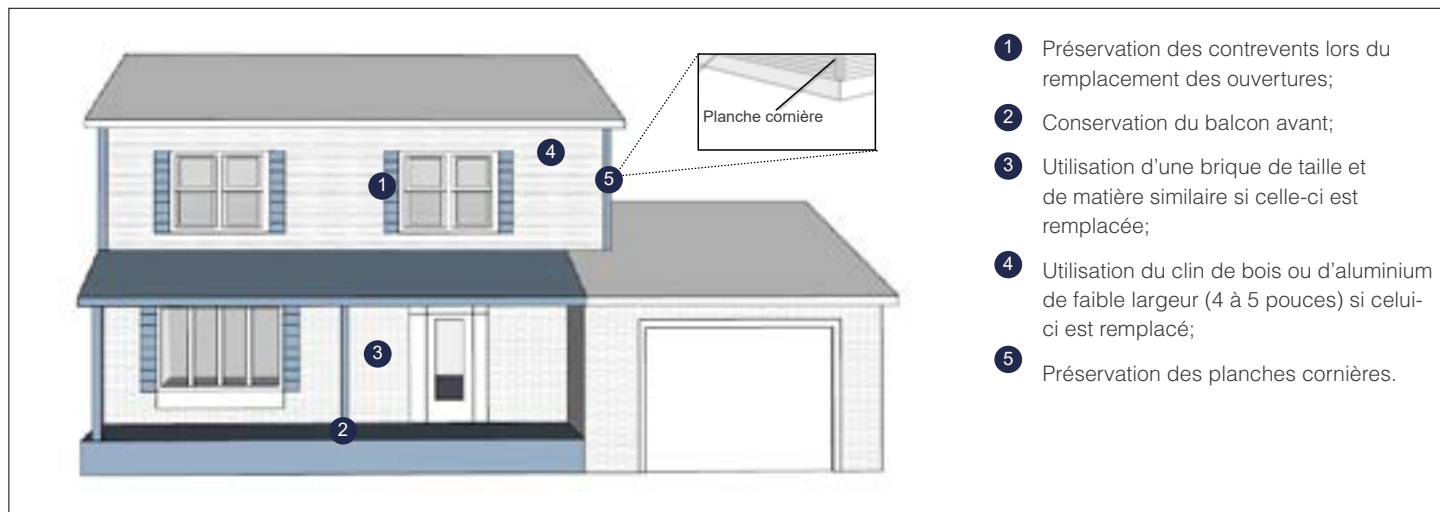
Du tronçon de rue

De la zone PIIA.

#### Critères:

- a) Préserver les éléments significatifs du style architectural
- b) Harmoniser les détails architecturaux et l'ornementation avec le style du bâtiment
- c) Préserver les matériaux d'origines et préconiser leur mise en valeur.

Figure 58: "Exemple d'éléments significatifs à préserver lors d'une rénovation de façade avant d'un bâtiment des années 1970"



## 3.3 RÉNOVATION

### 3.3.3 Remplacement des portes et fenêtres

#### Objectif 3 :

Les ouvertures doivent refléter l'identité de la municipalité et s'harmoniser à ceux des bâtiments environnants aux échelles :

Du bâtiment

Des bâtiments voisins

Du tronçon de rue

De la zone PIIA

#### Critères:

- Prioriser lors du remplacement des fenêtres, des fenêtres de style similaire ou harmonieux à celui d'origine (disposition des **croisillons** et des **traverses**, dimensions, couleur, forme de la fenêtre, nombre de carreaux, etc.)
- Prioriser, lors du remplacement des portes, des portes de style similaire ou harmonieux à celle d'origine (matériaux, dispositions, vitrage, couleur, dimension, etc.)
- Favoriser des fenêtres écoénergétiques et s'assurer que l'installation est adéquate : isolation et étanchéité.

Figure 59 : Préservation et harmonisation des éléments significatifs lors d'une restauration de façade

#### Avant rénovation/restauration



Élément à remplacer:

- 1 Modèles de fenêtres discordants (fenêtre à battant d'une seule **baie**)
- 2 Modèle de porte discordant.

#### Après rénovation/restauration



Élément à rénover:

- 1 Remplacement par un modèle de fenêtre à battant muni de **traverse** et de **chambranle** mouluré s'harmonisant au style d'origine du bâtiment.
- 2 Remplacement de la porte par un modèle muni de panneaux, de baies latérales et d'un **chambranle** mouluré s'harmonisant au style d'origine du bâtiment.

# 3.3 RÉNOVATION

## 3.3.3 Remplacement des portes et fenêtres

### Exemples d'ouvertures pouvant inspirer les rénovations

Figure 60 : Modèles communs retrouvés a Saint-Antoine-de-Tilly

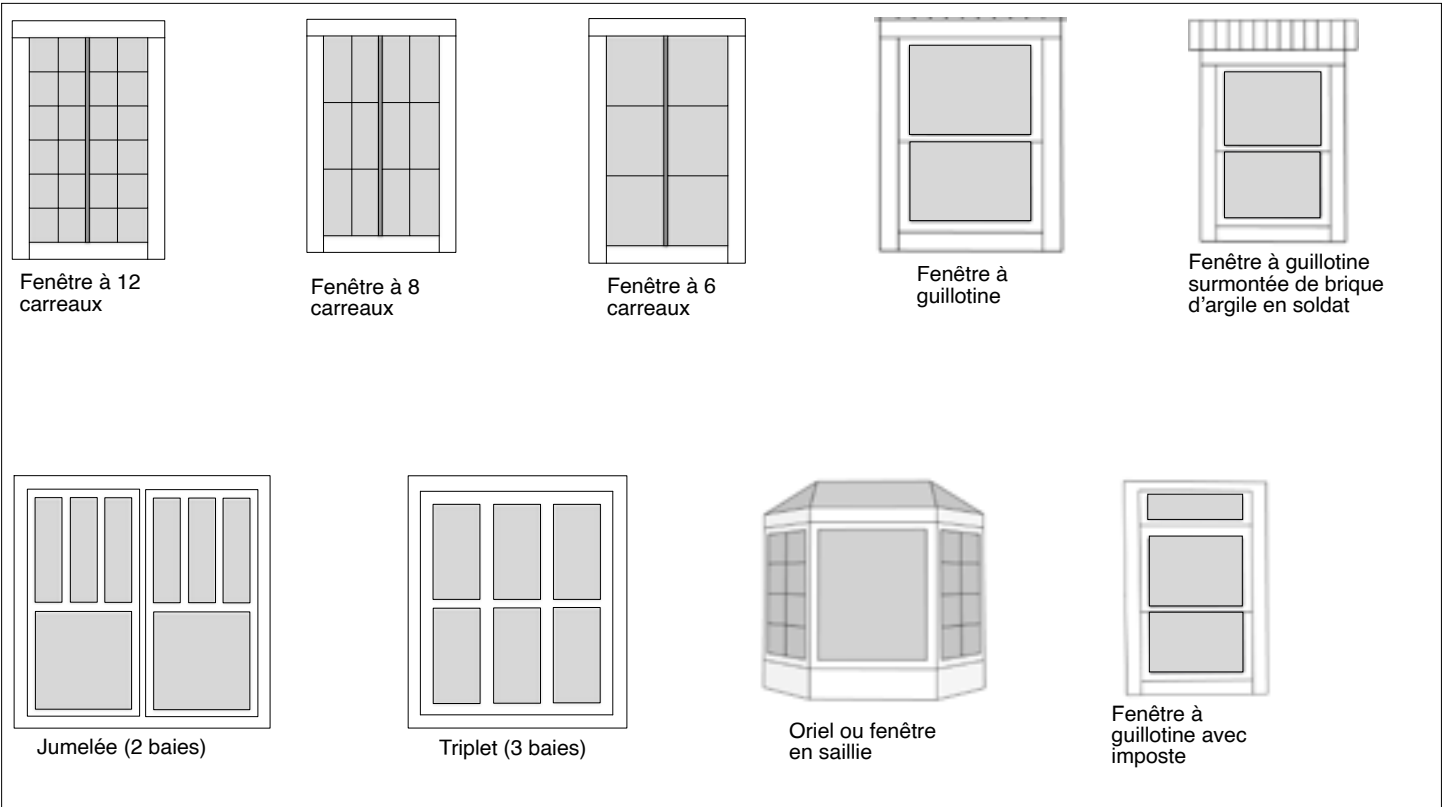


Figure 61 : Modèles communs de contrevents et chambranle mouluré

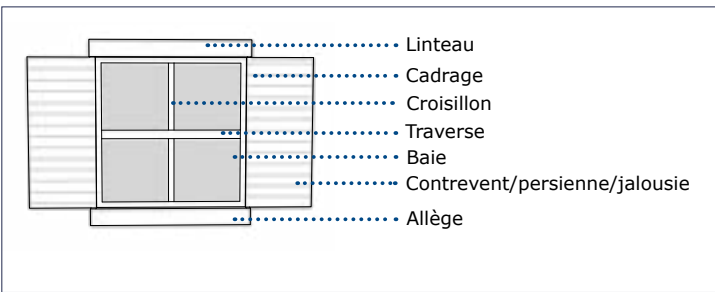
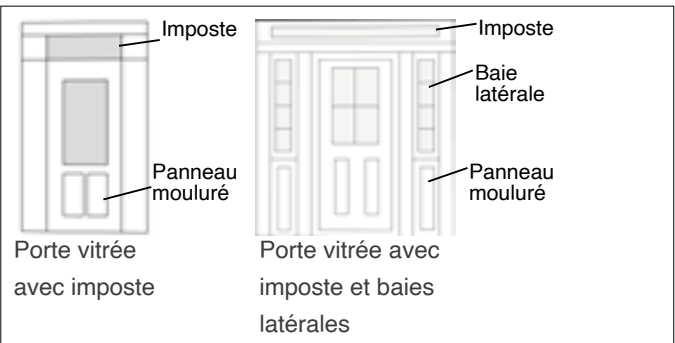


Figure 62 : Principaux modèles de porte de bois



## 3.3 RÉNOVATION

### 3.3.4. Remplacement des revêtements extérieurs et de certains matériaux

#### Objectif 4 :

Les matériaux doivent refléter l'identité villageoise de Saint-Antoine-de-Tilly et s'harmoniser à ceux des bâtiments environnants aux échelles :

Du bâtiment où s'opèrent les rénovations

Des bâtiments voisins

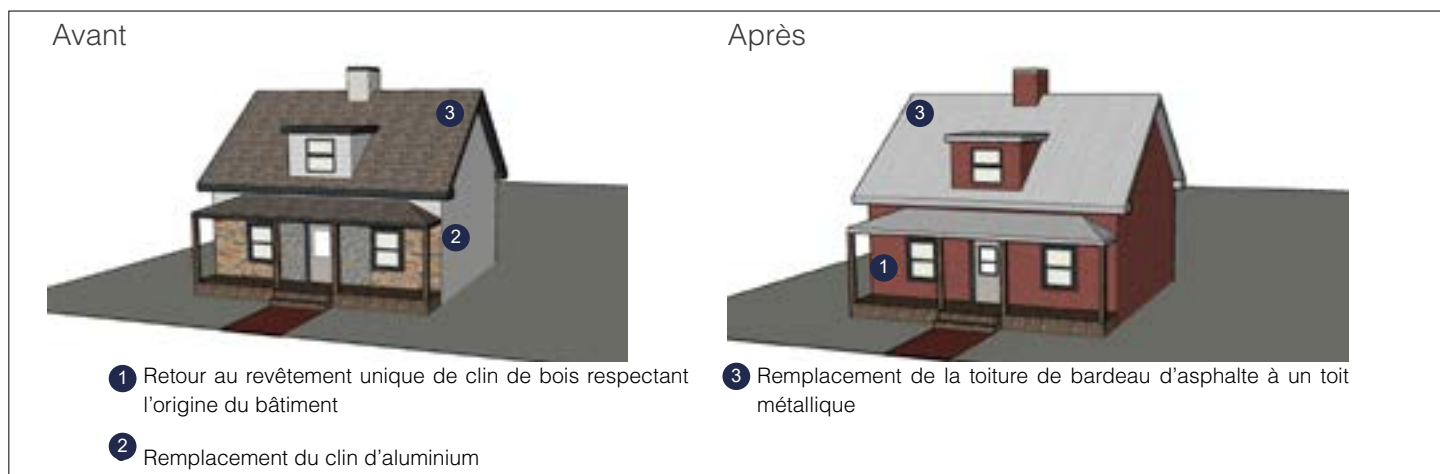
Du tronçon de rue

De la zone PIIA.

#### Critères:

- Préconiser une harmonisation entre les nouveaux revêtements (proportion des matériaux, coloris, etc.)
- Favoriser l'utilisation de matériaux qui s'harmonisent à ceux préservés sur les façades avant et latérale du corps du bâtiment et des bâtiments voisins
- Limiter le nombre de matériaux de revêtement utilisé, prioriser deux matériaux ou moins
- Prioriser des matériaux durables et naturels en harmonie avec le style architectural
- Éviter les revêtements de vinyle, de pierre, de béton et autres revêtements similaires (leurs entretiens sont plus difficiles et leurs durées de vie sont mises en doute)
- Prioriser une toiture avec des matériaux durables en harmonie avec le style architectural
- Lorsque possible, trouver une alternative au bardeau d'asphalte pour le revêtement de la toiture (faible durée de vie, forte **énergie grise**, non ou peu recyclable, contribue aux **îlots de chaleur**, émet des solvants dans l'air, etc.)
- Favoriser un toit de couleur pâle pour les toits à pente si l'agencement des coloris le permet.

Figure "63": "Exemple d'un bon remplacement des revêtements extérieurs en façades avant et latérales

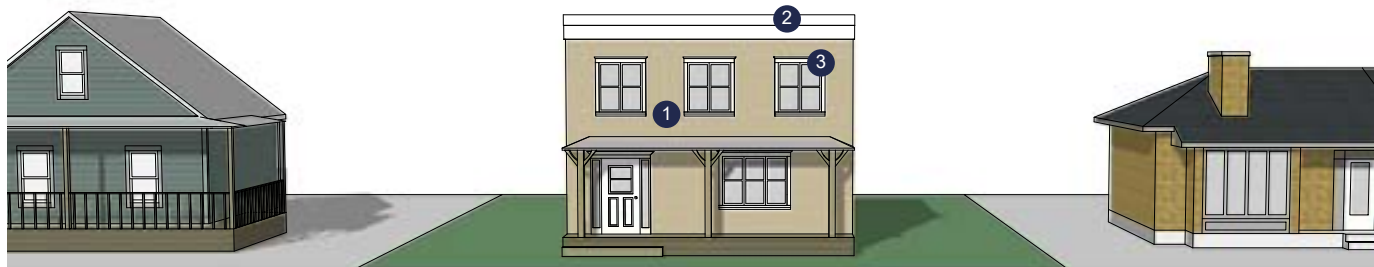


## 3.3 RÉNOVATION

### 3.3.4. Remplacement des revêtements extérieurs et de certains matériaux

Figure 64 : Exemple d'un bon remplacement des revêtements extérieurs

#### Avant le remplacement du revêtement extérieur

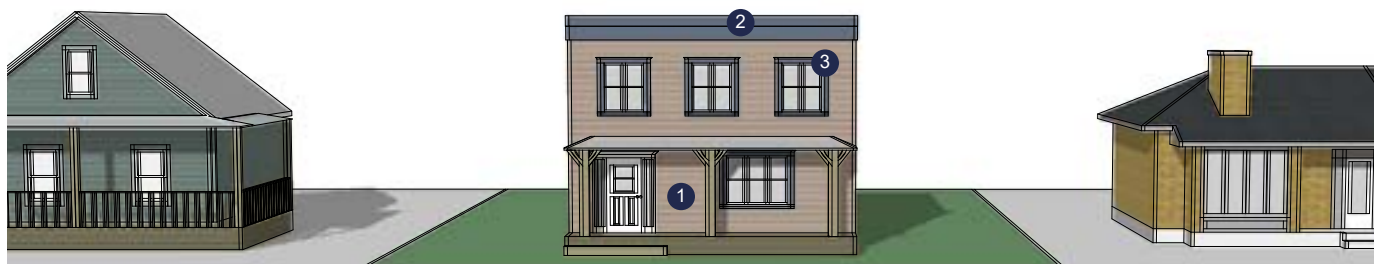


❶ Revêtement extérieur composé de stuc non harmonieux avec le style du bâtiment et des bâtiments voisins;

❷ Entablement en aluminium;

❸ Chambranle de fenêtre en bois peint.

#### Après le remplacement du revêtement extérieur



❶ Revêtement extérieur composé de clin de bois peint s'harmonisant avec le style du bâtiment et des bâtiments voisins;

❷ Entablement en aluminium peint/ remplacé de couleur bleue;

❸ Chambranle de fenêtre en bois peint/remplacé de couleur bleue.



## 3.3 RÉNOVATION

### 3.3.5. Rénovation des terrasses, galeries et balcons

#### Objectif 5 :

Les balcons, terrasses et galeries doivent refléter l'identité patrimoniale de Saint-Antoine-de-Tilly et s'harmoniser à ceux des bâtiments environnants aux échelles :

Du bâtiment

Des bâtiments voisins

Du tronçon de rue

De la zone PIIA

#### Critères:

- Toute modification de terrasses, de balcons ou de galeries doit contribuer à l'embellissement de l'espace public
- Harmoniser les couleurs et les matériaux avec le style du bâtiment.

Figure 65 : Exemple d'une galerie attachée à la toiture

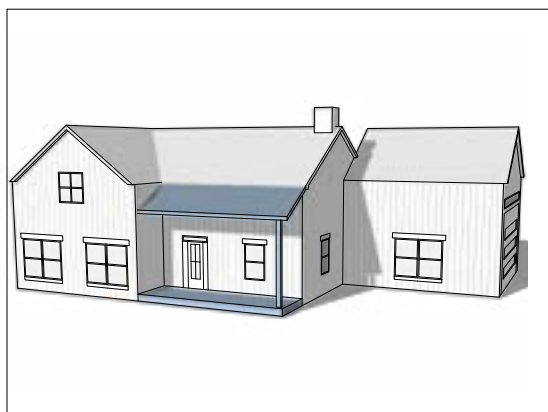
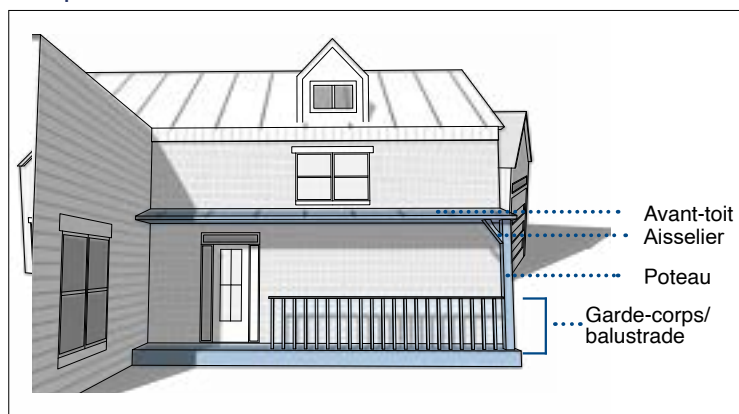


Figure 66 : Exemple d'une galerie avec avant-toit indépendant

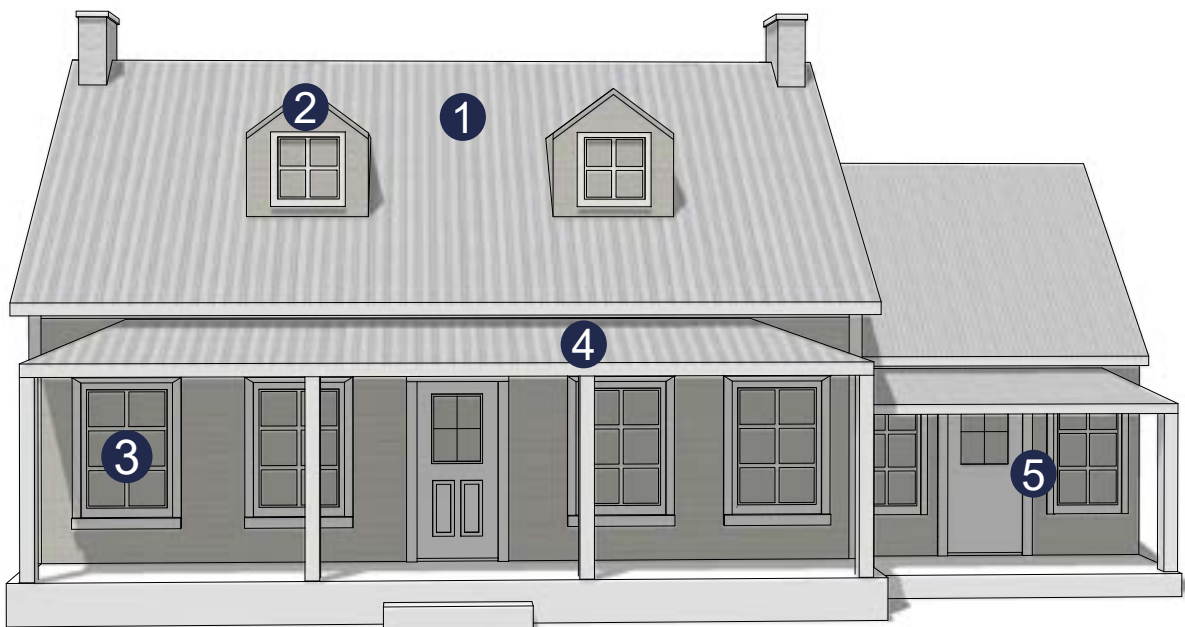


## 4. Bâtiment d'intérêt particulier et patrimonial

1. Maison québécoise et maison franco-québécoise
2. Cottage vernaculaire américain
3. Maison cubique
4. Maison d'inspiration victorienne
5. Maison mansarde
6. Maison de style néo-Queen Anne
7. Maison de style régence
8. Maison de villégiature
9. Bâtiment agricole d'intérêt

## 4.1 MAISON QUÉBÉCOISE ET MAISON FRANCO-QUÉBÉCOISE

### Présentation du style architectural



Originellement, la maison québécoise, aussi appelée maison canadienne, est d'inspiration française. Elle témoigne des premières constructions en milieu rural du XVIIe et XVIIIe siècle. S'adaptant au climat nordique, ses fondations ainsi que son toit débordant permettent d'affronter le froid et la neige.

- 1 Toit à deux versants droits ou courbés
- 2 Présence occasionnelle de **lucarnes**
  - Volume rectangulaire à un niveau d'occupation en plus des **combles** habitables
  - Disposition symétrique des ouvertures
- 3 Fenêtres à battants à carreaux
- 4 Galerie en façade avant couverte par son propre toit ou par l'avant-toit de la toiture principale
  - Composantes décoratives : **chambranles** autour des portes et des fenêtres (4), planches cornières (5), aisseliers
- 5 Présence fréquente d'une cuisine d'été.

## 4.1.1 Agrandissement

### 4.1.1.1 Volumétrie et gabarit

#### Objectif 1 :

L'agrandissement doit s'arrimer et mettre en valeur le corps principal du bâtiment.

#### Critères:

- a) Agrandir le bâtiment en façade latérale ou arrière, éviter tout agrandissement en façade avant (sauf galerie)
- b) S'assurer que l'agrandissement latéral s'implante en retrait de la façade avant du bâtiment
- c) Favoriser les mêmes caractéristiques architecturales que le corps principal du bâtiment lors d'un agrandissement latéral et arrière: formes et pentes du toit, les matériaux de revêtement extérieur, les ouvertures, l'ornementation, etc.
- d) S'assurer que l'agrandissement arrière soit le moins visible possible de la voie publique.

#### Exemples d'agrandissement en façade latérale s'implantant en retrait de la façade avant

Figure 67 : Ajout d'un bas-côté en façade latérale

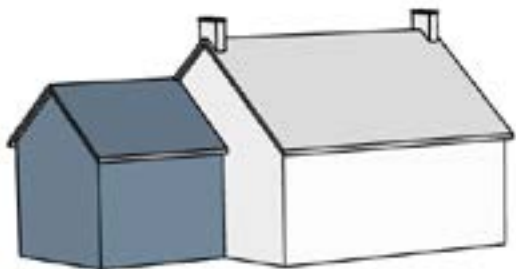


Figure 68 : Ajout d'un garage en façade latérale



#### Exemples d'agrandissement à l'arrière harmonieux: ancré et non ancré à la toiture

Figure 69 : Ajout d'un garage ancré à la toiture

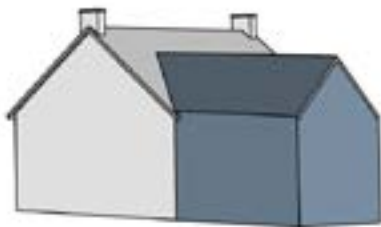


Figure 70 : Ajout d'un garage non ancré à la toiture

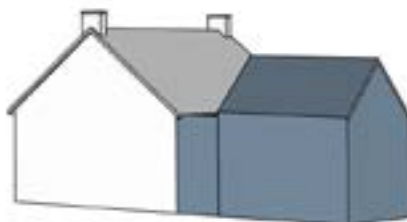


Figure 71 : Ajout d'un garage arrière avec toit à légère pente



## 4.1.1 Agrandissement

### 4.1.1.2 Toiture

#### Objectif 2 :

Les ajouts intégrés à la toiture doivent être insérés en harmonie avec le style architectural du bâtiment afin d'assurer la conservation et la mise en valeur de la toiture.

#### Critères:

- a) L'implantation d'un agrandissement en façade arrière peut être munie d'un toit à légère pente, mais doit être réalisée en harmonie
- b) Prioriser les modifications/agrandissement sur le versant arrière
- c) Favoriser un type de **lucarne** respectant le style architectural et la symétrie d'origine ou similaire à celles existantes lors d'ajout(s) de lucarne(s)
- d) Prioriser des fenêtres à battants à 4 carreaux pour les lucarnes.

#### Bons exemples d'ajouts de lucarnes

Figure 72 : Ajout d'une lucarne sur le versant arrière permettant de récupérer de l'espace sous le comble

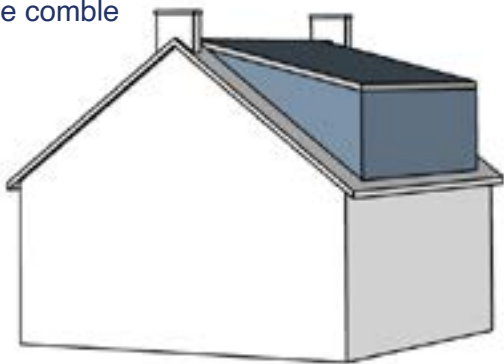


Figure 73 : Ajout de lucarne sur le versant avant

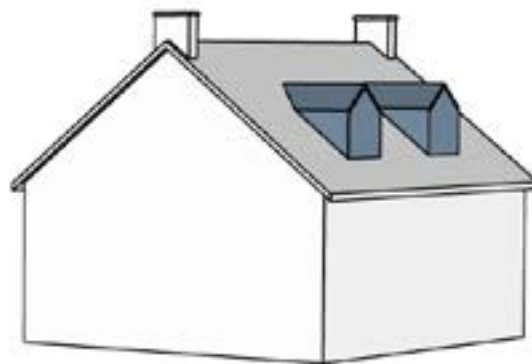


Figure 74 : Principaux modèles de lucarnes



Lucarne à croupe



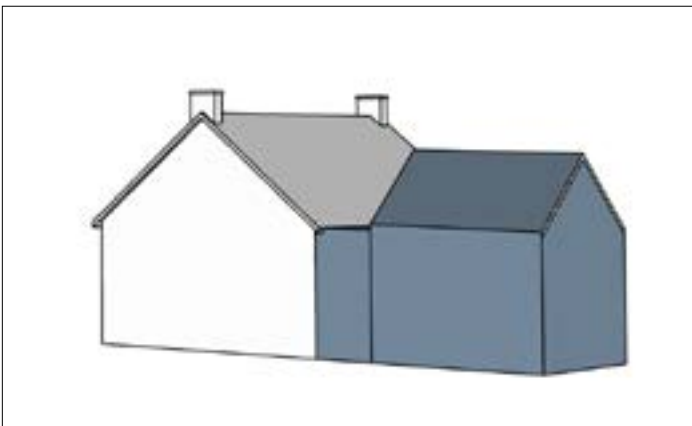
Lucarne à Pignon

## 4.1.1 Agrandissement

### 4.1.1.2 Toiture

- e) Conserver la forme et la pente d'origine, généralement entre 40 et 45 degrés
- f) Préserver la toiture à deux versants droits ou aux débords recourbés
- g) Favoriser un type de revêtement en tôle d'origine ou en bardeaux de bois tout en utilisant des matériaux actuels (tôle usinée d'apparence à baguette, bardeaux d'asphalte de type traditionnel).

Figure 75 : Conservation des formes et pentes du toit lors d'un agrandissement



#### Conseil

Le toit à deux versants aux débords recourbés est d'une importance capitale afin de préserver le style architectural. Celui-ci doit être préservé.

Figure 76 : Revêtements de toit à prioriser

Métallique



Bardeaux de cèdre



## 4.1.1 Agrandissement

### 4.1.1.3 Galeries et terrasses

#### Objectif 3 :

L'ajout d'une galerie ou une terrasse doit se réaliser en accord avec le style d'origine du bâtiment et s'y insérer harmonieusement.

#### Critères:

- a) L'implantation d'une galerie en façade avant doit s'insérer harmonieusement avec la forme de la toiture
- b) Prioriser le bois comme matériau
- c) Éviter le PVC, l'aluminium ou tout autre matériau synthétique
- d) Privilégier des poteaux carrés ou bien tournés
- e) Favoriser des **barrotins** carrés ou tournés fixés sous la main-courante lorsqu'il y a présence d'un garde-corps
- f) Préconiser l'intégration d'ornementation en bois respectant le style architectural.

#### Exemples d'implantation d'une galerie en façade avant

Figure 77 : Ajout d'une galerie en façade avant



Figure 78 : Ajout d'une galerie sur avant-toit courbe en façade avant



## 4.1.1 Agrandissement

### 4.1.1.4 Matériaux

#### Objectif 4 :

Les matériaux choisis pour l'agrandissement doivent se greffer harmonieusement avec le corps principal du bâtiment et ainsi contribuer à l'embellissement du voisinage, du tronçon de rue et de la zone PIIA.

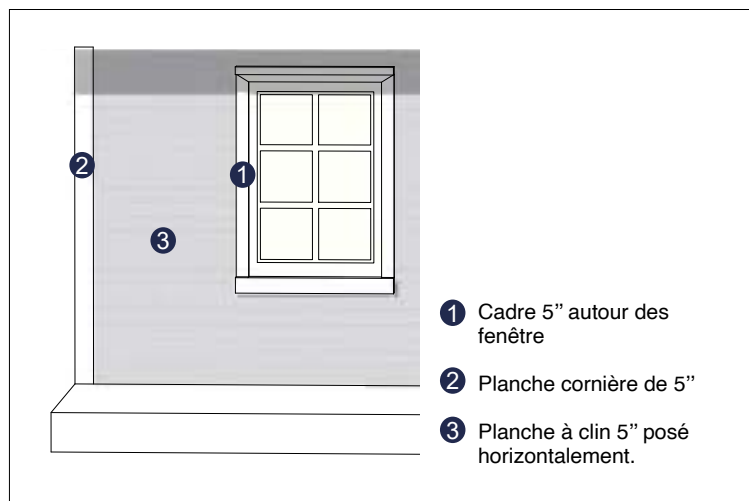
#### Critères:

- a) Conserver les matériaux d'origine du bâtiment, soit le bois, la pierre naturelle ou la brique d'argile (petit format) lors du remplacement du revêtement
- b) Prioriser la restauration des matériaux plutôt que leur remplacement
- c) Favoriser une largeur de planche s'approchant le plus près possible de 5 pouces lors du remplacement de planche(s) à clin, respectant le style d'origine
- d) Éviter les revêtements de vinyle, de fibre de bois comprimée, de pierre de béton et autres revêtements similaires. Leurs entretiens sont plus difficiles et leurs durées de vie sont mises en doute.

Figure 79 : Exemples de matériaux de revêtement extérieur naturels à prioriser



Figure 80 : Exemple de revêtement de clin de bois





## 4.1.1 Agrandissement

### 4.1.1.5 Ouvertures

#### Objectif 5 :

Les ouvertures de l'agrandissement doivent s'harmoniser avec celles du corps principal du bâtiment afin de préserver l'identité de la maison québécoise et franco-québécoise.

#### Critères:

- a) Préserver la symétrie, l'alignement des cadres supérieurs et le style architectural des ouvertures
- b) Favoriser une fenêtre à battants possédant quatre, six, huit ou douze carreaux, dépendamment de ses dimensions
- c) Préserver une forme rectangulaire respectant les proportions de deux sur trois
- d) Prioriser des **croisillons** disposés à l'extérieur du vitrage
- e) Prioriser le bois, bien que l'aluminium peut être utilisé.

Figure 81 : Principaux modèles de fenêtres

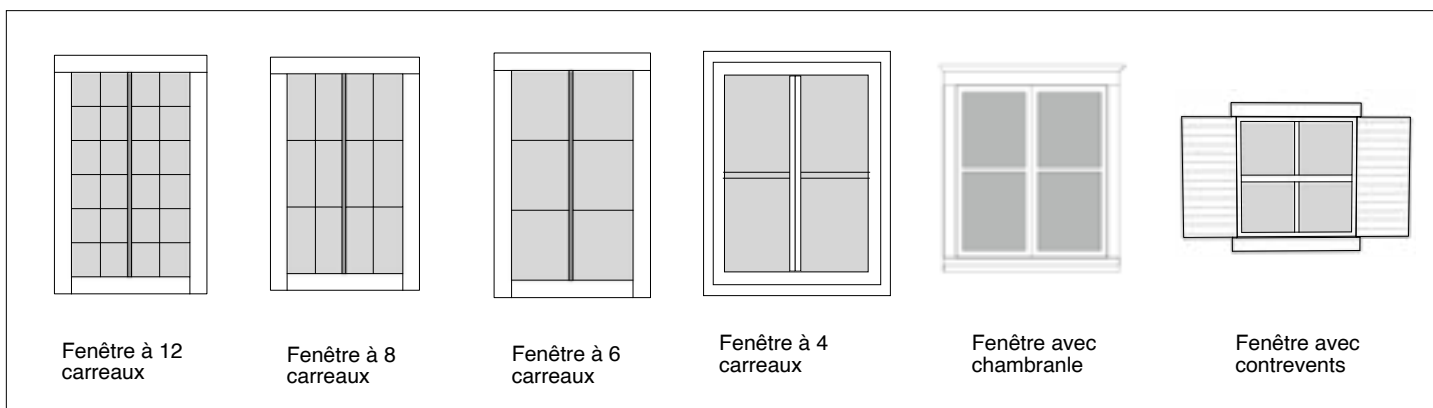
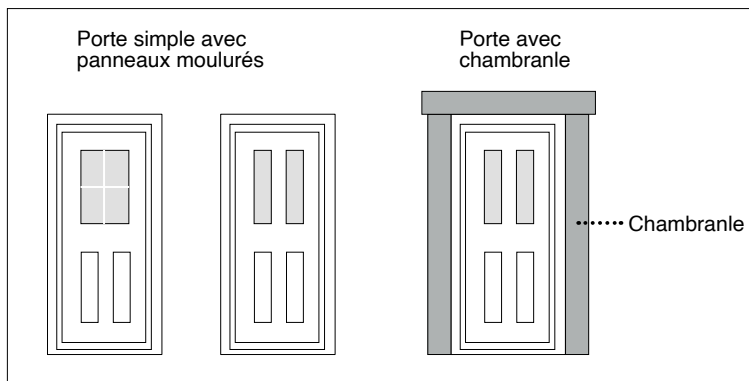


Figure 82 : Principaux modèles de portes de bois



#### Objectif 1 :

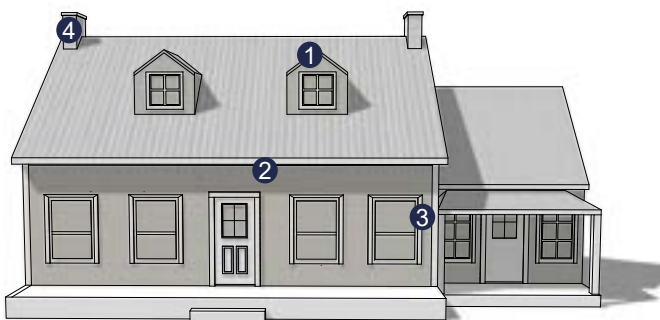
Les éléments significatifs doivent être conservés et mis en valeur afin de préserver l'intégrité du bâtiment.

#### Critères:

- a) Préserver les éléments significatifs du style architectural
- b) Harmoniser les détails architecturaux et l'ornementation avec le style du bâtiment
- c) Préserver les matériaux d'origines
- d) Préconiser leur mise en valeur
- e) Prioriser lors du remplacement des ouvertures, des portes et fenêtres de styles similaires ou harmonieux à celles d'origine (disposition des **croisillons** et des **traverses**, dimensions, couleur, forme, nombre de carreaux, etc.)
- f) Conserver/ajouter des **chambranles** en bois à tête mouluré lors du remplacement des ouvertures
- g) Favoriser des fenêtres écoénergétiques et s'assurer que l'installation est adéquate : isolation et étanchéité.

Figure 83 : Éléments significatifs à préserver et à restaurer lors d'une rénovation

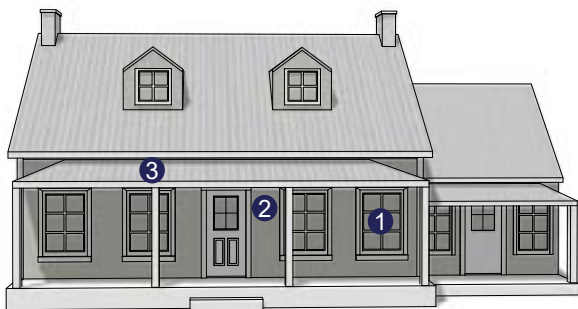
#### Avant rénovation



Élément significatif à préserver et à restaurer:

- ❶ Lucarne
- ❷ Revêtement de clin de bois
- ❸ Planche cornière
- ❹ Cheminée.

#### Après rénovation



Éléments et détails architecturaux rénovés ou restaurés

- ❶ Remplacement des ouvertures par des fenêtres à battants avec **chambranle**
- ❷ Restauration du clin de bois
- ❸ Ajout d'une galerie respectant le style d'origine.

#### Objectif 2 :

Les matériaux doivent refléter l'identité de la maison québécoise ou la maison franco-québécoise.

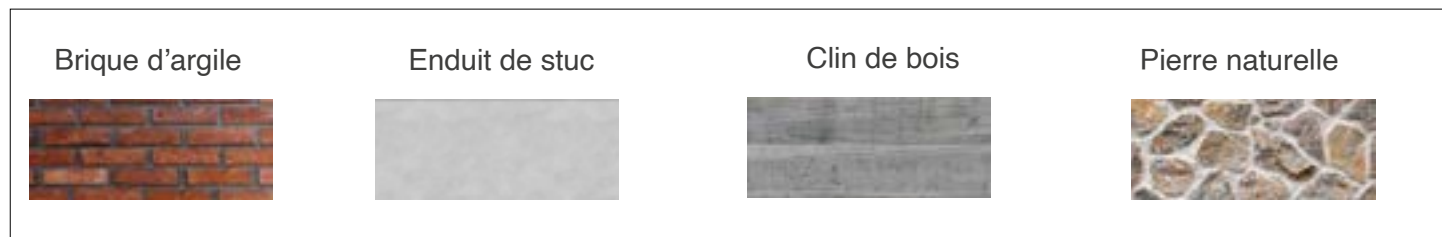
#### Critères:

- a) Préconiser une harmonisation entre les nouveaux revêtements (proportion des matériaux, coloris, etc.)
- b) Favoriser l'utilisation de matériaux qui s'harmonisent à ceux préservés sur les façades avant et latérale du corps du bâtiment
- c) Prioriser des matériaux durables et naturels en harmonie avec le style architectural
- d) Éviter les revêtements de vinyle, de pierre, de béton et autres revêtements similaires (leurs entretiens sont plus difficiles et leurs durées de vie sont mises en doute)
- e) Prioriser une toiture avec des matériaux durables en harmonie avec le style architectural
- f) Lorsque possible, trouver une alternative au bardeau d'asphalte pour le revêtement de la toiture (faible durée de vie, forte **énergie grise**, non ou peu recyclable, contribue aux **îlots de chaleur**, émet des solvants dans l'air, etc.)
- g) Favoriser un toit de couleur pâle pour les toits à pente si l'agencement des coloris le permet.

Figure 85 : Exemples de matériaux de toiture à prioriser

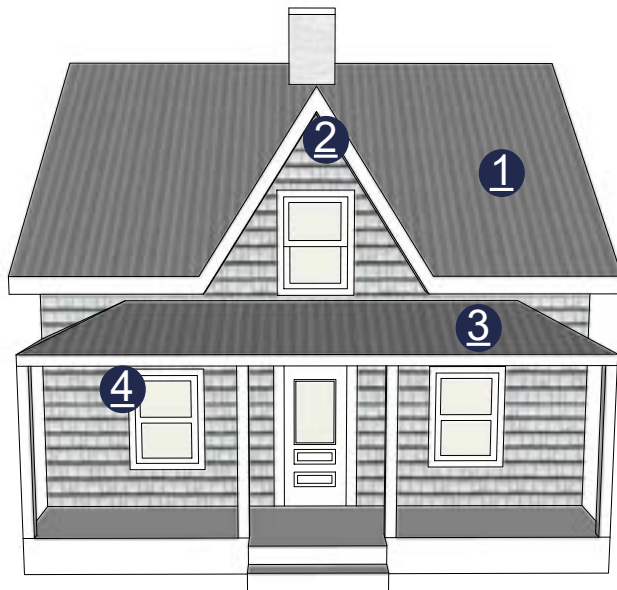


Figure 84 : Exemples de matériaux de revêtement extérieur naturels à prioriser



## 4.2 COTTAGE VERNACULAIRE AMÉRICAIN

### Présentation du style architectural



Au début de XXe siècle, l'industrialisation commence à se déployer dans le domaine de l'habitation. Les matériaux de construction sont dorénavant standardisés, on érige une habitation plus rapidement, avec une multitude de matériaux financièrement accessibles. Le Cottage d'inspiration vernaculaire américain s'inspire la plupart du temps des cottages ruraux américains et du style néogothique. Ils ont toutefois plusieurs points en commun, notamment leur revêtement de planche à clin ou de bardeaux de bois. Leur grande galerie en façade principale pouvant parfois se déployer en façade latérale. Leur toiture à deux versants droits intégrant la plupart du temps une lucarne-pignon ou bien un mur-pignon en façade avant.

- 1 Toiture à deux versants droits
- 2 Présence d'une **lucarne-pignon**  
Volume rectangulaire, carré ou occasionnellement en forme de " L";
- 3 Galerie couverte d'un auvent  
Composantes décoratives: Planche cornière, brique en soldat, d'aiselier et de poteaux moulurés sur la galerie
- 4 Fenêtre à guillotine ou à battants  
Revêtement de planches de bois  
D'un étage à deux étages en plus des **combles**, occasionnellement, le deuxième étage est aménagé dans les combles;

## 4.2 COTTAGE VERNACULAIRE AMÉRICAIN

### 4.2.1 Agrandissement

#### 4.2.1.1 Volumétrie et gabarit

##### Objectif 1 :

L'agrandissement doit s'arrimer et mettre en valeur le corps principal du bâtiment.

##### Critères:

- a) Mettre en valeur le corps principal du bâtiment lors d'un agrandissement
- b) Agrandir le bâtiment en façade latérale ou arrière, éviter tout agrandissement en façade avant (sauf galerie)
- c) S'assurer que l'agrandissement latéral s'implante en retrait de la façade avant du bâtiment
- d) Favoriser les mêmes caractéristiques architecturales que le corps du bâtiment lors d'un agrandissement latéral et arrière: formes et pentes du toit, les matériaux de revêtement extérieur, les ouvertures, l'ornementation, etc.
- e) S'assurer que l'agrandissement arrière soit le moins visible possible de la voie publique.

#### Exemples d'agrandissement en façade latérale s'implantant en retrait de la façade avant

Figure 86 : Ajout d'un bas-côté en façade latérale

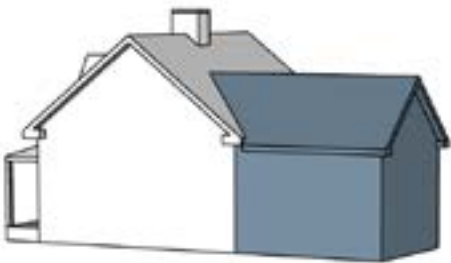


Figure 87 : Ajout d'un garage en façade latérale



#### Exemple d'agrandissement pour un garage

Figure 88 : Ajout d'un garage ancré à la toiture



## 4.2 COTTAGE VERNACULAIRE AMÉRICAIN

### 4.2.1 Agrandissement

#### 4.2.1.2 Toiture

##### Objectif 2 :

Les ajouts intégrés à la toiture doivent être insérés en harmonie avec le style architectural du bâtiment afin d'assurer la conservation et la mise en valeur de la toiture.

##### Critères:

- a) Conserver la forme et la pente d'origine, la pente est généralement moyenne
- b) Prioriser les modifications/agrandissement sur le versant arrière
- c) Préserver les **corniches** débordantes du corps du bâtiment ainsi que leurs ornementations
- d) Conserver les **lucarnes-pignons**, elles sont une composante importante du style architectural
- e) Conserver les toits coniques.

Figure 89 : Exemple d'un toit commun à deux versants avec lucarne-pignon centrée



Figure 90 : Exemple d'un toit commun à deux versants avec mur-pignon en façade avant



## 4.2 COTTAGE VERNACULAIRE AMÉRICAIN

### 4.2.1 Agrandissement

#### 4.2.1.3 Galeries et terrasses

#### Objectif 3 :

L'ajout d'une galerie ou une terrasse doit se réaliser en accord avec le style d'origine du bâtiment et s'y insérer harmonieusement.

#### Critères:

- a) L'implantation d'une galerie/véranda/porche doit être munie de son propre toit et s'harmoniser avec le style architectural du bâtiment
- b) Prioriser le bois comme matériau
- c) Éviter le PVC, l'aluminium ou tout autre matériau synthétique
- d) Privilégier des poteaux carrés ou bien tournés
- e) Favoriser des **barrotins** carrés ou tournés fixés sous la main-courante lorsqu'il y a présence d'un garde-corps
- f) Préconiser l'intégration d'ornementation en bois simple respectant le style architectural (comme l'**aisselier**)
- g) Préserver la galerie, elle est une composante importante de l'architecture
- h) Favoriser une galerie de superficie et de style similaire à celle d'origine lors de son remplacement
- i) Conserver les matériaux et le style d'origine de la galerie.

#### Exemples d'implantation d'une galerie en façade avant

Figure 91 : Ajout d'une galerie en façade avant



## 4.2 COTTAGE VERNACULAIRE AMÉRICAIN

### 4.2.1 Agrandissement

#### 4.2.1.4 Matériaux

#### Objectif 4 :

Les matériaux choisis pour l'agrandissement doivent être très semblable et doit concorder avec le bâtiment principal et cette concordance doit créer un milieu de vie de qualité.

#### Critères:

- a) Conserver les matériaux d'origine du bâtiment, soit les planches à clin de bois ou d'aluminium, le bardeau de bois ou la brique d'argile
- b) Favoriser une largeur de planche s'approchant le plus près possible de 5 pouces lors du remplacement de planche(s) à clin, respectant le style d'origine
- c) Intégrer des planches cornières aux coins des murs latéraux lorsque le revêtement est en planche à clin
- d) Éviter les revêtements de vinyle, de fibre de bois comprimée et autres revêtements similaires. Leurs entretiens sont plus difficiles et leurs durées de vie sont mises en doute.

Figure 92 : Exemples de matériaux de revêtement extérieur naturels à prioriser

Brique d'argile



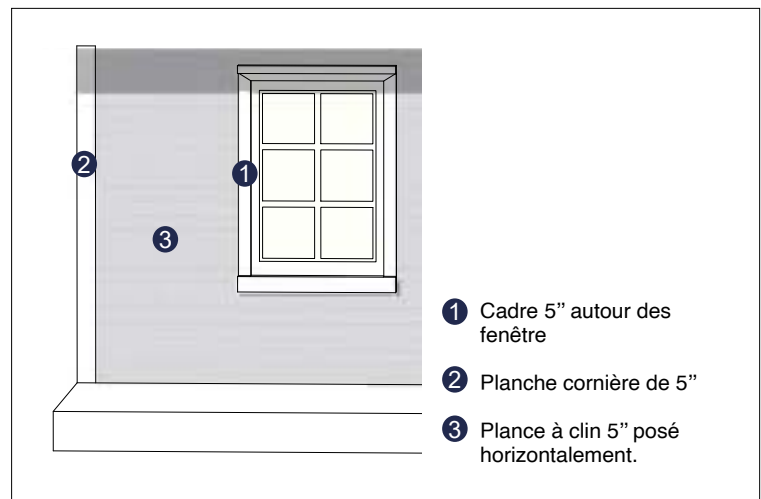
Bardeau de bois



Clin de bois



Figure 93 : Exemple de revêtement de clin de bois





## 4.2 COTTAGE VERNACULAIRE AMÉRICAIN

### 4.2.1 Agrandissement

#### 4.2.1.5 Ouvertures

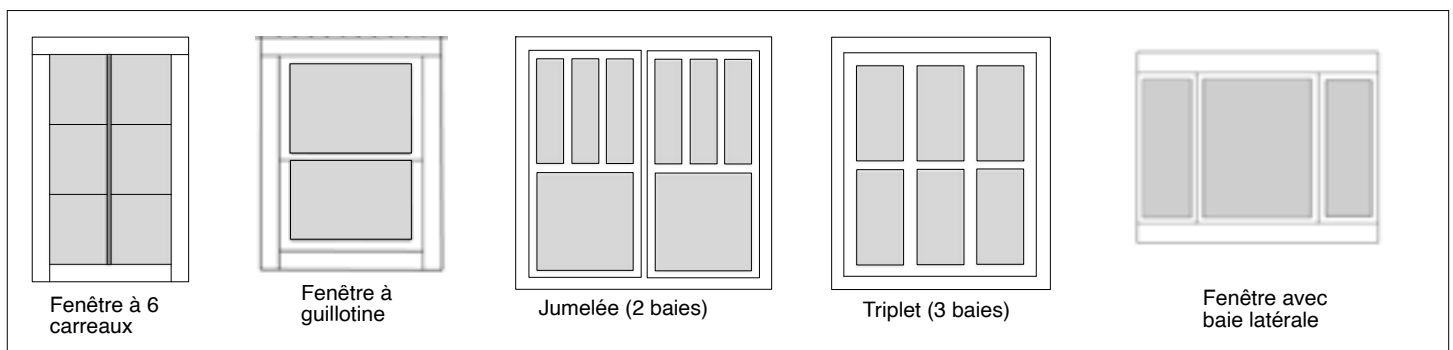
##### Objectif 5 :

Les ouvertures de l'agrandissement doivent s'harmoniser avec celles du corps principal du bâtiment afin de préserver l'identité du cottage vernaculaire.

##### Critères:

- a) Préserver la symétrie, l'alignement des cadres supérieurs, les dimensions et le style architectural des ouvertures
- b) Conserver/ajouter des **chambranles** lors du remplacement des fenêtres
- c) Favoriser une fenêtre à battants à grands carreaux ou à guillotine, celle-ci peut être surmontée d'une **imposte**
- d) Préserver les fenêtres jumelées ou triplets dans les murs pignons
- e) Conserver une fenêtre simple ou jumelée dans les **lucarnes-pignons**
- f) Préserver une forme rectangulaire respectant les proportions de deux sur trois
- g) Prioriser des **croisillons** disposés à l'extérieur du vitrage respectant le style d'origine
- h) Favoriser le bois, bien que l'aluminium peut être utilisé
- i) Prioriser un chambranle au-dessus de la porte avant principale
- j) Favoriser une porte centrée en façade principale respectant l'emplacement d'origine, occasionnellement elle est décentrée
- k) Favoriser des portes de bois vitrées sans carreaux dans la partie supérieure (30% à 70%) munies d'un caisson dans la partie basse
- l) Préconiser le bois, bien que l'aluminium convient.

Figure 94 : Principaux modèles de fenêtres



## 4.2 COTTAGE VERNACULAIRE AMÉRICAIN

### 4.2.1 Agrandissement

#### 4.2.1.5 Ouvertures

Figure 95 : Exemple d'ouverture symétrique sur la façade avant



Figure 96 : Principaux modèles de portes de bois

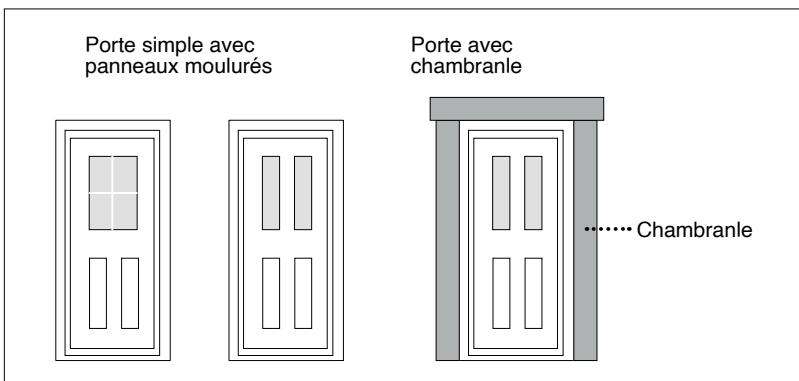
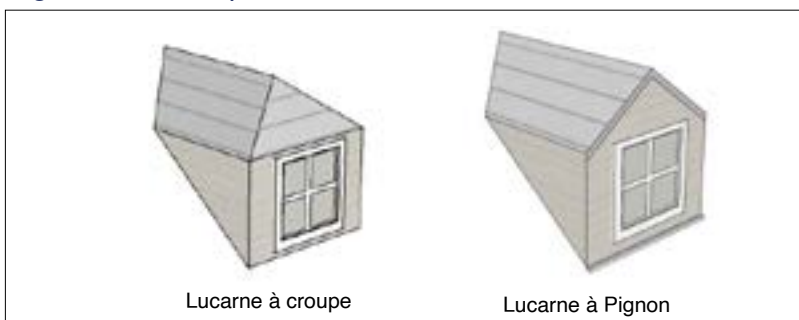


Figure 97 : Principaux modèles de lucarnes



## 4.2 COTTAGE VERNACULAIRE AMÉRICAIN

### 4.2.2 Rénovation et restauration

#### 4.2.2.1 Notion de préservation des éléments significatifs

##### Objectif 1 :

Les éléments significatifs doivent être conservés et mis en valeur afin de préserver l'intégrité du bâtiment.

##### Critères:

- a) Préserver les éléments significatifs du style architectural
- b) Harmoniser les détails architecturaux et l'ornementation avec le style du bâtiment
- c) Préserver les matériaux d'origines et préconiser leur mise en valeur
- d) Prioriser lors du remplacement des ouvertures, des portes et fenêtres de styles similaires ou harmonieux à celles d'origine (disposition des **croisillons** et des **traverses**, dimensions, couleur, forme, nombre de carreaux, etc.)
- e) Conserver/ajouter des **chambranles** en bois à tête mouluré lors du remplacement des ouvertures
- f) Favoriser des fenêtres écoénergétiques et s'assurer que l'installation est adéquate : isolation et étanchéité.

Figure 98 : Éléments significatifs à préserver et à restaurer lors d'une rénovation

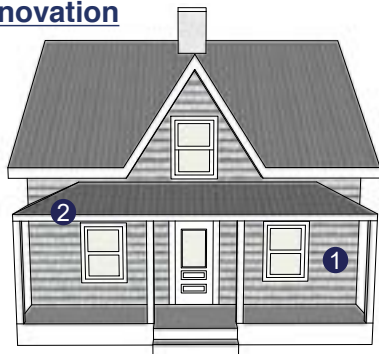
##### Avant rénovation



##### Élément significatif à préserver et à restaurer:

- ❶ Présence d'un lucarne-pignon
- ❷ Ouverture en fenêtre à guillotine
- ❸ Revêtement du toit en tôle métallique

##### Après rénovation



##### Éléments et détails architecturaux rénovés ou restaurés

- ❶ Revêtement des façades extérieures en bardeaux de bois
- ❷ Entrée principale aménagée avec un patio à l'avant de la maison

## 4.2 COTTAGE VERNACULAIRE AMÉRICAIN

### 4.2.2 Rénovation et restauration

#### 4.2.2.2 Remplacement des revêtements extérieurs et matériaux

##### Objectif 2 :

Les matériaux doivent refléter l'identité de la maison vernaculaire américaine.

##### Critères:

- a) Préconiser une harmonisation entre les nouveaux revêtements (proportion des matériaux, coloris, etc.)
- b) Favoriser l'utilisation de matériaux qui s'harmonisent à ceux préservés sur les façades avant et latérales du corps du bâtiment
- c) Prioriser des matériaux durables et naturels en harmonie avec le style architectural
- d) Éviter les revêtements de vinyle, de pierre, de béton et autres revêtements similaires (leurs entretiens sont plus difficiles et leurs durées de vie sont mises en doute)
- e) Prioriser une toiture avec des matériaux durables en harmonie avec le style architectural
- f) Lorsque possible, trouver une alternative au bardeau d'asphalte pour le revêtement de la toiture (faible durée de vie, forte **énergie grise**, non ou peu recyclable, contribue aux **îlots de chaleur**, émet des solvants dans l'air, etc.)
- g) Favoriser un toit de couleur pâle pour les toits à pente si l'agencement des coloris le permet.

Figure 100 : Exemples de matériaux de toiture à prioriser

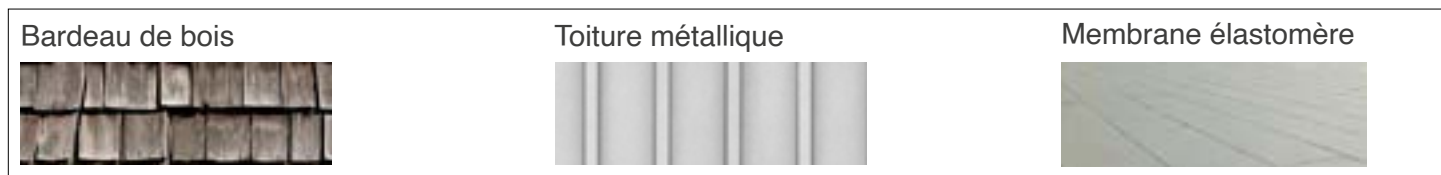
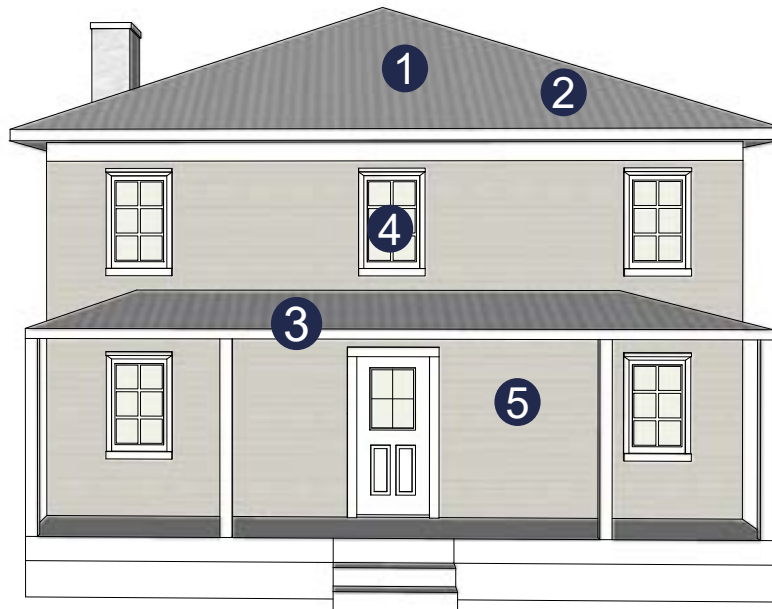


Figure 99 : Exemples de matériaux de revêtement extérieur naturels à prioriser



## 4.3 MAISON CUBIQUE

### Présentation du style architectural



La Maison cubique, également appelée le modèle Four Square, est l'un des styles architecturaux qui se déploie au Québec. Créée en 1891 par Frank Kidder, un architecte de Denver, cette habitation se popularise tant en milieu rural qu'urbain. Elle devient populaire, car elle offre de spacieux espaces intérieurs, dus notamment à ses deux étages complets surmontés d'un toit pavillon ou plat. Son ornementation s'inspire de différents courants architecturaux comme le Romantique ou bien le Contemporain (néo-classique, Queen Anne, Arts and Crafts, Prairie, etc).

- ❶ Volume carré spacieux de deux étages complets en plus des combles  
Toit plat ou pavillon (4 versants) à pente faible  
Présence de **lucarne** occasionnellement
- ❷ Revêtement du toit en tôle métallique ou en bardeaux d'asphalte
- ❸ Possède parfois une galerie avant ou qui contourne le bâtiment  
Fenêtre à guillotine ou à battants disposé symétriquement et parfois muni d'impôstes
- ❹ Revêtement extérieur composé de brique d'argile, de planches à clin de bois
- ❺ Ornementé parfois de brique d'argile en soldat au-dessus des ouvertures, de **chambranles** en bois et de larges **corniches** à console sous les débords du toit.

## 4.3 MAISON CUBIQUE

### 4.3.1 Agrandissement

#### 4.3.1.1 Volumétrie et gabarit

##### Objectif 1 :

L'agrandissement doit s'arrimer et mettre en valeur le corps principal du bâtiment.

##### Critères:

- a) Agrandir le bâtiment en façade latérale ou arrière, éviter tout agrandissement en façade avant (sauf galerie)
- b) S'assurer que l'agrandissement latéral s'implante en retrait de la façade avant du bâtiment
- c) Favoriser les mêmes caractéristiques architecturales que le corps principal du bâtiment lors d'un agrandissement latéral et arrière: formes et pentes du toit, les matériaux de revêtement extérieur, les ouvertures, l'ornementation, etc.
- d) S'assurer que l'agrandissement arrière soit le moins visible possible de la voie publique.

##### Exemples d'agrandissement pour un garage en façade latérale

Figure 101 : Ajout d'un garage en façade latérale



Figure 102 : Ajout d'un annexe de 2e étages en retrait incluant un garage en façade latérale



Figure 103 : Ajout d'un garage à toit plat en façade latérale



Figure 104 : Ajout d'un garage dégagé de la façade latérale



## 4.3 MAISON CUBIQUE

### 4.3.1 Agrandissement

#### 4.3.1.1 Volumétrie et gabarit

##### Exemples d'agrandissement à l'arrière harmonieux: ancré et non ancré à la toiture

Figure 105 : Agrandissement en façade arrière

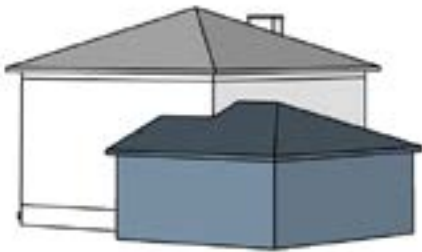


Figure 106 : Agrandissement en façade arrière



Figure 107 : Agrandissement en façade arrière

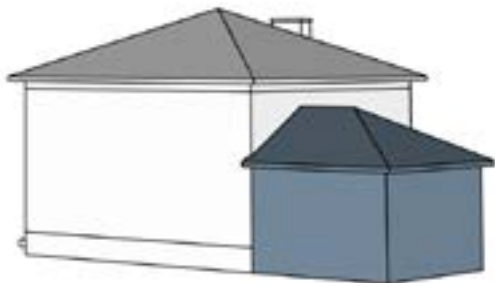


Figure 108 : Principaux modèles de lucarnes



Lucarne à croupe



Lucarne à Pignon



Lucarne à mansarde



Lucarne semi-circulaire

## 4.3 MAISON CUBIQUE

### 4.3.1 Agrandissement

#### 4.3.1.2 Galeries et terrasses

##### Objectif 2 :

L'ajout d'une galerie doit se réaliser en accord avec le style d'origine du bâtiment et s'y insérer harmonieusement.

##### Critères:

- a) L'implantation d'une galerie en façade avant doit s'insérer harmonieusement avec la forme de la toiture
- b) Prioriser le bois comme matériau
- c) Éviter le PVC, l'aluminium ou tout autre matériau synthétique
- d) Privilégier des poteaux carrés ou bien tournés
- e) Favoriser des **barrotins** carrés ou tournés fixés sous la main-courante lorsqu'il y a présence d'un garde-corps
- f) Préconiser l'intégration d'ornementation en bois respectant le style architectural.

##### Exemples d'implantation d'une galerie en façade avant

Figure 109 : Ajout d'une galerie en façade avant





## 4.3 MAISON CUBIQUE

### 4.3.1 Agrandissement

#### 4.3.1.3 Matériaux

##### Objectif 3 :

Les matériaux choisis pour l'agrandissement doivent se greffer harmonieusement avec le corps principal du bâtiment.

##### Critères:

- a) Conserver les matériaux d'origine du bâtiment, soit le bois, la pierre naturelle ou la brique d'argile (petit format) lors du remplacement du revêtement
- b) Prioriser la restauration des matériaux plutôt que leur remplacement
- c) Favoriser une largeur de planche s'approchant le plus près possible de 5 pouces lors du remplacement de planche(s) à clin, respectant le style d'origine
- d) Éviter les revêtements de vinyle, de fibre de bois comprimée, de pierre de béton et autres revêtements similaires. Leurs entretiens sont plus difficiles et leurs durées de vie sont mises en doute.

Figure 111 : Exemples de matériaux de revêtement extérieur naturels à prioriser

Brique d'argile



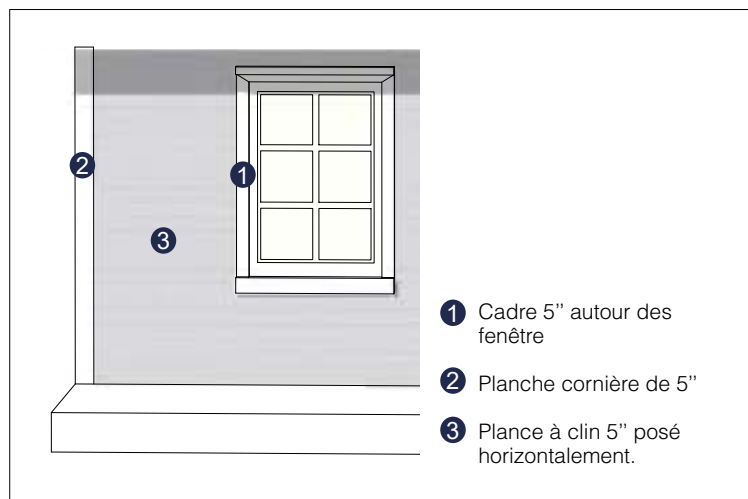
Clin de bois



Bardeau de bois



Figure 110 : Exemple de revêtement de clin de bois



## 4.3 MAISON CUBIQUE

### 4.3.1 Agrandissement

#### 4.3.1.4 Ouvertures

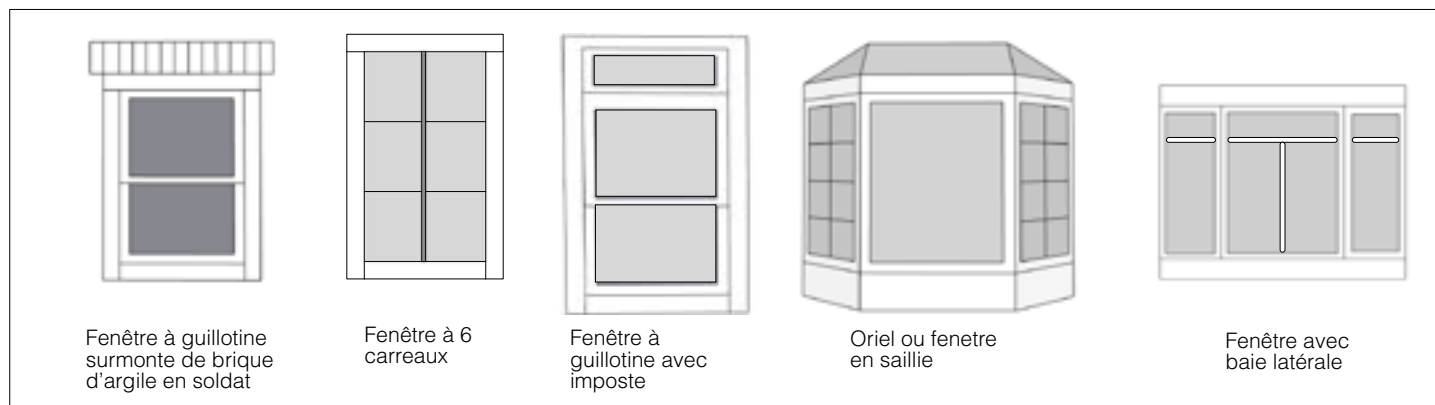
##### Objectif 4 :

Les ouvertures de l'agrandissement doivent s'harmoniser avec celles du corps principal du bâtiment afin de préserver l'identité de la maison cubique.

##### Critères:

- a) Préserver la symétrie, l'alignement des cadres supérieurs et le style architectural des ouvertures
- b) Favoriser une fenêtre à battants possédant quatre, six, huit ou douze carreaux, selon ses dimensions ou opter pour une fenêtre à guillotine
- c) Préserver une forme rectangulaire respectant les proportions de deux sur trois
- d) Prioriser des **croisillons** disposés à l'extérieur du vitrage
- e) Prioriser le bois, bien que l'aluminium peut être utilisé.

Figure 112 : Principaux modèles de fenêtres



## 4.3 MAISON CUBIQUE

### 4.3.1 Agrandissement

#### 4.3.1.4 Ouvertures

Figure 113 : Principaux modèles de portes de bois

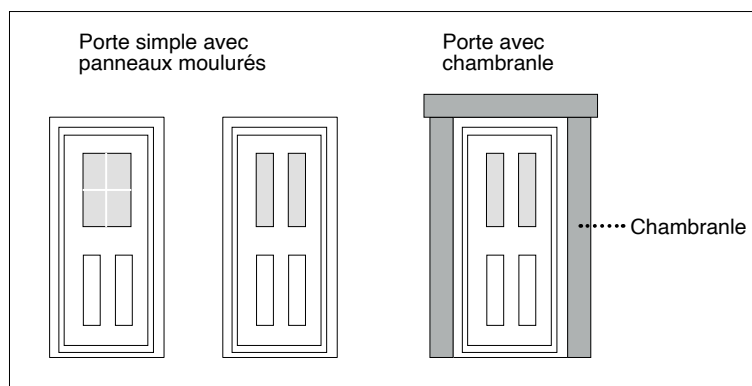
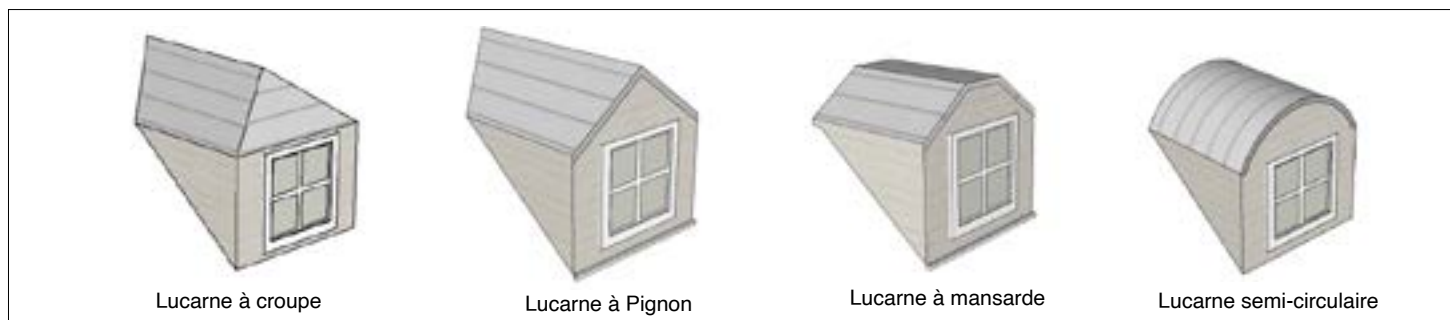


Figure 114 : Principaux modèles de lucarnes



## 4.3 MAISON CUBIQUE

### 4.3.2 Rénovation et restauration

#### 4.3.2.1 Notion de préservation des éléments significatifs

##### Objectif 1 :

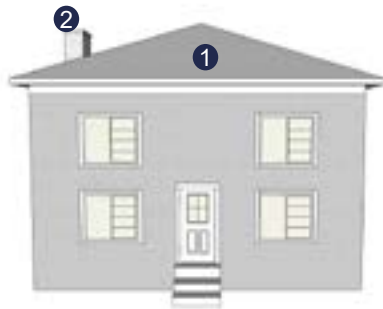
Les éléments significatifs doivent être conservés et mis en valeur afin de préserver l'intégrité du bâtiment.

##### Critères:

- a) Préserver les éléments significatifs du style architectural
- b) Harmoniser les détails architecturaux et l'ornementation avec le style du bâtiment
- c) Préserver les matériaux d'origines et préconiser leur mise en valeur
- d) Prioriser lors du remplacement des ouvertures, des portes et fenêtres de styles similaires ou harmonieux à celles d'origine (disposition des **croisillons** et des **traverses**, dimensions, couleur, forme, nombre de carreaux, etc.)
- e) Conserver/ajouter des **chambranles** en bois à tête mouluré lors du remplacement des ouvertures
- f) Favoriser des fenêtres écoénergétiques et s'assurer que l'installation est adéquate : isolation et étanchéité.

Figure 115 : Éléments significatifs à préserver et à restaurer lors d'une rénovation

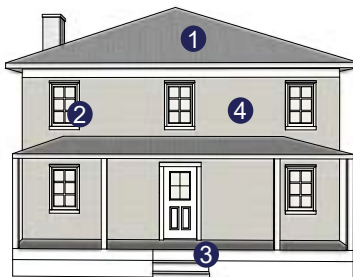
##### Avant rénovation



Élément significatif à Présevé et à restaurer:

- ① Toiture pavillon (4 versants)
- ② Cheminée.

##### Après rénovation



Éléments et détails architecturaux rénovés ou restaurés

- ① Toiture à revêtement de tôle métallique
- ② Ouverture de fenêtre à battants à carreaux
- ③ Entrée principale aménagée en galerie avant munie d'un toit indépendant
- ④ Revêtement des façades extérieur en clin de bois.

## 4.3 MAISON CUBIQUE

### 4.3.2 Rénovation et restauration

#### 4.3.2.2 Remplacement des revêtements extérieurs et matériaux

##### Objectif 2 :

Les matériaux doivent refléter l'identité de la maison cubique.

##### Critères:

- a) Préconiser une harmonisation entre les nouveaux revêtements (proportion des matériaux, coloris, etc.)
- b) Favoriser l'utilisation de matériaux qui s'harmonisent à ceux préservés sur les façades avant et latérale du corps du bâtiment
- c) Prioriser des matériaux durables et naturels en harmonie avec le style architectural
- d) Éviter les revêtements de vinyle, de pierre, de béton et autres revêtements similaires (leurs entretiens sont plus difficiles et leurs durées de vie sont mises en doute)
- e) Prioriser une toiture avec des matériaux durables en harmonie avec le style architectural
- f) Lorsque possible, trouver une alternative au bardeau d'asphalte pour le revêtement de la toiture (faible durée de vie, forte **énergie grise**, non ou peu recyclable, contribue aux **îlots de chaleur**, émet des solvants dans l'air, etc.)
- g) Favoriser un toit de couleur pâle pour les toits à pente si l'agencement des coloris le permet.

Figure 117 : Exemples de matériaux de toiture à prioriser

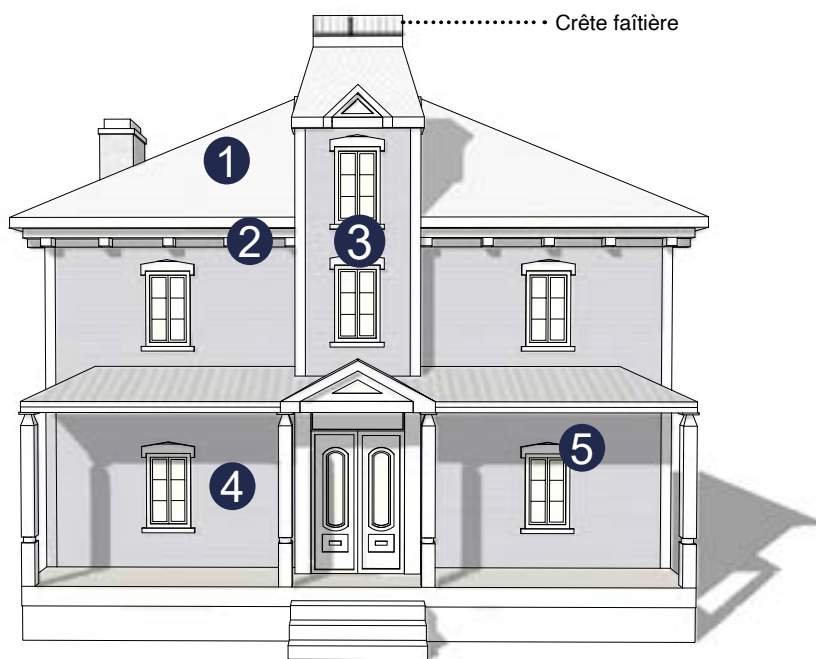


Figure 116 : Exemples de matériaux de revêtement extérieur naturels à prioriser



## 4.4 MAISON D'INSPIRATION VICTORIENNE

### Présentation du style architectural



La conception architecturale fait appel à un ensemble d'éléments d'architecture empruntés à divers styles antérieurs, un toit en pavillon à terrasse faîtière coiffe une forme commune, le cube. La disposition des ouvertures, très symétrique. La corniche de toit, ornée d'énormes consoles. Quant aux frontons qui couronnent les ouvertures, leur conception lourde et complexe en fait des ornements typiquement éclectiques. La tour centrale à demi hors œuvre est, elle aussi, coiffée d'un toit en pavillon avec crête faîtière. Briques en chaînages d'angle lorsqu'il y a un revêtement de briques.

- ❶ Toit en pavillon (4 versants) à **crête faîtière**
- ❷ **Corniche** de toit ornée d'énormes consoles
- ❸ Tour demi hors-œuvre surmontée d'un toit en pavillon à **crête faîtière**  
Muni fréquemment de balcon à fronton et à Pignon  
**Solage** en pierre
- ❹ Plan principal de forme carré ou rectangulaire
- ❺ Revêtement extérieur en clin de bois ou brique avec chaînage d'angle  
Composantes décoratives : **chambranles** autour des portes et des fenêtres.

## 4.4 MAISON D'INSPIRATION VICTORIENNE

### 4.4.1 Agrandissement

#### 4.4.1.1 Volumétrie et gabarit

##### Objectif 1 :

L'agrandissement doit s'arrimer et mettre en valeur le corps principal du bâtiment.

##### Critères:

- a) Agrandir le bâtiment en façade latérale ou arrière, éviter tout agrandissement en façade avant (sauf galerie)
- b) S'assurer que l'agrandissement latéral s'implante en retrait de la façade avant du bâtiment
- c) Favoriser les mêmes caractéristiques architecturales que le corps principal du bâtiment lors d'un agrandissement latéral et arrière: formes et pentes du toit, les matériaux de revêtement extérieur, les ouvertures, l'ornementation, etc.
- d) S'assurer que l'agrandissement arrière soit le moins visible possible de la voie publique.

##### Exemples d'agrandissement en façade latérale s'implantant en retrait de la façade avant

Figure 118 : Ajout en façade latérale avec recul par rapport à la façade avant

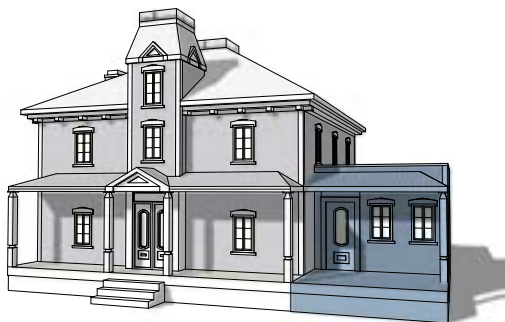


Figure 119 : Agrandissement latéral avec retour arrière

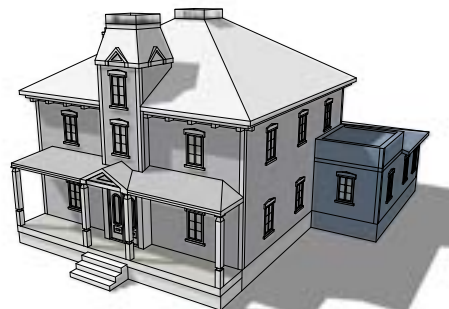


Figure 120 : Ajout d'un garage en façade latérale



## 4.4 MAISON D'INSPIRATION VICTORIENNE

### 4.4.1 Agrandissement

#### 4.4.1.2 Matériaux

#### Objectif 2 :

Les matériaux choisis pour l'agrandissement doivent se greffer harmonieusement avec le corps principal du bâtiment et ainsi contribuer à l'embellissement du voisinage, du tronçon de rue et de la zone PIIA.

#### Critères:

- a) Conserver les matériaux d'origine du bâtiment, soit le clin de bois, la pierre naturelle ou la brique d'argile (petit format) lors du remplacement du revêtement
- b) Prioriser la restauration des matériaux plutôt que leur remplacement
- c) Favoriser une largeur de planche s'approchant le plus près possible de 5 pouces lors du remplacement de planche(s) à clin, respectant le style d'origine
- d) Éviter les revêtements de vinyle, de fibre de bois comprimée, de pierre, de béton et autres revêtements similaires. Leurs entretiens sont plus difficiles et leurs durées de vie sont mises en doute
- e) Favoriser un type de revêtement de toiture métallique tout en utilisant des matériaux actuels (tôle usinée d'apparence à baguette et tuile métallique).

Figure 121 : Exemples de matériaux de revêtement extérieur naturels à prioriser



Figure 123 : Revêtements de toit à prioriser

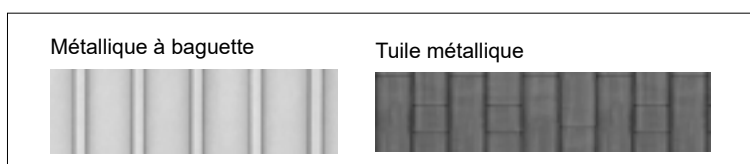
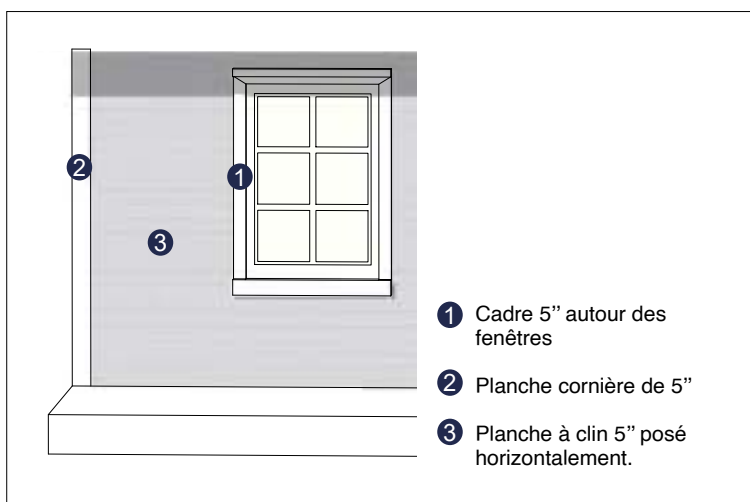


Figure 122 : Exemple de revêtement de clin de bois





## 4.4 MAISON D'INSPIRATION VICTORIENNE

### 4.4.1 Agrandissement

#### 4.4.1.3 Ouvertures

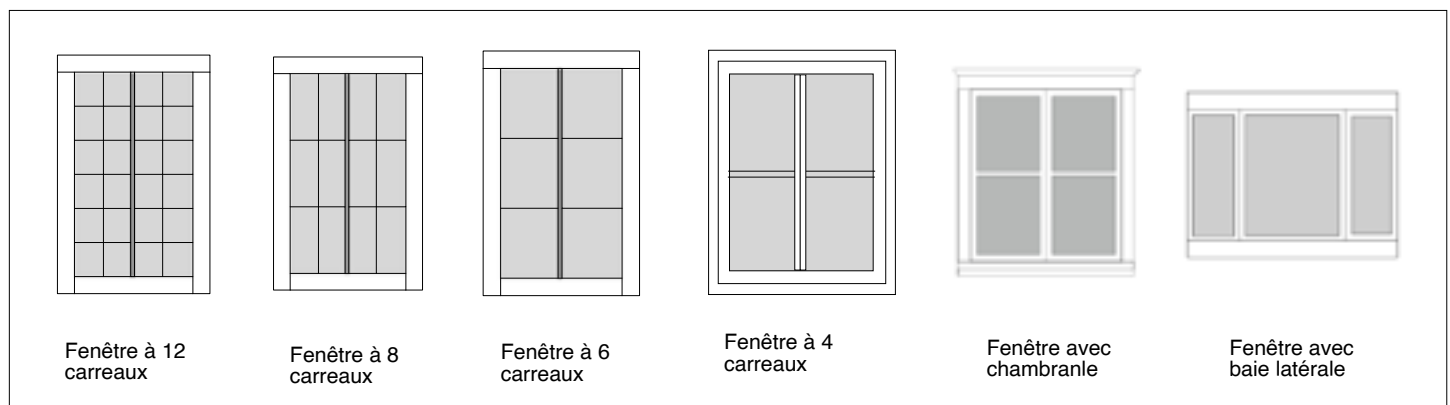
#### Objectif 3 :

Les ouvertures de l'agrandissement doivent s'harmoniser avec celles du corps principal du bâtiment afin de préserver l'identité de la maison d'inspiration victorienne.

#### Critères:

- a) Préserver la symétrie, l'alignement des cadres supérieurs et le style architectural des ouvertures
- b) Favoriser une fenêtre à battants possédant quatre, six, huit ou douze carreaux, selon ses dimensions
- c) Préserver une forme rectangulaire respectant les proportions de deux sur trois
- d) Prioriser des **croisillons** disposés à l'extérieur du vitrage
- e) Prioriser le bois, bien que l'aluminium peut être utilisé.

Figure 124 : Principaux modèles de fenêtres



## 4.4 MAISON D'INSPIRATION VICTORIENNE

### 4.4.1 Agrandissement

#### 4.4.1.3 Ouvertures

Figure 125 : Principaux modèles de portes de bois

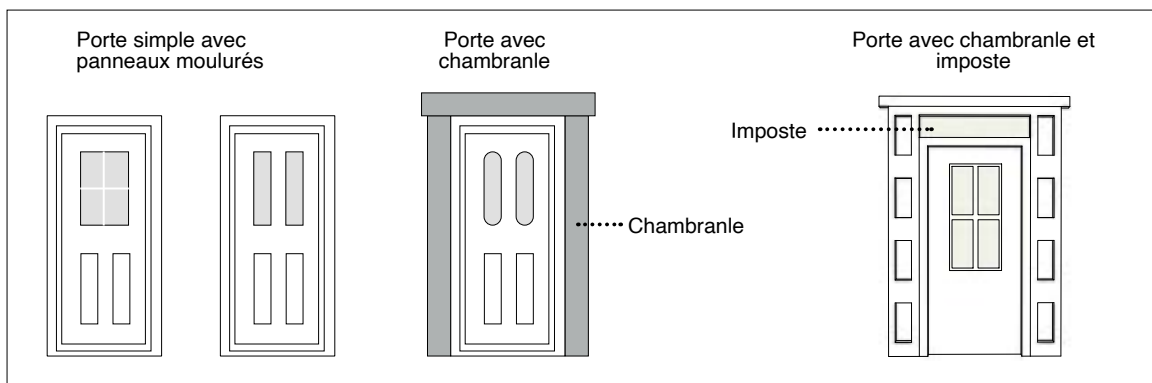
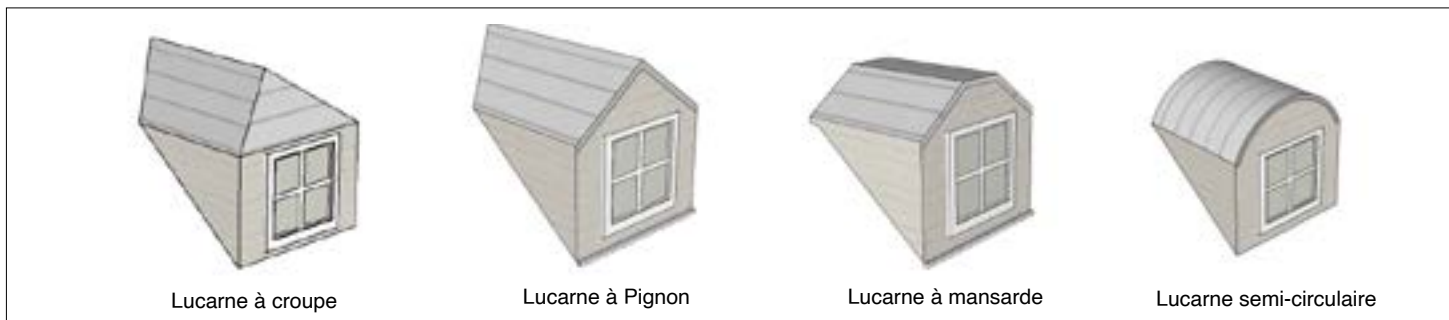


Figure 126 : Principaux modèles de lucarnes



## 4.4 MAISON D'INSPIRATION VICTORIENNE

### 4.4.2 Rénovation et restauration

#### 4.4.2.1 Notion de préservation des éléments significatifs

##### Objectif 1 :

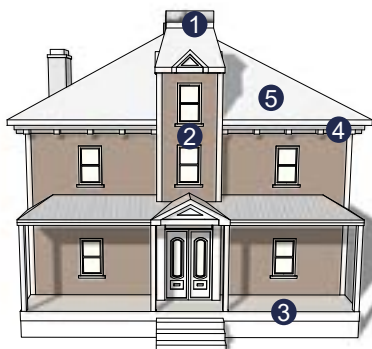
Les éléments significatifs doivent être conservés et mis en valeur afin de préserver l'intégrité du bâtiment.

##### Critères:

- a) Préserver les éléments significatifs du style architectural
- b) Harmoniser les détails architecturaux et l'ornementation avec le style du bâtiment
- c) Favoriser la restauration des matériaux d'origines plutôt que leur remplacement
- d) Prioriser lors du remplacement des ouvertures, des portes et fenêtres de styles similaires ou harmonieux à celles d'origine (disposition des croisillons et des traverses, dimensions, couleur, forme, nombre de carreaux, etc.)
- e) Conserver/ajouter des chambranles en bois à tête mouluré lors du remplacement des ouvertures
- f) Favoriser des fenêtres écoénergétiques et s'assurer que l'installation est adéquate : isolation et étanchéité.

Figure 127 : Éléments significatifs à préserver et à restaurer lors d'une rénovation

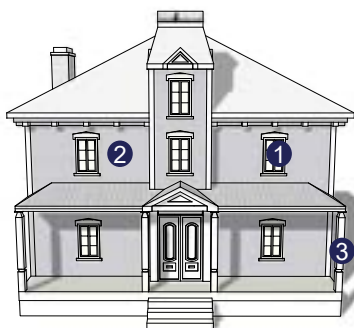
##### Avant rénovation



##### Élément significatif à préserver et à restaurer:

- ① Crête faîtière
- ② Tour demi hors oeuvre surmontée d'un toit en pavillon
- ③ Balcon
- ④ Corniche à grandes consoles
- ⑤ Toit métallique.

##### Après rénovation



##### Éléments et détails architecturaux rénovés ou restaurés

- ① Remplacement des ouvertures par des fenêtres à battants avec chambranle
- ② Remplacement du crépi par du clin de bois
- ③ Remplacement des poteaux de balcon par des poteaux ouvragés.

## 4.4 MAISON D'INSPIRATION VICTORIENNE

### 4.4.2 Rénovation et restauration

#### 4.4.2.2 Remplacement des revêtements extérieurs et matériaux

##### Objectif 2 :

Les matériaux doivent refléter l'identité de la maison d'inspiration victorienne.

##### Critères:

- a) Préconiser une harmonisation entre les nouveaux revêtements (proportion des matériaux, coloris, etc.)
- b) Favoriser l'utilisation de matériaux qui s'harmonisent à ceux préservés sur les façades avant et latérale du corps du bâtiment
- c) Prioriser des matériaux durables et naturels en harmonie avec le style architectural
- d) Éviter les revêtements de vinyle, de pierre de béton et autres revêtements similaires (leurs entretiens sont plus difficiles et leurs durées de vie sont mises en doute)
- e) Prioriser une toiture avec des matériaux durables en harmonie avec le style architectural
- f) Lorsque possible, trouver une alternative au bardeau d'asphalte pour le revêtement de la toiture (faible durée de vie, forte **énergie grise**, non ou peu recyclable, contribue aux **îlots de chaleur**, émet des solvants dans l'air, etc.)
- g) Favoriser un toit de couleur pâle pour les toits à pente si l'agencement des coloris le permet.

Figure 129 : Revêtements de toit à prioriser

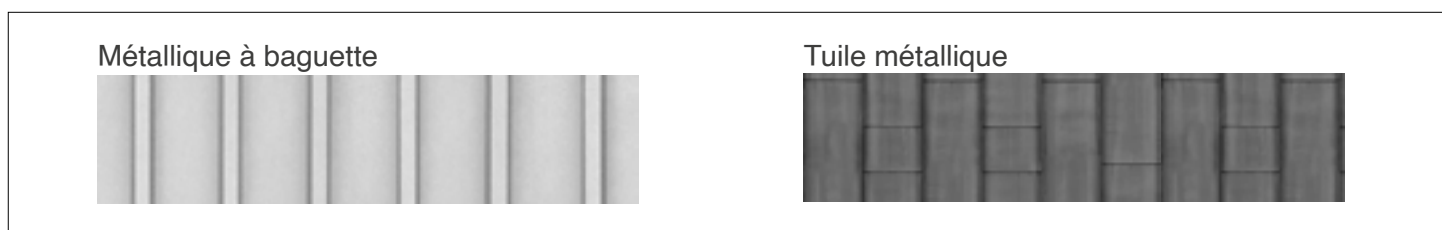
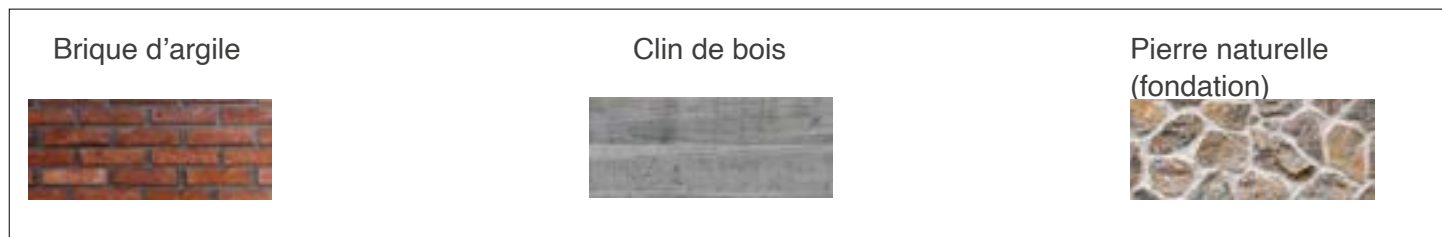
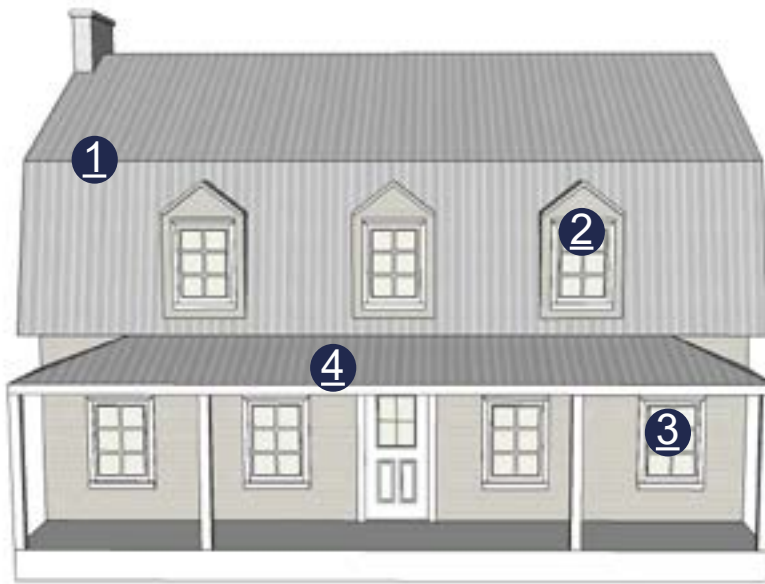


Figure 128 : Exemples de matériaux de revêtement extérieur naturels à prioriser



## 4.5 MAISON MANSARDE

### Présentation du style architectural



Initialement élaborée en France, la Maison mansardée, aussi appelée la maison de Style Second Empire, apparaît dans la seconde moitié du XIXe siècle. Il se caractérise par son toit brisé sur quatre versants nommé toit à la Mansart (en honneur de l'architecte François Mansart qui a réalisé plusieurs bâtiments de ce style). Munie de deux pentes successives, appelées brisis (pente forte) et terrasson (pente faible), la toiture est l'élément le plus caractéristique du courant. Sa forme permet entre autres l'aménagement d'un véritable deuxième étage. Inspirant plusieurs architectes d'Amérique du Nord, le style est matérialisé en premier lieu lors de construction d'édifices publics. Ensuite, il se réplique dans les résidences bourgeoises et se traite plus simplement dans les maisons plus modestes.

- ❶ Toit brisé à deux ou quatre versants métalliques
- ❷ Présence élevée de **lucarnes**
  - Volume rectangulaire à deux niveaux d'occupation complets
- ❸ Fenêtres à battants à carreaux de disposition symétrique
  - Revêtement de bardeaux ou de clin de bois et occasionnellement de brique d'argile ou de pierre naturelle
- ❹ Galerie en façade avant, couverte par son propre toit ou par un avant-toit et parfois sur plus d'une façade
  - Composantes décoratives : **chambranles** autour des portes et des fenêtres.

## 4.5 MAISON MANSARDE

### 4.5.1 Agrandissement

#### 4.5.1.1 Volumétrie et gabarit

##### Objectif 1 :

L'agrandissement doit s'arrimer et mettre en valeur le corps principal du bâtiment.

##### Critères:

- a) Agrandir le bâtiment en façade latérale ou arrière, éviter tout agrandissement en façade avant (sauf galerie)
- b) S'assurer que l'agrandissement latéral s'implante en retrait de la façade avant du bâtiment
- c) Favoriser les mêmes caractéristiques architecturales que le corps principal du bâtiment lors d'un agrandissement latéral et arrière: formes et pentes du toit, les matériaux de revêtement extérieur, les ouvertures, l'ornementation, etc.
- d) S'assurer que l'agrandissement arrière soit le moins visible possible de la voie publique.

#### Exemples d'agrandissement en façade latérale s'implantant en retrait de la façade avant

Figure 130 : Ajout en façade latérale

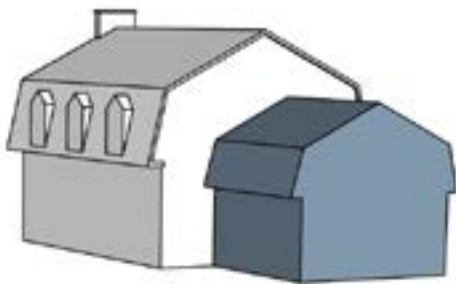
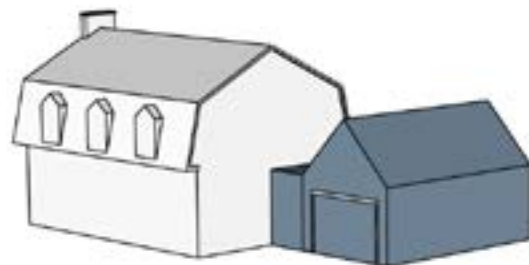


Figure 131 : Ajout d'un garage en retrait du bâtiment principal



#### Exemples d'agrandissement à l'arrière harmonieux: ancré et non ancré à la toiture

Figure 132 : Agrandissement à l'arrière ancré au toit

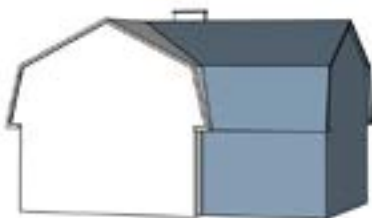
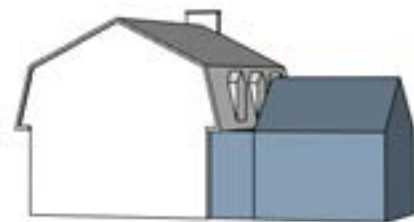


Figure 133 : Agrandissement à l'arrière non ancré au toit



## 4.5 MAISON MANSARDE

### 4.5.1 Agrandissement

#### 4.5.1.2 Galeries et terrasses

#### Objectif 2 :

L'ajout d'une galerie ou d'une terrasse doit se réaliser en accord avec le style d'origine du bâtiment et s'y insérer harmonieusement.

#### Critères:

- a) L'implantation d'une galerie en façade avant doit s'insérer harmonieusement avec la forme de la toiture.
- b) Prioriser le bois comme matériaux
- c) Éviter le PVC, l'aluminium ou tout autre matériaux synthétiques
- d) Privilégier des poteaux carrés ou bien tournés
- e) Favoriser des **barrotins** carrés ou tournés fixés sous la main-courante lorsqu'il y a présence d'un garde-corps
- f) Préconiser l'intégration d'ornementation en bois respectant le style architectural.

#### Exemples d'implantation d'une galerie en façade avant

Figure 134 : Ajout d'une véranda en façade arrière



Figure 135 : Ajout d'un portail d'entrée en façade



Figure 136 : Ajout d'une galerie en façade avant



## 4.5 MAISON MANSARDE

### 4.5.1 Agrandissement

#### 4.5.1.3 Toiture

##### Objectif 3 :

Les ajouts intégrés à la toiture doivent être insérés en harmonie avec le style architectural du bâtiment afin d'assurer la conservation et la mise en valeur de la toiture.

##### Critères:

- a) Conserver la forme et la pente d'origine, une pente faible pour les **terrassons** et une pente forte pour les Brisis
- b) Prioriser les modifications/agrandissement sur le versant arrière et latéral
- c) Favoriser une **lucarne** cintrée ou à pignon respectant le style architectural et la symétrie d'origine
- d) Prioriser des fenêtres à battants à 4 carreaux ou 6 pour les lucarnes
- e) Préserver la toiture à la mansard dans son intégralité
- f) Prioriser un revêtement métallique à baguette ou de bardeaux de cèdre pour les **terrassons**
- g) Favoriser un type de revêtement en tuile métallique, à la canadienne ou en bardeaux de bois pour les **brisis**.

Figure 137 : Exemple d'un toit commun à deux versants avec lucarne-pignon centrée

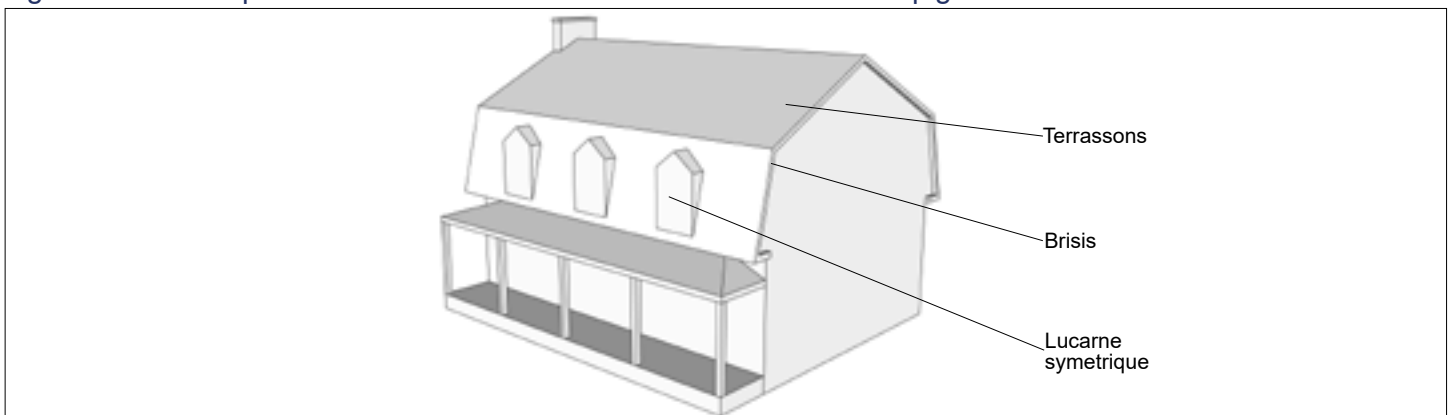
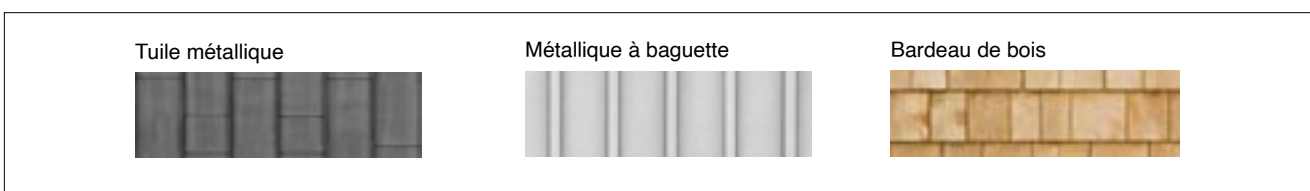


Figure 138 : Revêtements de toit à prioriser





## 4.5 MAISON MANSARDE

### 4.5.1 Agrandissement

#### 4.5.1.4 Matériaux

##### Objectif 4 :

Les matériaux choisis pour l'agrandissement doivent être très semblable et doit concorder avec le bâtiment principal et cette concordance doit créer un milieu de vie de qualité.

##### Critères:

- a) Conserver les matériaux d'origine du bâtiment, soit les planches à clin de bois, le bardeau de bois, la pierre naturelle ou la brique d'argile
- b) Favoriser une largeur de planche s'approchant le plus près possible de 5 pouces lors du remplacement de planche(s) à clin, respectant le style d'origine
- c) Intégrer des planches cornières aux coins des murs latéraux lorsque le revêtement est en planche à clin
- d) Éviter les revêtements de vinyle, d'aluminium, de fibre de bois comprimée et autres revêtements similaires. Leurs entretiens sont plus difficiles et leurs durées de vie sont mises en doute.

Figure 139 : Exemples de matériaux de revêtement extérieur naturels à prioriser

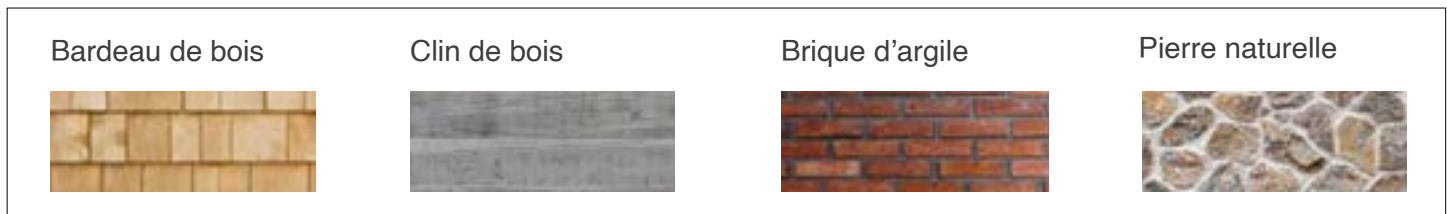
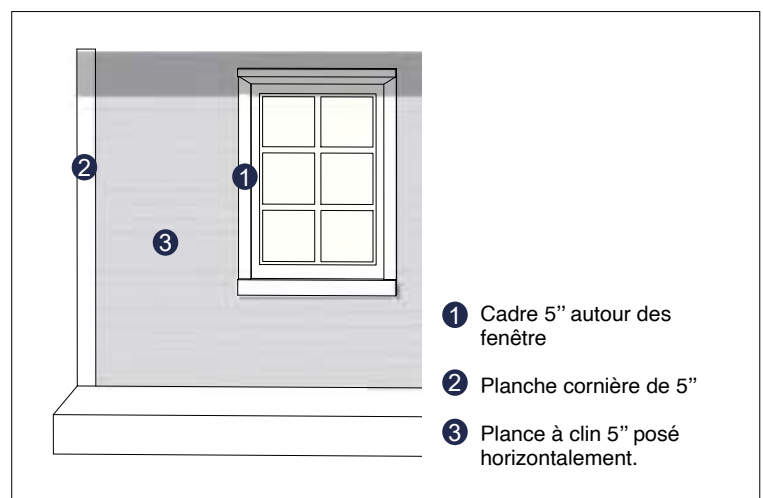


Figure 140 : Exemple de revêtement de clin de bois



## 4.5 MAISON MANSARDE

### 4.5.1 Agrandissement

#### 4.5.1.5 Ouvertures

##### Objectif 5 :

Les ouvertures de l'agrandissement doivent s'harmoniser avec celles du corps principal du bâtiment afin de préserver l'identité de la maison mansarde.

##### Critères:

- a) Préserver la symétrie, l'alignement des cadres supérieurs et le style architectural des ouvertures
- b) Favoriser une fenêtre à battants possédant quatre, six, huit ou douze carreaux, dépendamment de ses dimensions ou opter pour une fenêtre à guillotine
- c) Préserver une forme rectangulaire respectant les proportions de deux sur trois
- d) Prioriser des **croisillons** disposés à l'extérieur du vitrage
- e) Prioriser le bois, bien que l'aluminium peut être utilisé.

Figure 143 : Principaux modèles de fenêtres

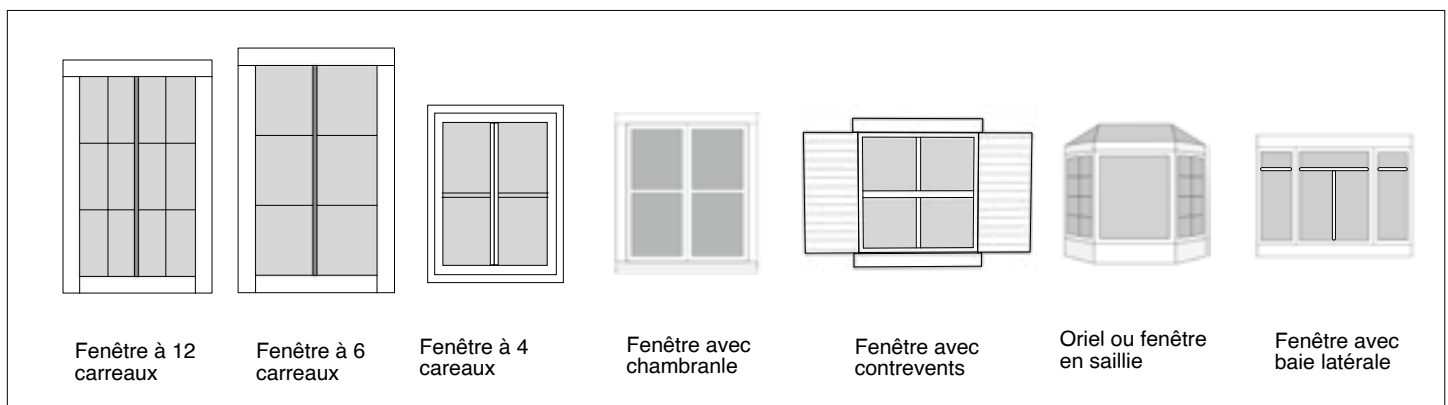
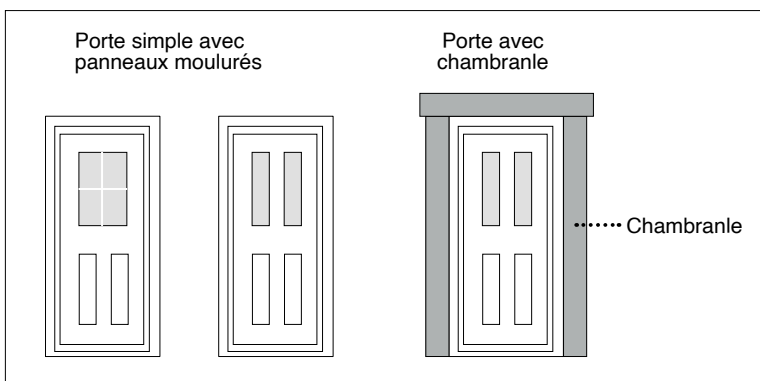


Figure 144 : Principaux modèles de portes de bois



## 4.5 MAISON MANSARDE

### 4.5.1 Agrandissement

#### 4.5.1.5 Ouvertures

Figure 145 : Exemple d'ouverture symétrique

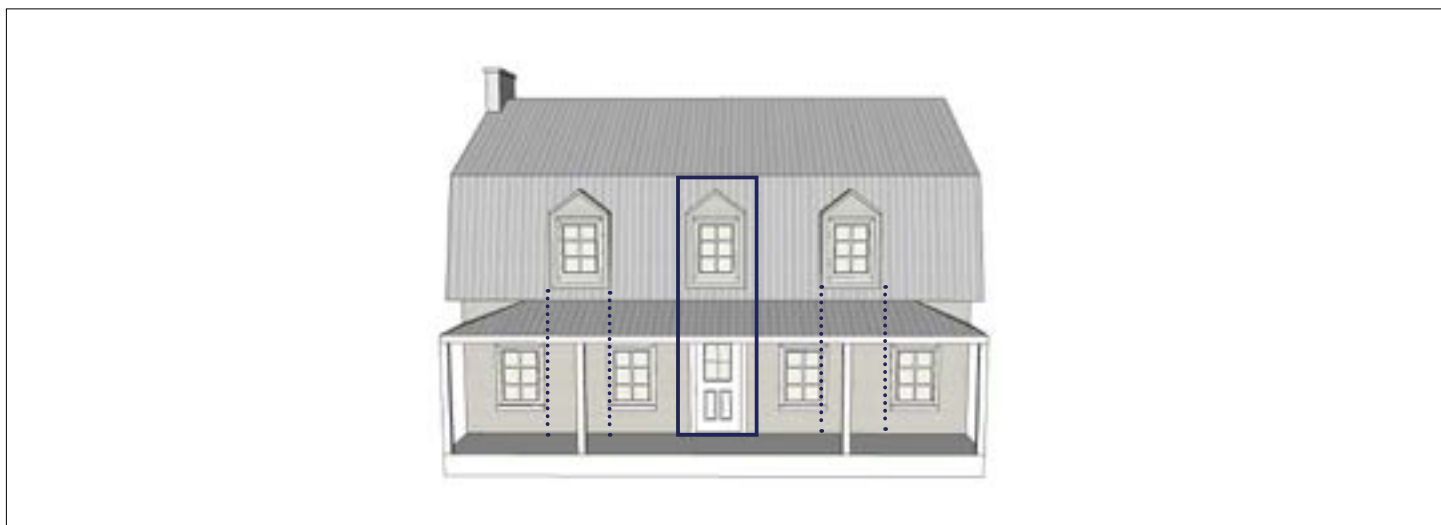


Figure 146 : Principaux modèles de lucarnes



## 4.5 MAISON MANSARDE

### 4.5.2 Rénovation et restauration

#### 4.5.2.1 Notion de préservation des éléments significatifs

##### Objectif 1 :

Les éléments significatifs doivent être conservés et mis en valeur afin de préserver l'intégrité du bâtiment.

##### Critères:

- Préserver les éléments significatifs du style architectural
- Harmoniser les détails architecturaux et l'ornementation avec le style du bâtiment
- Préserver les matériaux d'origines
- Préconiser leur mise en valeur
- Prioriser lors du remplacement des ouvertures, des portes et fenêtres de styles similaires ou harmonieux à celles d'origine (disposition des **croisillons** et des **traverses**, dimensions, couleur, forme, nombre de carreaux, etc.)
- Conserver/ajouter des **chambranles** en bois à tête mouluré lors du remplacement des ouvertures
- Favoriser des fenêtres écoénergétiques et s'assurer que l'installation est adéquate : isolation et étanchéité.

Figure 147 : Éléments significatifs à préserver et à restaurer lors d'une rénovation

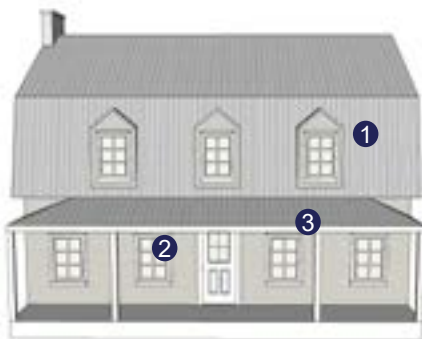
##### Avant rénovation



##### Élément significatif à restaurer:

- 1 Toiture à 2 pentes successives (bris et terrasson).
- 2 Lucarnes
- 3 Revêtement de clin de bois horizontal.

##### Après rénovation



##### Éléments et détails architecturaux rénovés ou restaurés

- 1 Toiture à revêtement métallique
- 2 Ouverture en fenêtre à battants à carreaux
- 3 Entrée principale aménagée avec une galerie avant avec toit indépendant

## 4.5 MAISON MANSARDE

### 4.5.2 Rénovation et restauration

#### 4.5.2.2 Remplacement des revêtements extérieurs et matériaux

##### Objectif 2 :

Les matériaux doivent refléter l'identité de la maison mansarde.

##### Critères:

- a) Préconiser une harmonisation entre les nouveaux revêtements (proportion des matériaux, coloris, etc.)
- b) Favoriser l'utilisation de matériaux qui s'harmonisent à ceux préservés sur les façades avant et latérale du corps du bâtiment
- c) Prioriser des matériaux durables et naturels en harmonie avec le style architectural
- d) Éviter les revêtements de vinyle, de pierre, de béton et autres revêtements similaires (leurs entretiens sont plus difficiles et leurs durées de vie sont mises en doute)
- e) Prioriser une toiture avec des matériaux durables en harmonie avec le style architectural
- f) Lorsque possible, trouver une alternative au bardeau d'asphalte pour le revêtement de la toiture (faible durée de vie, forte énergie grise, non ou peu recyclable, contribue aux îlots de chaleur, émet des solvants dans l'air, etc.)
- g) Prioriser un revêtement métallique à baguette ou de bardeaux de cèdre pour les terrassons
- h) Favoriser un type de revêtement en tuile métallique, à la canadienne ou en bardeaux de bois pour les Brisis
- i) Favoriser un toit de couleur pâle pour les toits à pente si l'agencement des coloris le permet.

Figure 148 : Revêtements de toit à prioriser

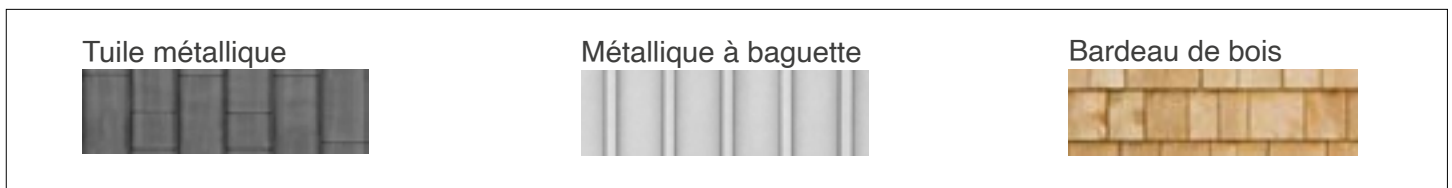
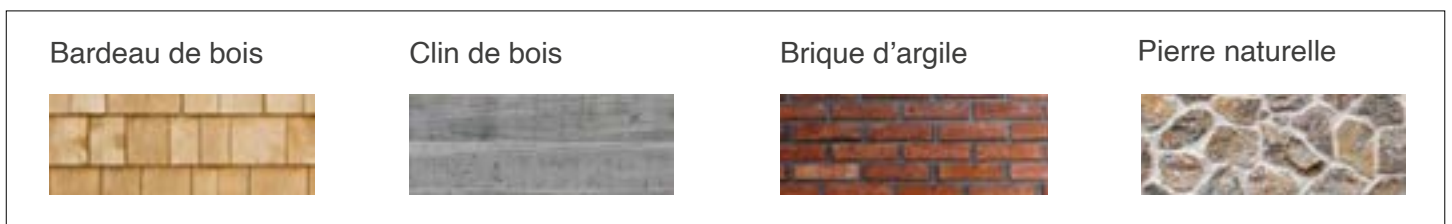
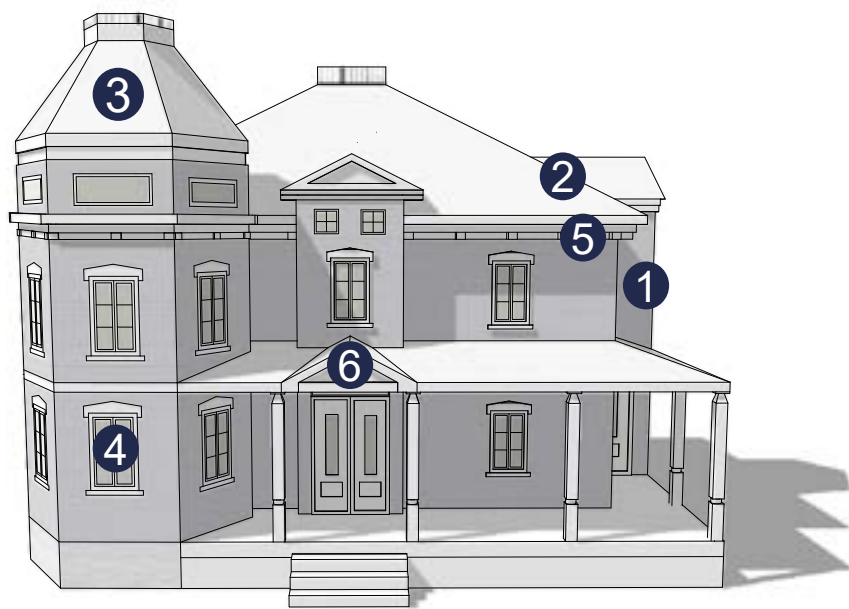


Figure 149 : Exemples de matériaux de revêtement extérieur naturels à prioriser



## 4.6 MAISON NEO-QUEEN ANNE

### Présentation du style architectural



Manifestation stylistique tardive de la période victorienne (1837-1910), le néo-Queen Anne apparaît en Angleterre et s'inspire de l'architecture vernaculaire anglaise.

Les habitations s'en inspirant prennent généralement la forme d'un plan carré auquel s'ajoutent un ou plusieurs avant-corps. Les revêtements extérieurs sont en bardeau, en clin de bois horizontal ou combinent deux. L'utilisation de la brique apparaît un peu plus tardivement dans le courant. Des éléments architecturaux évoquent, à l'occasion, l'architecture médiévale anglaise. Il en est ainsi de la grande lucarne centrale, dont les corbeaux laissent croire qu'elle est en surplomb par rapport au corps principal.

- ❶ Plan carré pour le corps principal munit d'un avant-corps latéral
- ❷ Toit en pavillon (corps principal) avec toit à deux versants (avant-corps latéral)
- ❸ Toit conique
- ❹ Fenêtre à guillotine ou à battant
  - Petit toit en appentis
- Balcon selon le cas
- ❺ Corbeaux à l'occasion
  - Porche d'entrée dorique selon le modèle
- ❻ Fronton triangulaire
  - Grande-lucarne à fenêtres jumelées selon le modèle.

## 4.6 MAISON NEO-QUEEN ANNE

### 4.6.1 Agrandissement

#### 4.6.1.1 Volumétrie et gabarit: façades

##### Objectif 1:

La volumétrie et le gabarit des façades du bâtiment doivent concorder avec ceux du corps principal du bâtiment ainsi qu'avec ceux des bâtiments voisins, du tronçon et de la zone PIIA.

##### Critères:

- Mettre en valeur le corps principal du bâtiment lors d'un agrandissement
- Agrandir le bâtiment en façade latérale ou arrière, éviter tout agrandissement en façade avant (sauf galerie/porche)
- S'assurer que l'agrandissement latéral (incluant un garage) s'implante en retrait de la façade avant du bâtiment
- Planifier l'annexe afin qu'elle soit de taille inférieure par rapport au corps principal
- Favoriser les mêmes caractéristiques architecturales que le corps du bâtiment lors d'un agrandissement latéral et arrière: formes et pentes du toit, les matériaux de revêtement extérieur, les ouvertures, l'ornementation, etc.
- S'assurer que l'agrandissement arrière soit le moins visible possible de la voie publique
- L'implantation d'une galerie/véranda doit être munie de son propre toit et s'harmoniser avec le style architectural du bâtiment (voir exemples page suivante).

##### Exemples d'agrandissement en façade latérale s'implantant en retrait de la façade avant

Figure 150 : Ajout en façade latérale

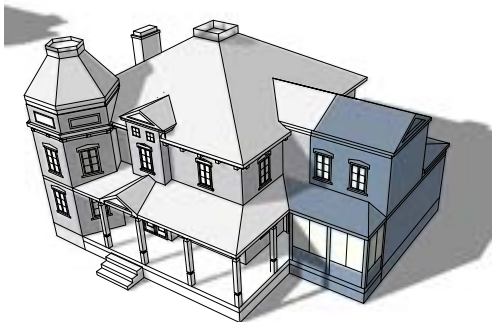


Figure 151 : Agrandissement latéral avec retour arrière

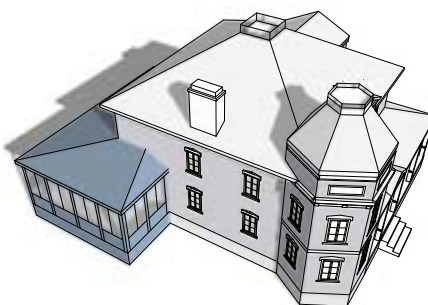
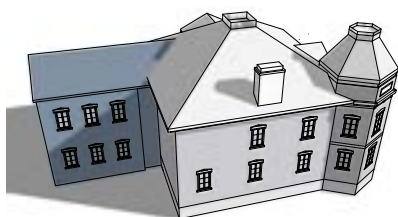


Figure 152 : Agrandissement à l'arrière ancré et non ancré à la toiture



## 4.6 MAISON NEO-QUEEN ANNE

### 4.6.1 Agrandissement

#### 4.6.1.2 Matériaux

##### Objectif 2:

Les matériaux choisis pour l'agrandissement doivent se greffer harmonieusement avec le corps principal du bâtiment et ainsi contribuer à l'embellissement du voisinage, du tronçon de rue et de la zone PIIA.

##### Critères:

- a) Conserver les matériaux d'origine du bâtiment, soit le clin de bois, la pierre naturelle ou la brique d'argile (petit format) lors du remplacement du revêtement
- b) Prioriser la restauration des matériaux plutôt que leur remplacement
- c) Favoriser une largeur de planche s'approchant le plus près possible de 5 pouces lors du remplacement de planche(s) à clin, respectant le style d'origine
- d) Éviter les revêtements de vinyle, de fibre de bois comprimée, de pierre de béton et autres revêtements similaires. Leurs entretiens sont plus difficiles et leurs durées de vie sont mises en doute
- e) Favoriser un type de revêtement de toiture métallique tout en utilisant des matériaux actuels (tôle usinée d'apparence à baguette et tuile métallique).

Figure 153 : Exemples de matériaux de revêtement extérieur naturels à prioriser



Figure 155 : Revêtements de toit à prioriser

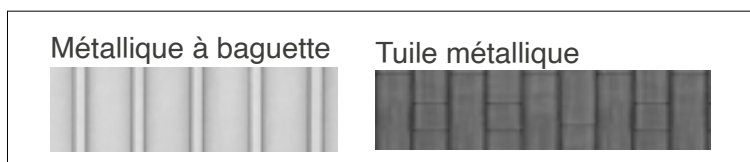
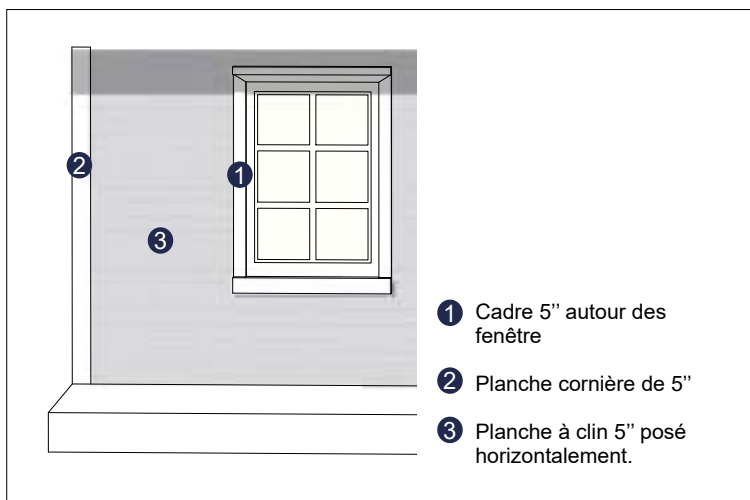


Figure 154 : Exemple de revêtement de clin de bois





## 4.6 MAISON NEO-QUEEN ANNE

### 4.6.1 Agrandissement

#### 4.6.1.3 Ouvertures

##### Objectif 3 :

Les ouvertures de l'agrandissement doivent s'harmoniser avec celles du corps principal du bâtiment afin de préserver l'identité de la maison d'inspiration victorienne.

##### Critères:

- a) Préserver la symétrie, l'alignement des cadres supérieurs et le style architectural des ouvertures
- b) Favoriser une fenêtre à battants possédant quatre, six, huit ou douze carreaux, dépendamment de ses dimensions
- c) Préserver une forme rectangulaire respectant les proportions de deux sur trois
- d) Prioriser des **croisillons** disposés à l'extérieur du vitrage
- e) Prioriser le bois, bien que l'aluminium peut être utilisé.

Figure 156 : Principaux modèles de fenêtres

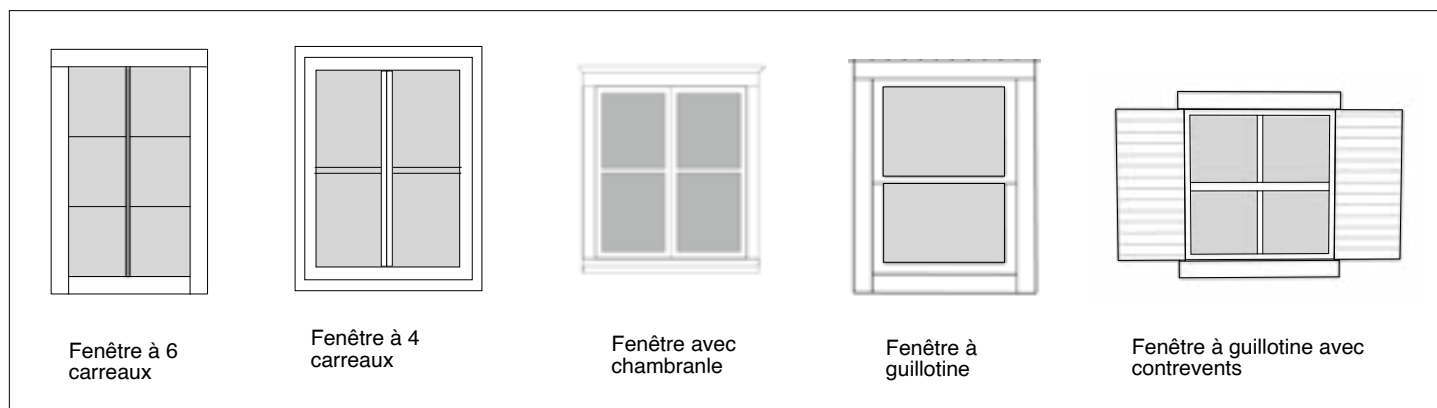
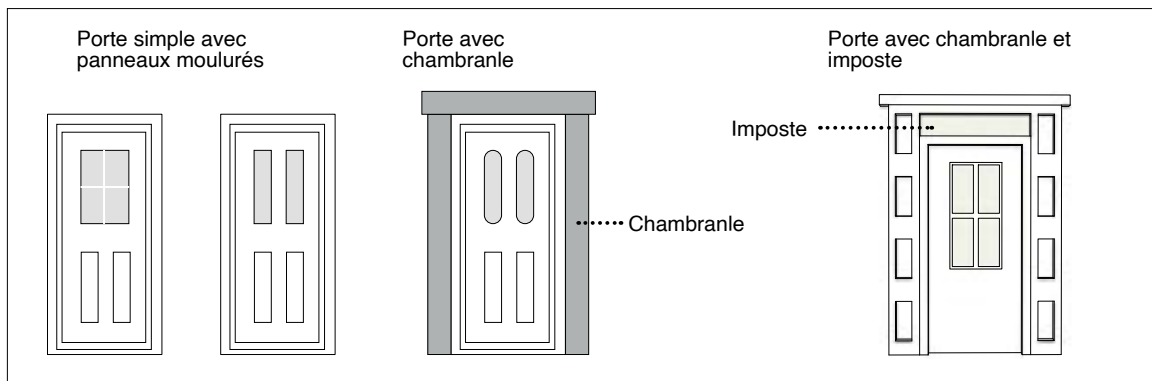


Figure 157 : Principaux modèles de portes de bois



## 4.6 MAISON NEO-QUEEN ANNE

### 4.6.2 Rénovation et restauration

#### 4.6.2.1 Notion de préservation des éléments significatifs

##### Objectif 1 :

Les éléments significatifs doivent être conservés et mis en valeur afin de préserver l'intégrité du bâtiment.

##### Critères:

- a) Préserver les éléments significatifs du style architectural
- b) Harmoniser les détails architecturaux et l'ornementation avec le style du bâtiment
- c) Favoriser la restauration des matériaux d'origines plutôt que leur remplacement
- d) Prioriser lors du remplacement des ouvertures, des portes et fenêtres de styles similaires ou harmonieux à celles d'origine (disposition des croisillons et des traverses, dimensions, couleur, forme, nombre de carreaux, etc.)
- e) Conserver/ajouter des **chambranles** en bois à tête mouluré lors du remplacement des ouvertures
- f) Favoriser des fenêtres écoénergétiques et s'assurer que l'installation est adéquate : isolation et étanchéité.

Figure 158 : Éléments significatifs à préserver et à restaurer lors d'une rénovation

##### Avant rénovation



##### Élément significatif à préserver et à restaurer:

- ❶ Crête, faîtière
- ❷ Fenêtre à battants
- ❸ Galerie
- ❹ Fronton triangulaire
- ❺ Avant-corps

##### Après rénovation



##### Éléments et détails architecturaux rénovés ou restaurés

- ❶ Remplacement des poteaux de la galerie par des poteaux harmonieux avec le style néo-Queen Anne
- ❷ Ajout d'un garde-corps sur la galerie
- ❸ Ajout de planches cornières
- ❹ Ajout de console/corbeaux sous la corniche
- ❺ Entretien du revêtement de clin

## 4.6 MAISON NEO-QUEEN ANNE

### 4.6.2 Rénovation et restauration

#### 4.6.2.2 Remplacement des revêtements extérieurs et matériaux

##### Objectif 2 :

Les matériaux doivent refléter l'identité de la maison d'inspiration néo-queen Anne.

##### Critères:

- a) Préconiser une harmonisation entre les nouveaux revêtements (proportion des matériaux, coloris, etc.)
- b) Favoriser l'utilisation de matériaux qui s'harmonisent à ceux préservés sur les façades avant et latérale du corps du bâtiment
- c) Prioriser des matériaux durables et naturels en harmonie avec le style architectural
- d) Éviter les revêtements de vinyle, de pierre de béton et autres revêtements similaires (leurs entretiens sont plus difficiles et leurs durées de vie sont mises en doute)
- e) Prioriser une toiture avec des matériaux durables en harmonie avec le style architectural
- f) Lorsque possible, trouver une alternative au bardeau d'asphalte pour le revêtement de la toiture (faible durée de vie, forte **énergie grise**, non ou peu recyclable, contribue aux **îlots de chaleur**, émet des solvants dans l'air, etc).
- g) Favoriser un toit de couleur pâle pour les toits à pente si l'agencement des coloris le permet

Figure 160 : Revêtements de toit à prioriser

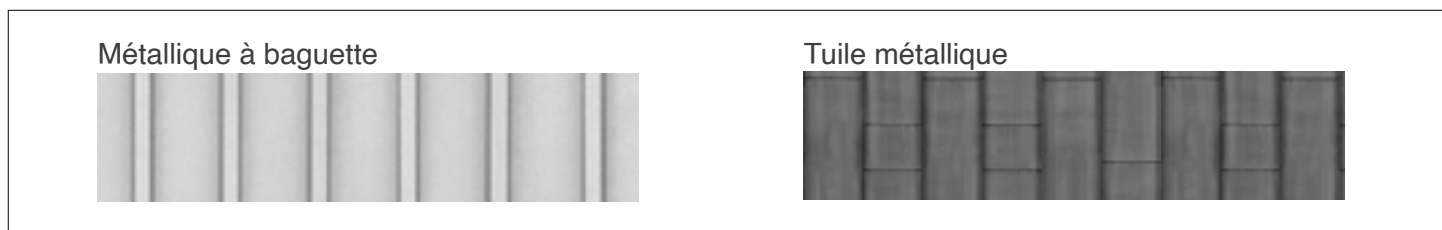
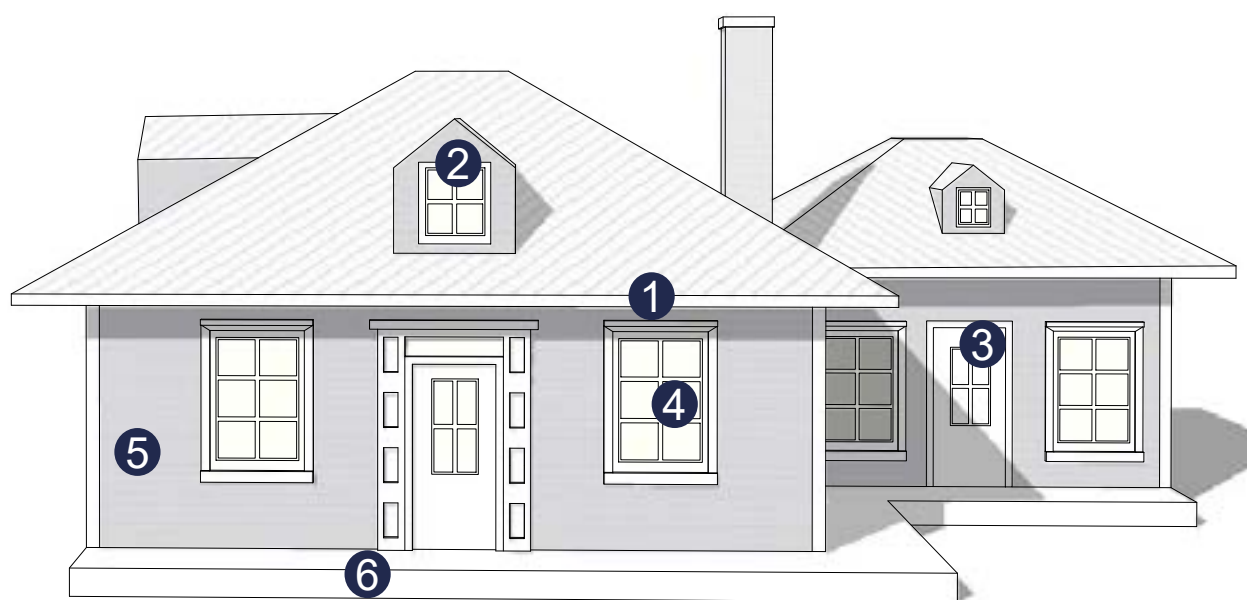


Figure 159 : Exemples de matériaux de revêtement extérieur naturels à prioriser



## 4.7 MAISON DE STYLE RÉGENCE

### Présentation du style architectural



Les principaux éléments sont: construction à un étage, toit à versants qui se prolonge au-delà du mur, pour former une sorte de galerie périphérique, ouverture de la galerie sur l'extérieur en symbiose avec l'environnement naturel, dégagement tout autour de l'édifice et présence d'aménagements végétaux.

- ❶ Toit débordant à quatre versants à pente faible (avant-toit parfois recourbé)
- ❷ **Lucarnes**
  - Plan carré composé d'un niveau en plus des combles habitables
- ❸ Parfois un deuxième volume carré de type cuisine d'été
- ❹ Fenêtres à battants à carreaux à disposition symétrique
- ❺ Revêtement de brique ou clin de bois avec fondation de pierre
- ❻ Galerie en façade avant, couverte par son propre toit et parfois sur plus d'une façade
  - Composantes décoratives : **chambranles** autour des portes et des fenêtres

## 4.7 MAISON DE STYLE RÉGENCE

### 4.7.1 Agrandissement

#### 4.7.1.1 Volumétrie et gabarit

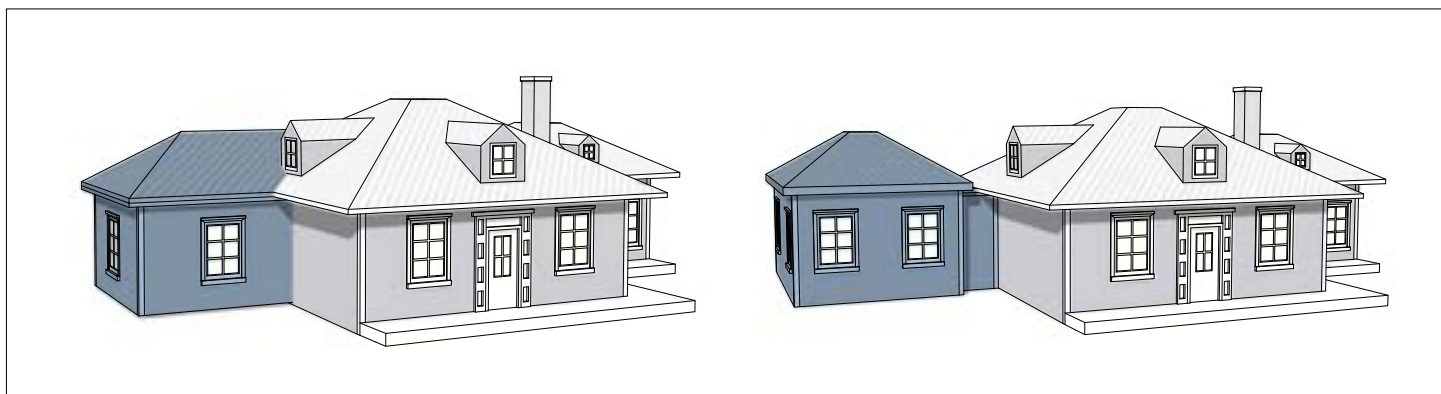
##### Objectif 1 :

L'agrandissement doit s'arrimer et mettre en valeur le corps principal du bâtiment.

##### Critères:

- a) Agrandir le bâtiment en façade latérale ou arrière, éviter tout agrandissement en façade avant (sauf galerie)
- b) S'assurer que l'agrandissement latéral s'implante en retrait de la façade avant du bâtiment
- c) Favoriser les mêmes caractéristiques architecturales que le corps principal du bâtiment lors d'un agrandissement latéral et arrière: formes et pentes du toit, les matériaux de revêtement extérieur, les ouvertures, l'ornementation, etc
- d) S'assurer que l'agrandissement arrière soit le moins visible possible de la voie publique.

Figure 161 : Bons exemples d'ajout en façade latérale



##### Exemples d'agrandissement à l'arrière harmonieux: ancré et non ancré à la toiture

Figure 162 : Agrandissement arrière ancré à la toiture

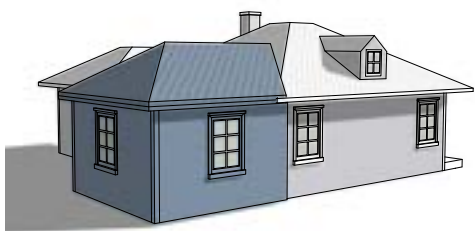
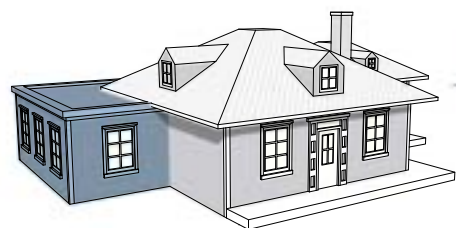


Figure 163 : Agrandissement latéral avec retour à l'arrière



## 4.7 MAISON DE STYLE RÉGENCE

### 4.7.1 Agrandissement

#### 4.7.1.2 Toiture

##### Objectif 2 :

Les ajouts intégrés à la toiture doivent être insérés en harmonie avec le style architectural du bâtiment afin d'assurer la conservation et la mise en valeur de la toiture.

##### Critères:

- a) L'implantation d'un agrandissement en façade arrière peut être munie d'un toit à légère pente, mais doit être réalisée en harmonie
- b) Prioriser les modifications/agrandissement sur le versant arrière
- c) Favoriser un type de lucarne respectant le style architectural et la symétrie d'origine ou similaire à celles existantes lors d'ajout(s) de lucarne(s)
- d) Prioriser des fenêtres à battants à 4 carreaux pour les lucarnes
- e) Préserver la toiture à 4 versants droits ou aux débords recourbés et conserver la pente d'origine
- f) Favoriser un type de revêtement en tôle d'origine ou en bardeaux de bois tout en utilisant des matériaux actuels (tôle usinée d'apparence à baguette et tuile métallique).

Figure 166 : Revêtements de toit à prioriser

Métallique à baguette



Tuile métallique



##### Bons exemples d'ajouts de lucarnes

Figure 164 : Ajout d'une lucarne sur le versant arrière permettant de récupérer de l'espace sous le **comble**

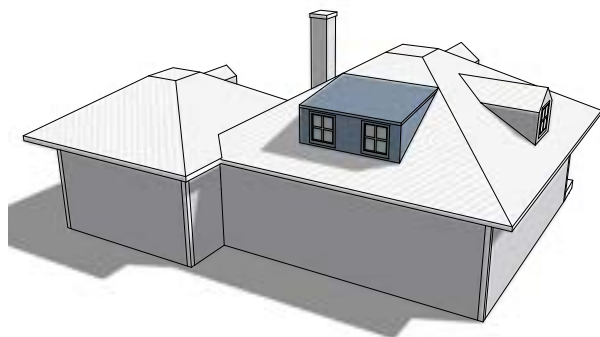


Figure 165 : Ajout de lucarne sur le versant avant



## 4.7 MAISON DE STYLE RÉGENCE

### 4.7.1 Agrandissement

#### 4.7.1.3 Matériaux

##### Objectif 3 :

Les matériaux choisis pour l'agrandissement doivent se greffer harmonieusement avec le corps principal du bâtiment et ainsi contribuer à l'embellissement du voisinage, du tronçon de rue et de la zone PIIA.

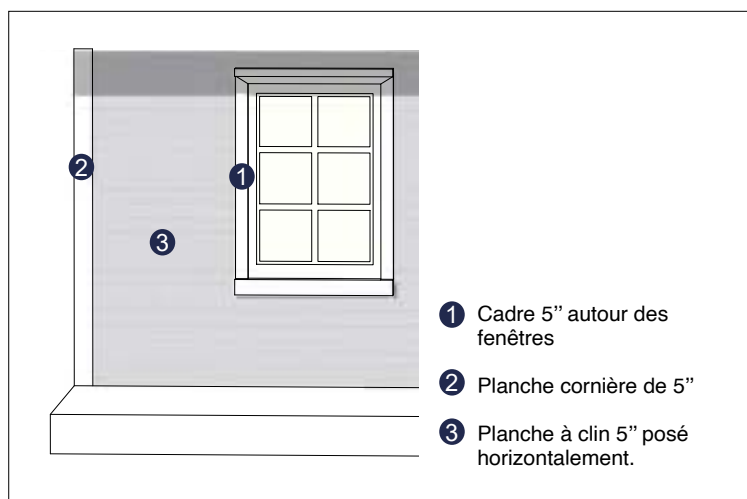
##### Critères:

- a) Conserver les matériaux d'origine du bâtiment, soit le bois, la pierre naturelle ou la brique d'argile (petit format) lors du remplacement du revêtement
- b) Prioriser la restauration des matériaux plutôt que leur remplacement
- c) Favoriser une largeur de planche s'approchant le plus près possible de 5 pouces lors du remplacement de planche(s) à clin, respectant le style d'origine
- d) Éviter les revêtements de vinyle, de fibre de bois comprimée, de pierre, de béton et autres revêtements similaires. Leurs entretiens sont plus difficiles et leurs durées de vie sont mises en doute.

Figure 167 : Exemples de matériaux de revêtement extérieur naturels à prioriser



Figure 168 : Exemple de revêtement de clin de bois



## 4.7 MAISON DE STYLE RÉGENCE

### 4.7.1 Agrandissement

#### 4.7.1.4 Ouvertures

##### Objectif 4 :

Les ouvertures de l'agrandissement doivent s'harmoniser avec celles du corps principal du bâtiment afin de préserver l'identité de la maison de style régence.

##### Critères:

- a) Préserver la symétrie, l'alignement des cadres supérieurs et le style architectural des ouvertures
- b) Favoriser une fenêtre à battants possédant quatre, six, huit ou douze carreaux, dépendamment de ses dimensions
- c) Préserver une forme rectangulaire respectant les proportions de deux sur trois
- d) Prioriser des croisillons disposés à l'extérieur du vitrage
- e) Prioriser le bois, bien que l'aluminium peut être utilisé.

Figure 169 : Principaux modèles de fenêtres

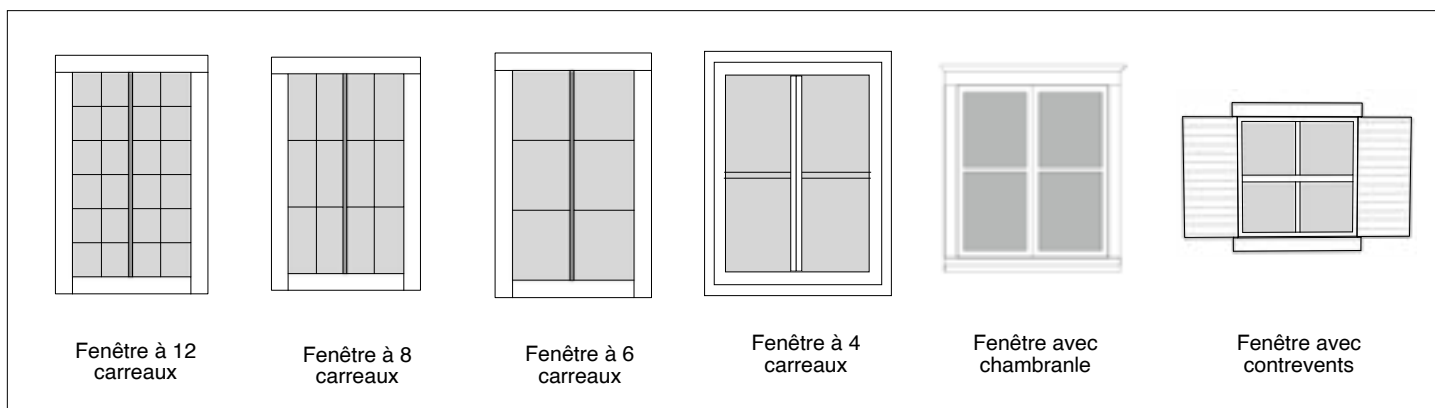


Figure 170 : Principaux modèles de portes de bois

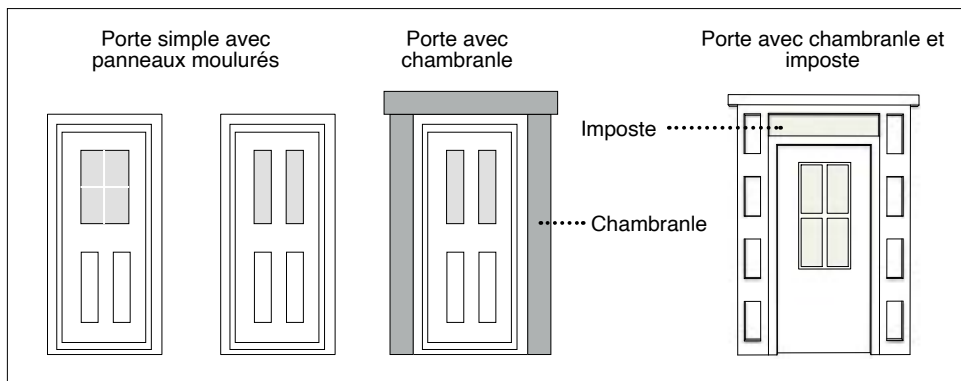
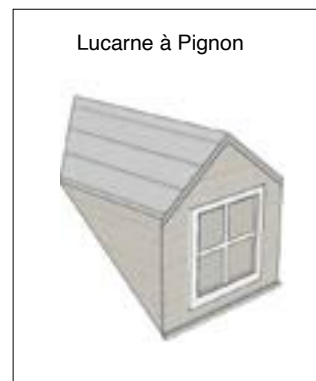


Figure 171 : Principaux modèles de lucarnes





## 4.7 MAISON DE STYLE RÉGENCE

### 4.7.2 Rénovation et restauration

#### 4.7.2.1 Notion de préservation des éléments significatifs

##### Objectif 1 :

Les éléments significatifs doivent être conservés et mis en valeur afin de préserver l'intégrité du bâtiment.

##### Critères:

- a) Préserver les éléments significatifs du style architectural
- b) Harmoniser les détails architecturaux et l'ornementation avec le style du bâtiment
- c) Favoriser la restauration des matériaux d'origines plutôt que leur remplacement
- d) Prioriser lors du remplacement des ouvertures, des portes et fenêtres de styles similaires ou harmonieux à celles d'origine (disposition des croisillons et des traverses, dimensions, couleur, forme, nombre de carreaux, etc.)
- e) Conserver/ajouter des **chambranles** en bois à tête mouluré lors du remplacement des ouvertures
- f) Favoriser des fenêtres écoénergétiques et s'assurer que l'installation est adéquate : isolation et étanchéité.

Figure 172 : Éléments significatifs à préserver et à restaurer lors d'une rénovation

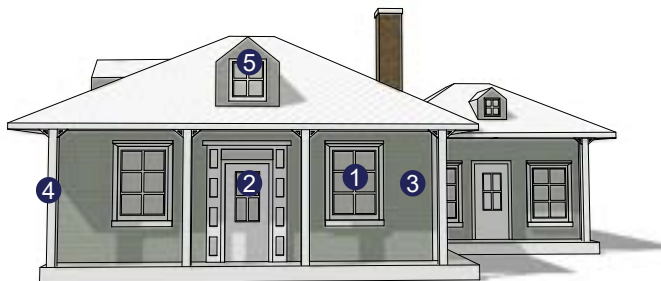
##### Avant rénovation



##### Élément significatif à préserver et à restaurer:

- ① Lucarne
- ② Revêtement de clin de bois
- ③ Planche cornière
- ④ Cheminée
- ⑤ Toit métallique débordant à pente faible.

##### Après rénovation



##### Éléments et détails architecturaux rénovés ou restaurés

- ① Remplacement des ouvertures par des fenêtres à battants avec chambranle
- ② Nouvelle porte avec panneaux moulurés, chambranle et imposte
- ③ Restauration du clin de bois
- ④ Ajout de poteaux munis d'aiselier respectant le style d'origine de la galerie
- ⑤ Ajout d'une lucarne.

## 4.7 MAISON DE STYLE RÉGENCE

### 4.7.2 Rénovation et restauration

#### 4.7.2.2 Remplacement des revêtements extérieurs et matériaux

##### Objectif 2 :

Les matériaux doivent refléter l'identité de la maison de style régence.

##### Critères:

- a) Préconiser une harmonisation entre les nouveaux revêtements (proportion des matériaux, coloris, etc.)
- b) Favoriser l'utilisation de matériaux qui s'harmonisent à ceux préservés sur les façades avant et latérale du corps du bâtiment
- c) Prioriser des matériaux durables et naturels en harmonie avec le style architectural
- d) Éviter les revêtements de vinyle, de pierre de béton et autres revêtements similaires (leurs entretiens sont plus difficiles et leurs durées de vie sont mises en doute)
- e) Prioriser une toiture avec des matériaux durables en harmonie avec le style architectural
- f) Lorsque possible, trouver une alternative au bardeau d'asphalte pour le revêtement de la toiture (faible durée de vie, forte **énergie grise**, non ou peu recyclable, contribue aux **îlots de chaleur**, émet des solvants dans l'air, etc.)
- g) Favoriser un toit de couleur pâle pour les toits à pente si l'agencement des coloris le permet.

Figure 174 : Revêtements de toit à prioriser

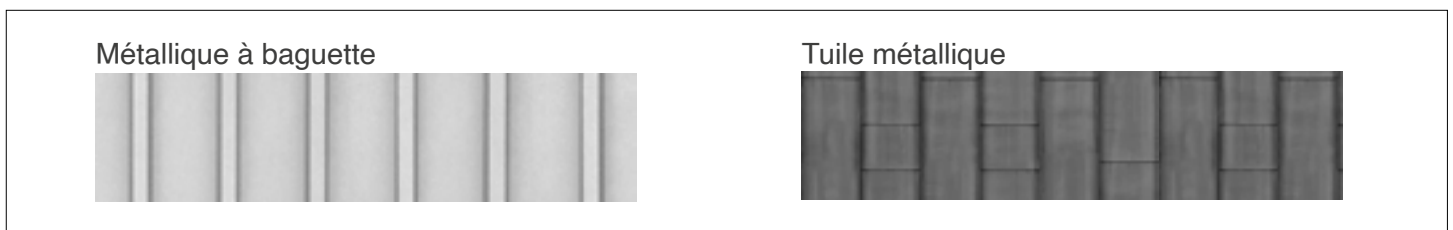
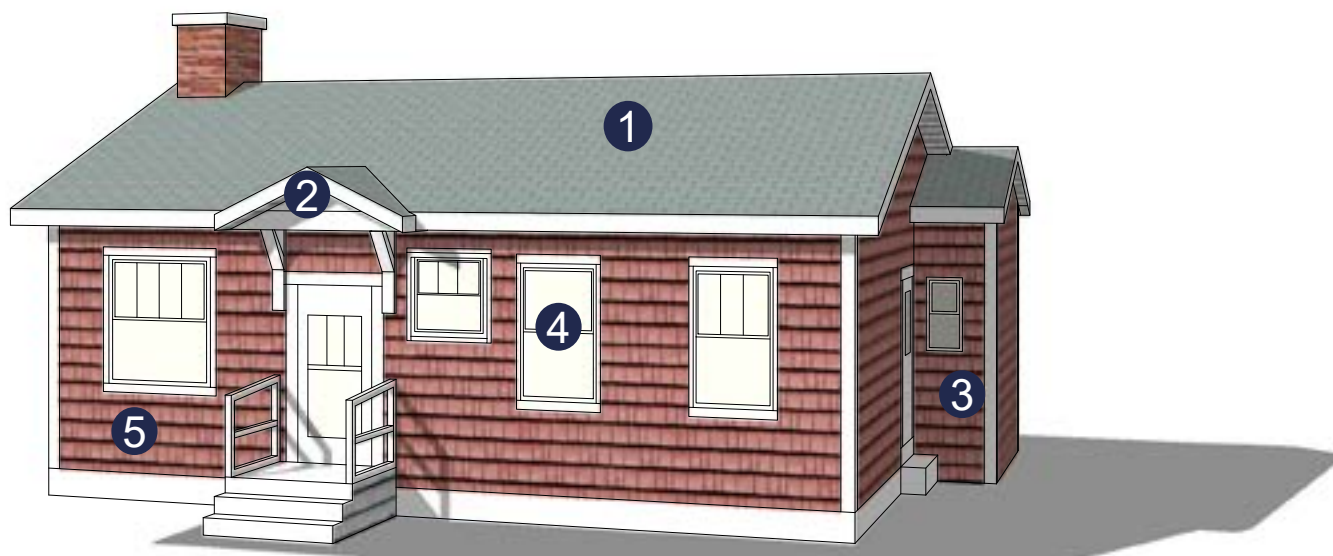


Figure 173 : Exemples de matériaux de revêtement extérieur naturels à prioriser



## 4.8 MAISON DE VILLÉGIATURE

### Présentation du style architectural



Bâtiment inspiré du bungalow américain, notamment de par sa forme rectangulaire et son toit à deux versants à pente faible. La maison de villégiature se construit dès les années 1920-1960 et est destinée aux familles de classe moyenne. Celle-ci possède parfois des influences du mouvement Arts and Crafts. Cette architecture est simple et son revêtement est parfois en clin ou en bardeau de bois avec une cheminée en pierre.

- ❶ Toit à deux versants droits et à pente faible
- ❷ Petit toit en **appentis**
- ❸ Plan rectangulaire avec parfois un petit avant-corps latéral
- ❹ Fenêtres à guillotine à disposition symétrique
- ❺ Revêtement varié surtout composé de clin ou de bardeau de bois avec une cheminée en pierre
  - Composantes décoratives : parfois, **chambranle** autour des portes et des fenêtres

## 4.8 MAISON DE VILLÉGIATURE

### 4.8.1 Agrandissement

#### 4.8.1.1 Volumétrie et gabarit

##### Objectif 1 :

L'agrandissement doit s'arrimer et mettre en valeur le corps principal du bâtiment.

##### Critères:

- a) Agrandir le bâtiment en façade latérale ou arrière, éviter tout agrandissement en façade avant (sauf galerie)
- b) S'assurer que l'agrandissement latéral s'implante en retrait de la façade avant du bâtiment
- c) Favoriser les mêmes caractéristiques architecturales que le corps principal du bâtiment lors d'un agrandissement latéral et arrière: formes et pentes du toit, les matériaux de revêtement extérieur, les ouvertures, l'ornementation, etc.
- d) S'assurer que l'agrandissement arrière soit le moins visible possible de la voie publique.

##### Exemples d'agrandissement latéral harmonieux

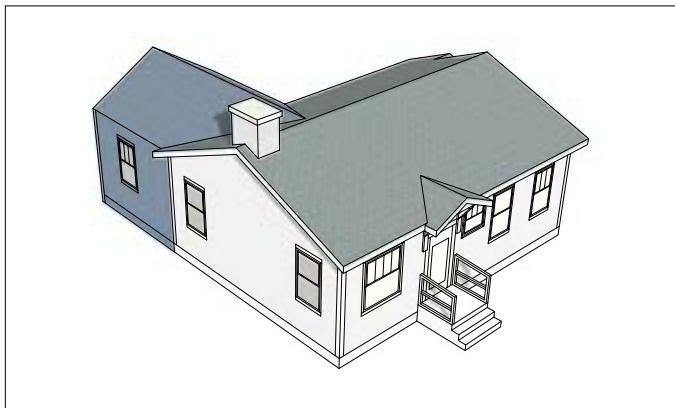
Figure 175 : Agrandissement latéral avec retour à l'arrière



Figure 176 : Agrandissement latéral en recul par rapport à la façade principale



Figure 177 : Agrandissement arrière ancré à la toiture



## 4.8 MAISON DE VILLÉGIATURE

### 4.8.1 Agrandissement

#### 4.8.1.2 Toiture

##### Objectif 2 :

Les ajouts intégrés à la toiture doivent être insérés en harmonie avec le style architectural du bâtiment afin d'assurer la conservation et la mise en valeur de la toiture.

##### Critères:

- a) L'implantation d'un agrandissement en façade arrière peut être munie d'un toit à légère pente, mais doit être réalisée en harmonie
- b) Prioriser les modifications/agrandissement sur le versant arrière
- c) Favoriser un type de **lucarne** respectant le style architectural et la symétrie d'origine ou similaire à celles existantes lors d'ajout(s) de lucarne(s)
- d) Prioriser des fenêtres à battants à 4 carreaux pour les lucarnes
- e) Préserver la toiture à deux versants droits et conserver la pente d'origine
- f) Favoriser un type de revêtement métallique ou en bardeaux de bois tout en utilisant des matériaux actuels (le bardeau d'asphalte peut être utilisé, mais doit être le dernier considéré).

Figure 180 : Revêtements de toit à prioriser

Métallique à baguette



Bardeau de bois



##### Bons exemples d'ajouts de lucarnes

Figure 178 : Ajout d'une lucarne sur le versant arrière

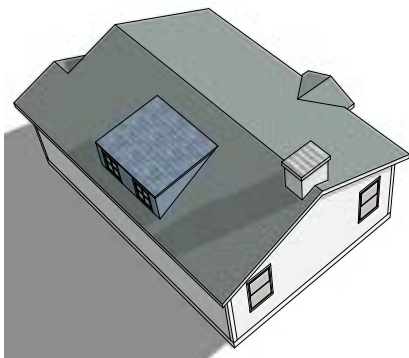


Figure 179 : Ajout de lucarne sur le versant avant



## 4.8 MAISON DE VILLÉGIATURE

### 4.8.1 Agrandissement

#### 4.8.1.3 Matériaux

##### Objectif 3 :

Les matériaux choisis pour l'agrandissement doivent se greffer harmonieusement avec le corps principal du bâtiment.

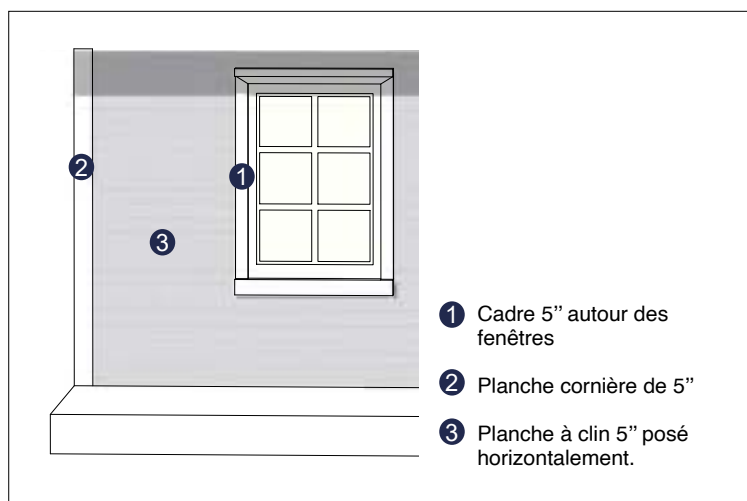
##### Critères:

- a) Conserver les matériaux d'origine du bâtiment, soit le clin ou le bardeau de bois et la pierre naturelle pour la cheminée lors du remplacement du revêtement
- b) Prioriser la restauration des matériaux plutôt que leur remplacement
- c) Favoriser une largeur de planche s'approchant le plus près possible de 5 pouces lors du remplacement de planche(s) à clin, respectant le style d'origine
- d) Éviter les revêtements de vinyle, de fibre de bois comprimée, de pierre de béton et autres revêtements similaires. Leurs entretiens sont plus difficiles et leurs durées de vie sont mises en doute.

Figure 181 : Exemples de matériaux de revêtement extérieur naturels à prioriser



Figure 182 : Exemple de revêtement de clin de bois



## 4.8 MAISON DE VILLÉGIATURE

### 4.8.1 Agrandissement

#### 4.8.1.4 Ouvertures

##### Objectif 4 :

Les ouvertures de l'agrandissement doivent s'harmoniser avec celles du corps principal du bâtiment afin de préserver l'identité de la maison de style régence.

##### Critères:

- a) Préserver la symétrie, l'alignement des cadres supérieurs et le style architectural des ouvertures
- b) Favoriser une fenêtre à battants possédant quatre, six, huit ou douze carreaux, dépendamment de ses dimensions
- c) Préserver une forme rectangulaire respectant les proportions de deux sur trois
- d) Prioriser des **croisillons** disposés à l'extérieur du vitrage
- e) Prioriser le bois, bien que l'aluminium peut être utilisé.

Figure 183 : Principaux modèles de fenêtres

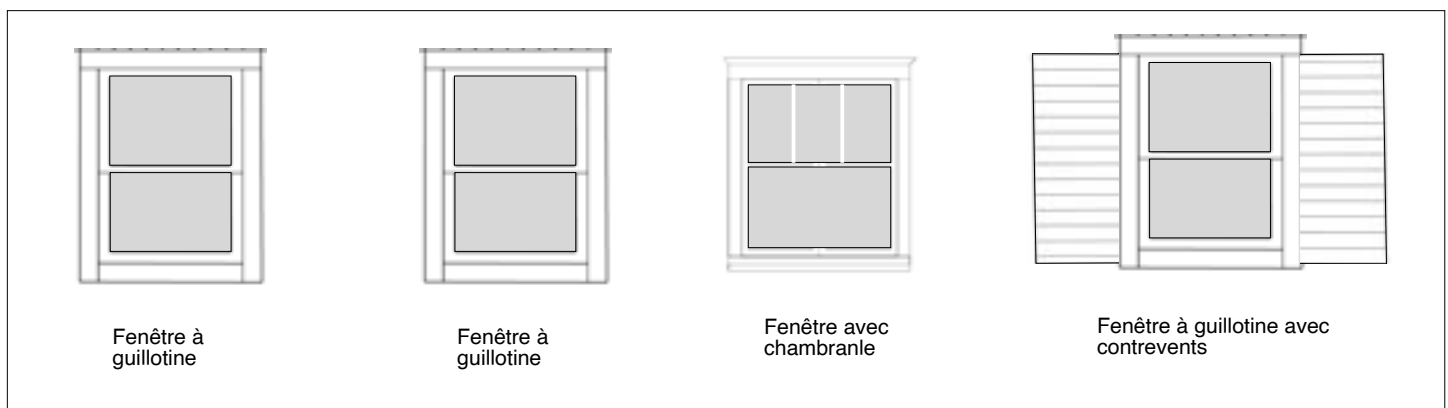
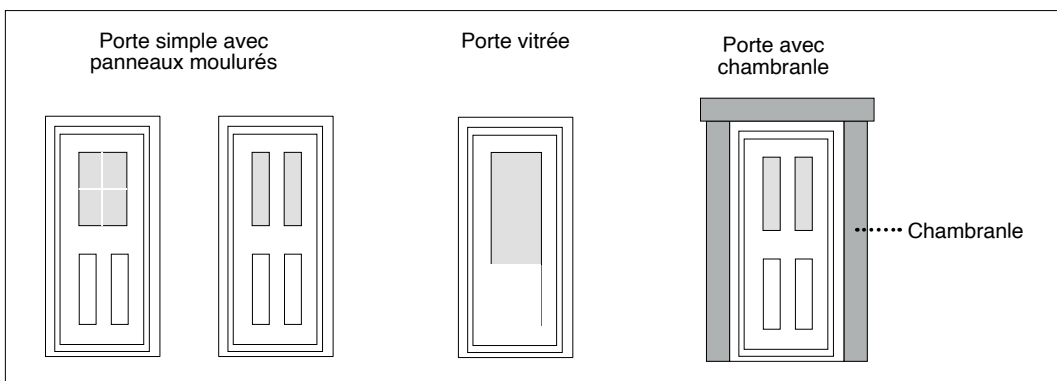


Figure 184 : Principaux modèles de portes de bois





## 4.8 MAISON DE VILLÉGIATURE

### 4.8.2 Rénovation et restauration

#### 4.8.2.1 Notion de préservation des éléments significatifs

##### Objectif 1 :

Les éléments significatifs doivent être conservés et mis en valeur afin de préserver l'intégrité du bâtiment.

##### Critères:

- a) Préserver les éléments significatifs du style architectural
- b) Harmoniser les détails architecturaux et l'ornementation avec le style du bâtiment
- c) Favoriser la restauration des matériaux d'origines plutôt que leur remplacement
- d) Prioriser lors du remplacement des ouvertures, des portes et fenêtres de styles similaires ou harmonieux à celles d'origine (disposition des croisillons et des traverses, dimensions, couleur, forme, nombre de carreaux, etc.)
- e) Conserver/ajouter des **chambranles** en bois à tête mouluré lors du remplacement des ouvertures
- f) Favoriser des fenêtres écoénergétiques et s'assurer que l'installation est adéquate : isolation et étanchéité

Figure 185 : Éléments significatifs à préserver et à restaurer lors d'une rénovation

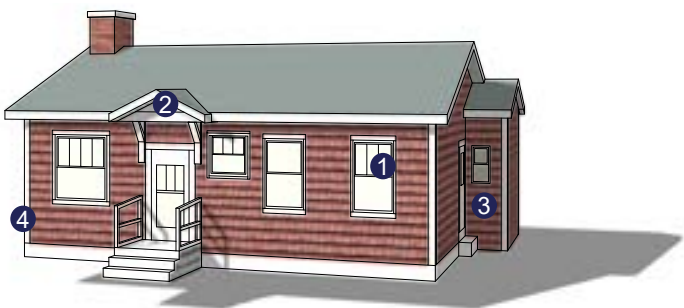
##### Avant rénovation



Élément significatif à préserver et à restaurer:

- ① Fenêtre à guillotine
- ② Revêtement de bardage de bois
- ③ Toit à deux versants et à pente faible.

##### Après rénovation



Éléments et détails architecturaux rénovés ou restaurés

- ① Remplacement des ouvertures en accord avec le style villégiature
- ② Ajout d'un petit toit en **appentis**
- ③ Remplacement et revêtement de l'avant-corps latéral afin de l'harmoniser avec le corps principal du bâtiment
- ④ Ajout de planche cornière.



## 4.8 MAISON DE VILLÉGIATURE

### 4.8.2 Rénovation et restauration

#### 4.8.2.2 Remplacement des revêtements extérieurs et matériaux

##### Objectif 2 :

Les matériaux doivent refléter l'identité de la maison de villégiature.

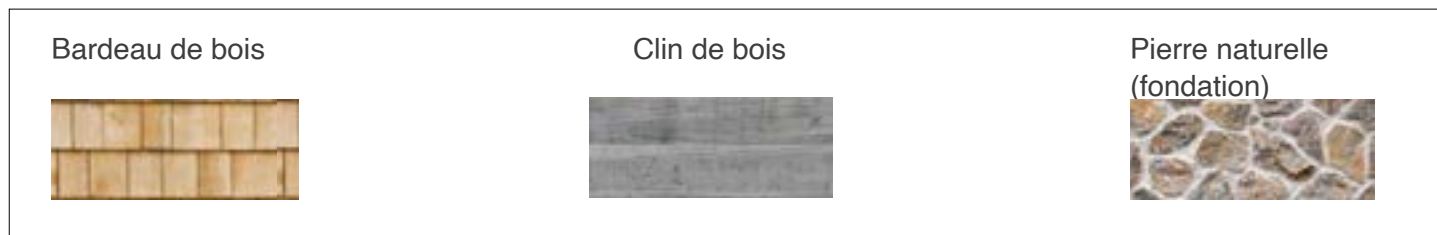
##### Critères:

- a) Préconiser une harmonisation entre les nouveaux revêtements (proportion des matériaux, coloris, etc.)
- b) Favoriser l'utilisation de matériaux qui s'harmonisent à ceux préservés sur les façades avant et latérale du corps du bâtiment
- c) Prioriser des matériaux durables et naturels en harmonie avec le style architectural
- d) Éviter les revêtements de vinyle, de pierre, de béton et autres revêtements similaires (leurs entretiens sont plus difficiles et leurs durées de vie sont mises en doute)
- e) Prioriser une toiture avec des matériaux durables en harmonie avec le style architectural
- f) Lorsque possible, trouver une alternative au bardeau d'asphalte pour le revêtement de la toiture (faible durée de vie, forte **énergie grise**, non ou peu recyclable, contribue aux **îlots de chaleur**, émet des solvants dans l'air, etc.)
- g) Favoriser un toit de couleur pâle pour les toits à pente si l'agencement des coloris le permet

Figure 187 : Revêtements de toit à prioriser



Figure 186 : Exemples de matériaux de revêtement extérieur naturels à prioriser



## 4.9 BÂTIMENTS AGRICOLES D'INTÉRÊT

### Présentation du style architectural



Grange traditionnelle



Hangar



Étable



Poulailler

On compte plusieurs granges d'intérêt, mais également des étables, poulaillers et hangars sur le territoire. Dans la présente section, nous utiliserons plus particulièrement la grange comme modèle de base pour appuyer les objectifs et critères. Toutefois, les formes, matériaux et composantes des autres bâtiments agricoles sont similaires à celle-ci et les objectifs et critères s'y appliquent tout autant.

Les bâtiments agricoles d'intérêt sont généralement de forme rectangulaire et sont coiffés d'un toit à la mansarde (plus particulièrement la grange) créant ainsi un comble brisé qui permet d'ajouter du volume pour le stockage des récoltes et du foin. Dans certains cas, le toit se compose d'un toit à deux versants. Les matériaux de revêtement de toit sont généralement la tôle tandis que les murs sont de cèdre et de la pruche.

- 1 Toit à deux versants droits et à pente faible avec occasionnellement des **appentis**
- 2 Plan rectangulaire d'un à deux étages avec occasionnellement des avant-corps
- 3 Fenêtres à carreaux (parfois avec chambranles) en bois à disposition symétrique
- 4 Revêtement composé de clin vertical et parfois de bardeau de bois
- 5 Composantes décoratives : parfois chambranles autour des portes et des fenêtres
- 6 Présence occasionnelle de pont d'accès en pierre
- 7 Grande porte à battants ou à glissière munie d'une porte guichet

## 4.9 BÂTIMENTS AGRICLES D'INTÉRÊT

### 4.9.1 Agrandissement

#### 4.9.1.1 Volumétrie et gabarit

##### Objectif 1 :

L'agrandissement doit s'arrimer et mettre en valeur le corps principal du bâtiment.

##### Critères:

- a) Agrandir le bâtiment en façade latérale ou arrière, éviter tout agrandissement en façade principale
- b) S'assurer que l'agrandissement latéral s'implante en retrait de la façade avant du bâtiment ou muni d'un toit en appentis ancré au mur du corps principal du bâtiment
- c) Favoriser les mêmes caractéristiques architecturales que le corps principal du bâtiment lors d'un agrandissement latéral et arrière: formes et pentes du toit (ne s'applique pas pour appentis), les matériaux de revêtement extérieur, les ouvertures, l'ornementation, etc.

Figure 188 : Bon exemple d'agrandissements latéral reprenant la forme du corps principal du bâtiment



##### Bon exemple d'agrandissements munis de toit en appentis

Figure 189 : Agrandissement arrière

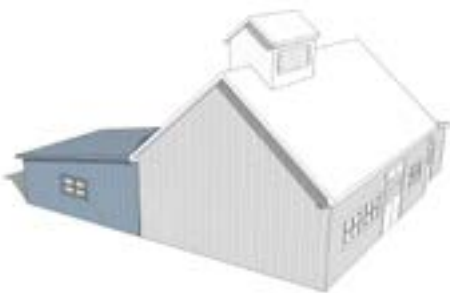


Figure 190 : Agrandissement latéral



## 4.9 BÂTIMENTS AGRICLES D'INTÉRÊT

### 4.9.1 Agrandissement

#### 4.9.1.2 Matériaux

##### Objectif 2 :

Les matériaux choisis pour l'agrandissement doivent se greffer harmonieusement avec le corps principal du bâtiment et ainsi contribuer à l'embellissement du voisinage, du tronçon de rue et de la zone PIIA.

##### Critères:

- a) Conserver les matériaux d'origine du bâtiment, soit le bois, la pierre naturelle ou la brique d'argile (petit format) lors du remplacement du revêtement
- b) Prioriser la restauration des matériaux plutôt que leur remplacement
- c) Favoriser une largeur de planche s'approchant le plus près possible de 5 pouces lors du remplacement de planche(s) à clin, respectant le style d'origine
- d) Éviter les revêtements de vinyle, de fibre de bois comprimée, de pierre, de béton et autres revêtements similaires. Leurs entretiens sont plus difficiles et leurs durées de vie sont mises en doute
- e) Favoriser un type de revêtement de toiture en tôle d'origine ou en bardeaux de bois tout en utilisant des matériaux actuels (tôle usinée d'apparence à baguette et tuile métallique).

Figure 193 : Exemples de matériaux de revêtement extérieur naturels à prioriser

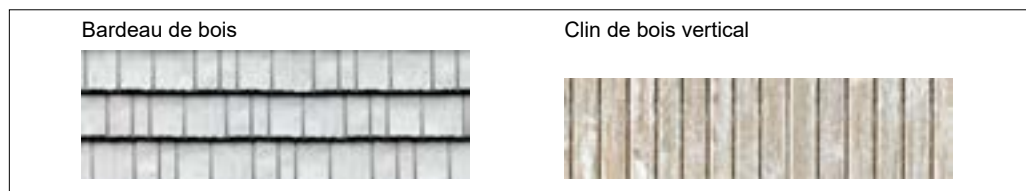


Figure 192 : Revêtements de toit à prioriser

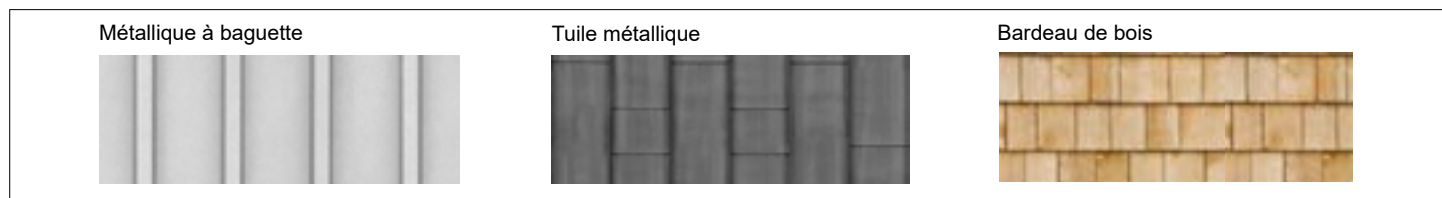
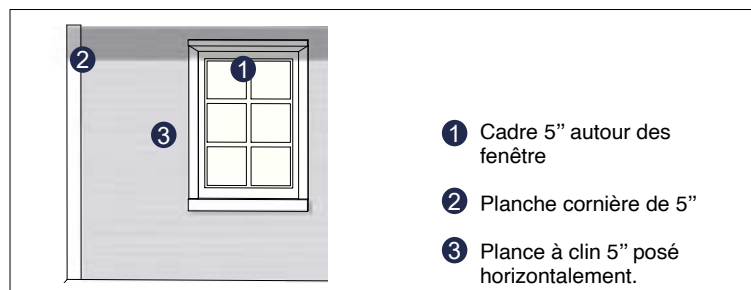


Figure 191 : Exemple de revêtement de clin de bois



## 4.9 BÂTIMENTS AGRICLES D'INTÉRÊT

### 4.9.1 Agrandissement

#### 4.9.1.3 Ouvertures

##### Objectif 3 :

Les ouvertures de l'agrandissement doivent s'harmoniser avec celles du corps principal du bâtiment afin de préserver l'identité de la maison de style régence.

##### Critères:

- a) Préserver la symétrie, l'alignement des cadres supérieurs et le style architectural des ouvertures
- b) Favoriser une fenêtre possédant quatre, six, huit ou douze carreaux, selon ses dimensions
- c) Préserver une forme rectangulaire ou carrée
- d) Prioriser des croisillons disposés à l'extérieur du vitrage
- e) Prioriser le bois, bien que l'aluminium peut être utilisé.

Figure 194 : Principaux modèles de fenêtres

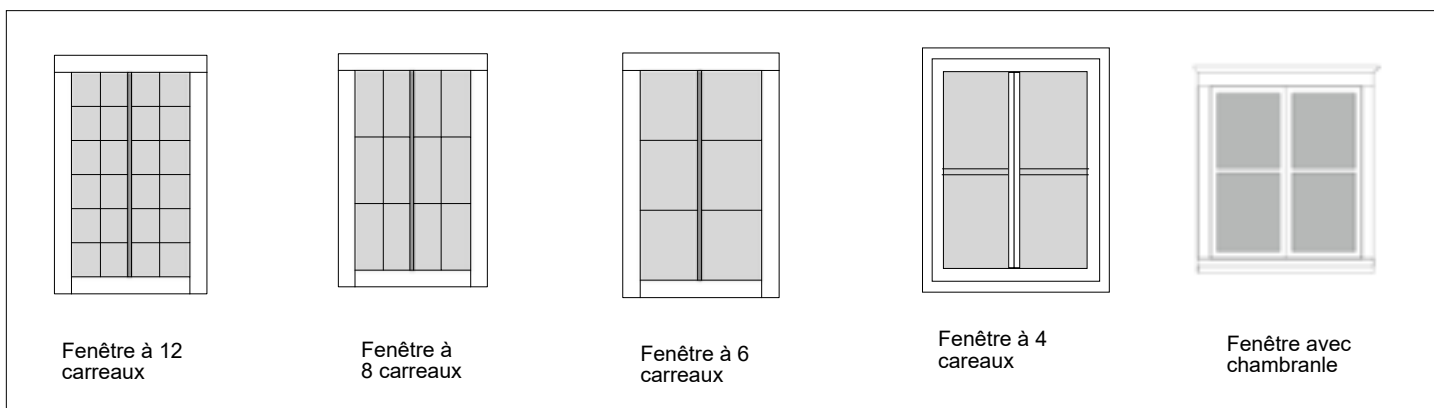
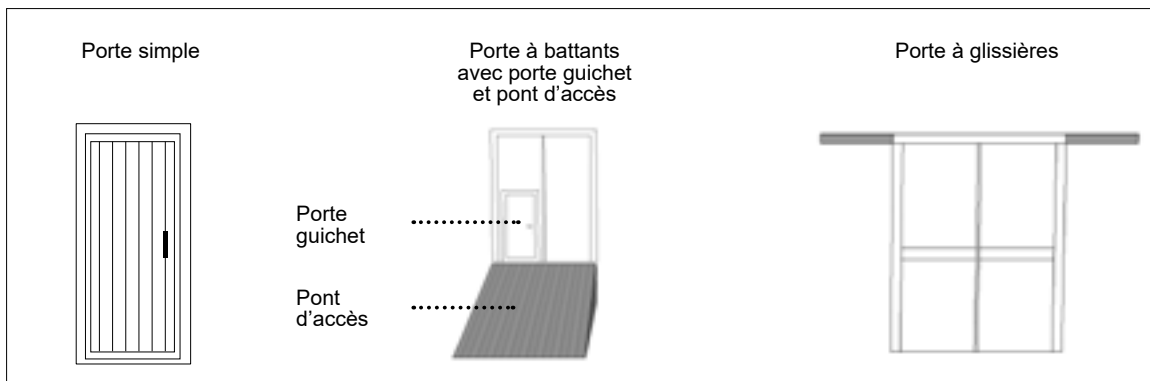


Figure 195 : Principaux modèles de portes de bois



## 4.9 BÂTIMENTS AGRICOLLES D'INTÉRÊT

### 4.9.2 Rénovation et restauration

#### 4.9.2.1 Notion de préservation des éléments significatifs

##### Objectif 1 :

Les éléments significatifs doivent être conservés et mis en valeur afin de préserver l'intégrité du bâtiment.

##### Critères:

- a) Préserver les éléments significatifs du style architectural
- b) Harmoniser les détails architecturaux et l'ornementation avec le style du bâtiment
- c) Favoriser la restauration des matériaux d'origines plutôt que leur remplacement
- d) Prioriser lors du remplacement des ouvertures, des portes et fenêtres de styles similaires ou harmonieux à celles d'origine (disposition des croisillons et des traverses, dimensions, couleur, forme, nombre de carreaux, etc.)
- e) Favoriser la conservation/ajout de **chambranles** en bois à tête moulurés lors du remplacement des ouvertures
- f) Favoriser des fenêtres écoénergétiques et s'assurer que l'installation est adéquate : isolation et étanchéité.

Figure 196 : Éléments significatifs à préserver et à restaurer lors d'une rénovation

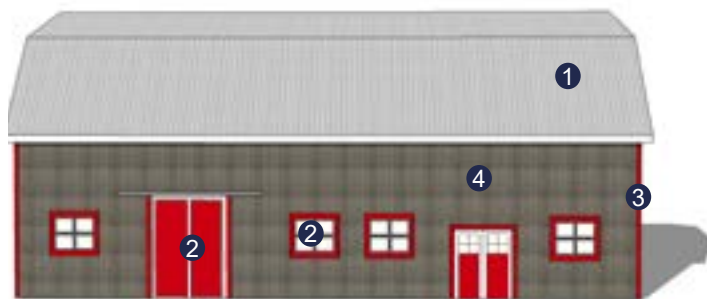
##### Avant rénovation



Élément significatif à préserver et à restaurer:

- ① Porte de grange en bois à glissières
- ② Revêtement de clin de bois à la verticale
- ③ Fenêtre en bois.

##### Après rénovation



Éléments et détails architecturaux rénovés ou restaurés

- ① Remplacement du revêtement de toiture similaire à celui d'origine
- ② Restauration des portes et fenêtre
- ③ Ajout de planche cornière
- ④ Restauration du clin de bois vertical.

## 4.9 BÂTIMENTS AGRICOLES D'INTÉRÊT

### 4.9.2 Rénovation et restauration

#### 4.9.2.2 Remplacement des revêtements extérieurs et matériaux

##### Objectif 2 :

Les matériaux doivent refléter l'identité des bâtiments agricoles d'intérêt.

##### Critères:

- a) Préconiser une harmonisation entre les nouveaux revêtements (proportion des matériaux, coloris, etc.)
- b) Favoriser l'utilisation de matériaux qui s'harmonisent à ceux préservés sur les façades avant et latérale du corps du bâtiment
- c) Prioriser des matériaux durables et naturels en harmonie avec le style architectural
- d) Éviter les revêtements de vinyle, de pierre, de béton et autres revêtements similaires (leurs entretiens sont plus difficiles et leurs durées de vie sont mises en doute)
- e) Prioriser une toiture avec des matériaux durables en harmonie avec le style architectural
- f) Lorsque possible, trouver une alternative au bardeau d'asphalte pour le revêtement de la toiture (faible durée de vie, forte **énergie grise**, non ou peu recyclable, contribue aux **îlots de chaleur**, émet des solvants dans l'air, etc.)
- g) Favoriser un toit de couleur pâle pour les toits à pente si l'agencement des coloris le permet.

Figure 197 : Revêtements de toit à prioriser

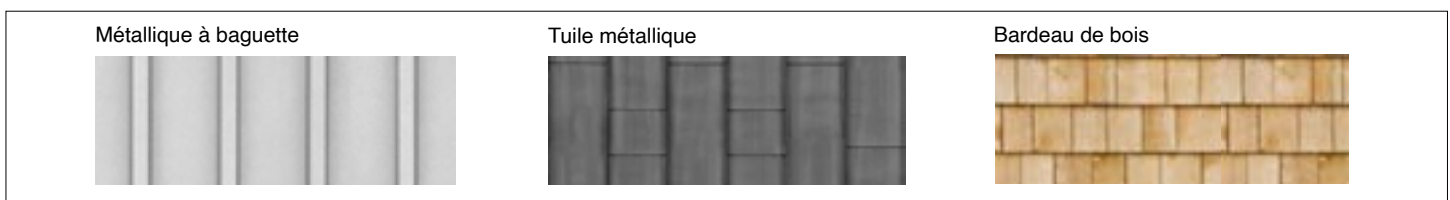


Figure 198 : Exemples de matériaux de revêtement extérieur naturels à prioriser



## **5. Activité Commerciale**



# 5. TRAITEMENT DE L'ACTIVITÉ COMMERCIALE

## 5.1 Affichage commerciale

### Objectif 1:

Intégration harmonieuse des enseignes au bâtiment et aux échelles:

Des bâtiments voisins;

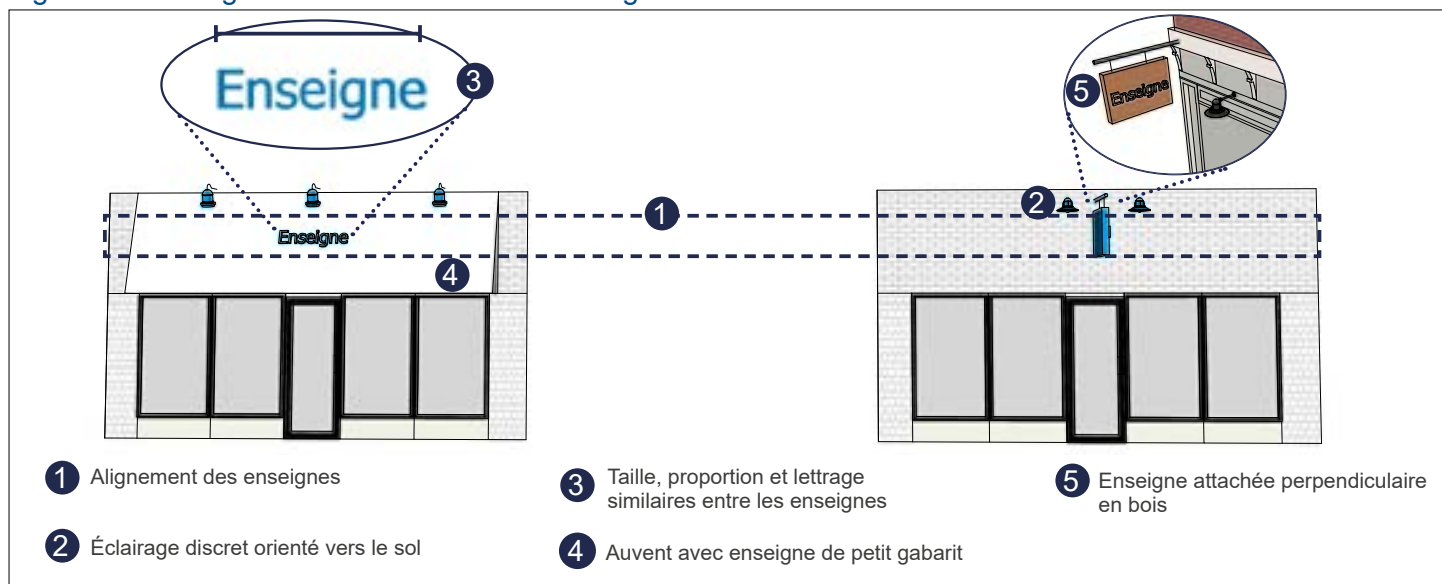
Du tronçon de rue;

De la zone PIIA

### Critères:

- a) Préconiser le traitement des enseignes fixées au bâtiment afin qu'il tienne compte de la proportion, de la composition, des matériaux et des couleurs
- b) Favoriser l'alignement des enseignes sur la façade avant du bâtiment, avec les bâtiments voisins
- c) Harmoniser la taille/proportion, le lettrage, la forme, l'éclairage et le type d'enseigne avec celles des bâtiments adjacents, du tronçon et de la zone
- d) Éviter d'intégrer des enseignes aux étages supérieurs du bâtiment
- e) Prioriser les auvents et enseignes attachées de type perpendiculaire en bois de petit gabarit plutôt que les enseignes disparates afin de créer une uniformité des enseignes commerciales
- f) Favoriser des enseignes apposées sur le mur d'un bâtiment ne masquant pas une caractéristique architecturale d'intérêt
- g) Favoriser un rez-de-chaussée commercial pour les commerces de proximités invitant et attrayant par un traitement de la devanture marqué.

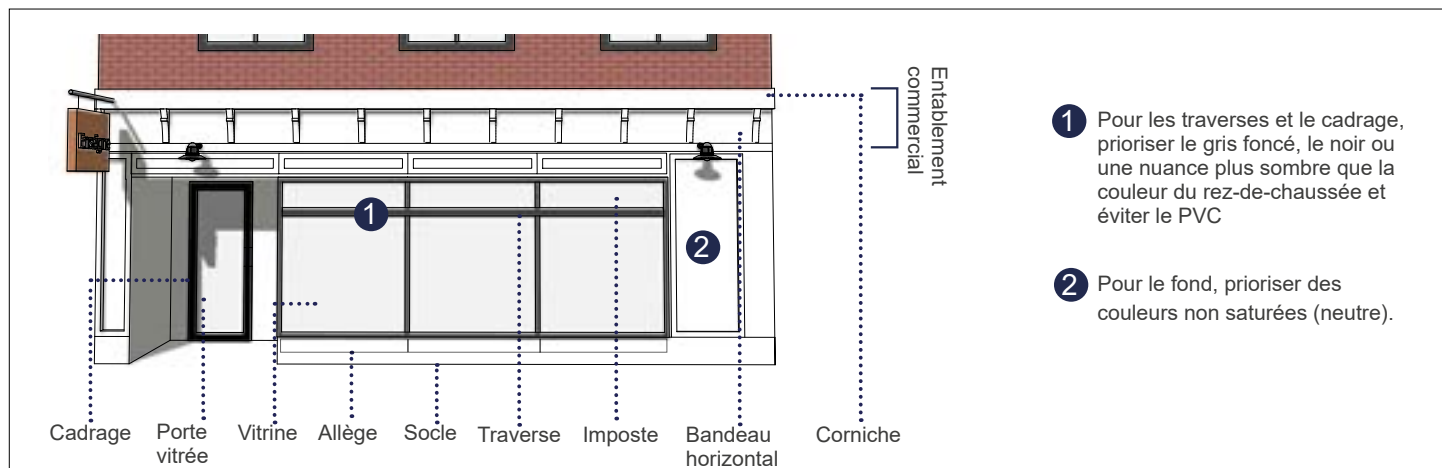
Figure 199 : Intégration harmonieuse des enseignes sur un bâtiment



## 5. TRAITEMENT DE L'ACTIVITÉ COMMERCIALE

### 5.1 Affichage commerciale

Figure 200 : Exemple de bon traitement de l'activité commerciale pour un rez-de-chaussée



## 5. TRAITEMENT DE L'ACTIVITÉ COMMERCIALE

### 5.2 Relation entre l'aménagement de l'espace privé et public

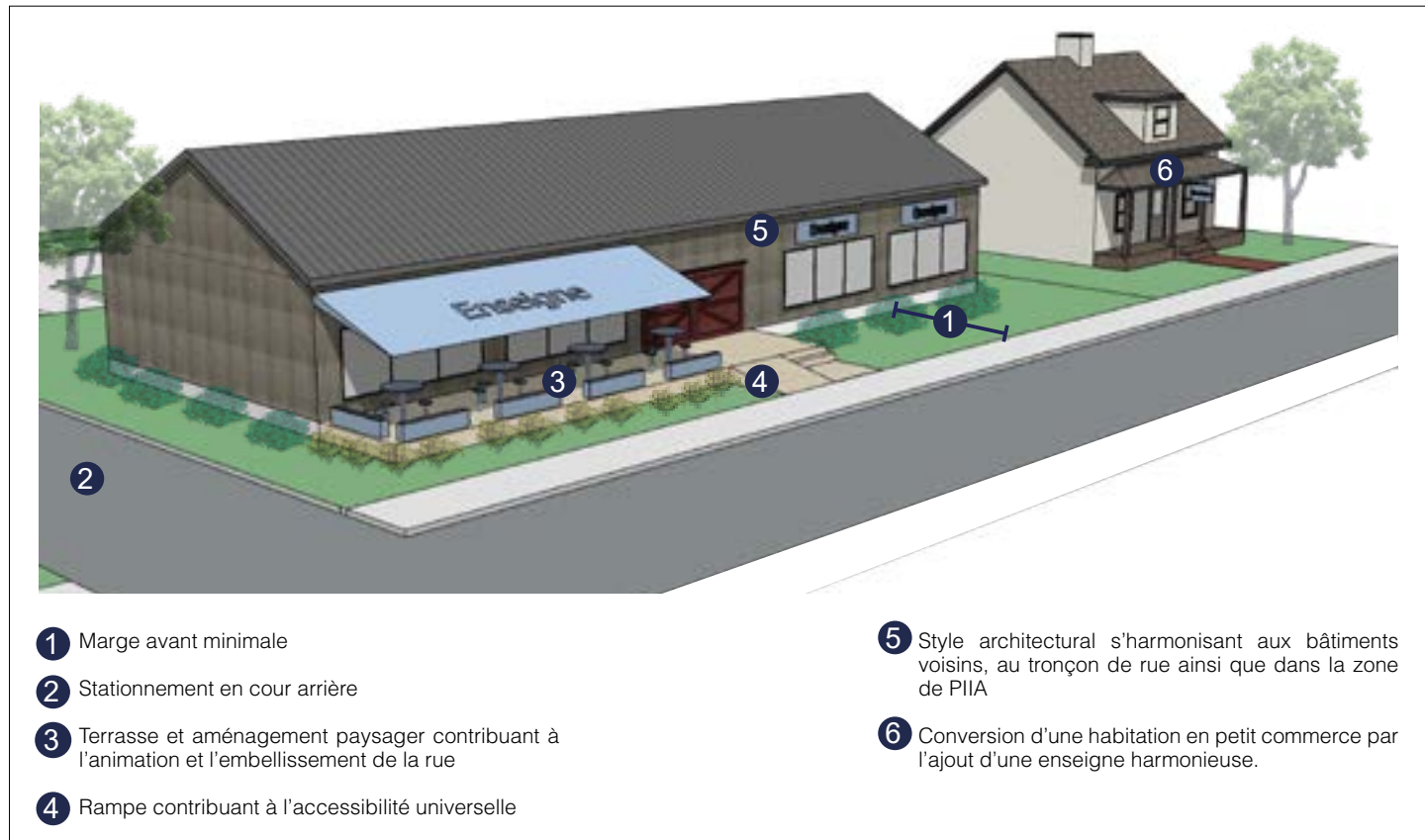
#### Objectif 2 :

Contribuer à l'embellissement du domaine public et l'expérience piétonne

#### Critères:

- a) Prioriser l'implantation du commerce près de la rue afin de contribuer à son animation;
- b) Favoriser un stationnement en cour arrière ou latérale permettant des aménagements invitants dans la cour avant;
- c) Préconiser des aménagements paysagers en harmonie avec les aménagements du domaine public, notamment quant à la végétation, le pavé et l'aménagement de portique;
- d) Prioriser un aménagement extérieur favorisant l'accessibilité universelle;
- e) Assurer l'intégrité du bâtiment et de son style architectural dans le cas de la conversion d'une résidence en commerce

Figure 201 : Exemple de commerces contribuant à l'animation du domaine public



## 5. TRAITEMENT DE L'ACTIVITÉ COMMERCIALE

### 5.3 Dissimulation des appareils mécaniques

#### Objectif 3 :

Dissimuler les appareils mécaniques du domaine public afin de contribuer à l'embellissement global du tronçon de rue et du secteur PIIA.

#### Critères:

- a) Prioriser l'emplacement des appareils mécaniques en cour arrière et non visible de la voie publique
- b) Dissimulés avec une clôture ou un aménagement paysager le plus opaque possible toute l'année (conifère) lorsque les appareils sont situés en cour latérale
- c) Favoriser des matériaux naturels tels que le bois lorsqu'une clôture camoufle un appareil.

Figure 202 : Bons exemples d'appareils mécaniques dissimulés de la voie publique

4.1. Clôture de bois s'harmonisant avec le revêtement du bâtiment



4.2. Plantation de conifères dissimulant les appareils



## 5. TRAITEMENT DE L'ACTIVITÉ COMMERCIALE

### 5.4 Stationnement hors rue

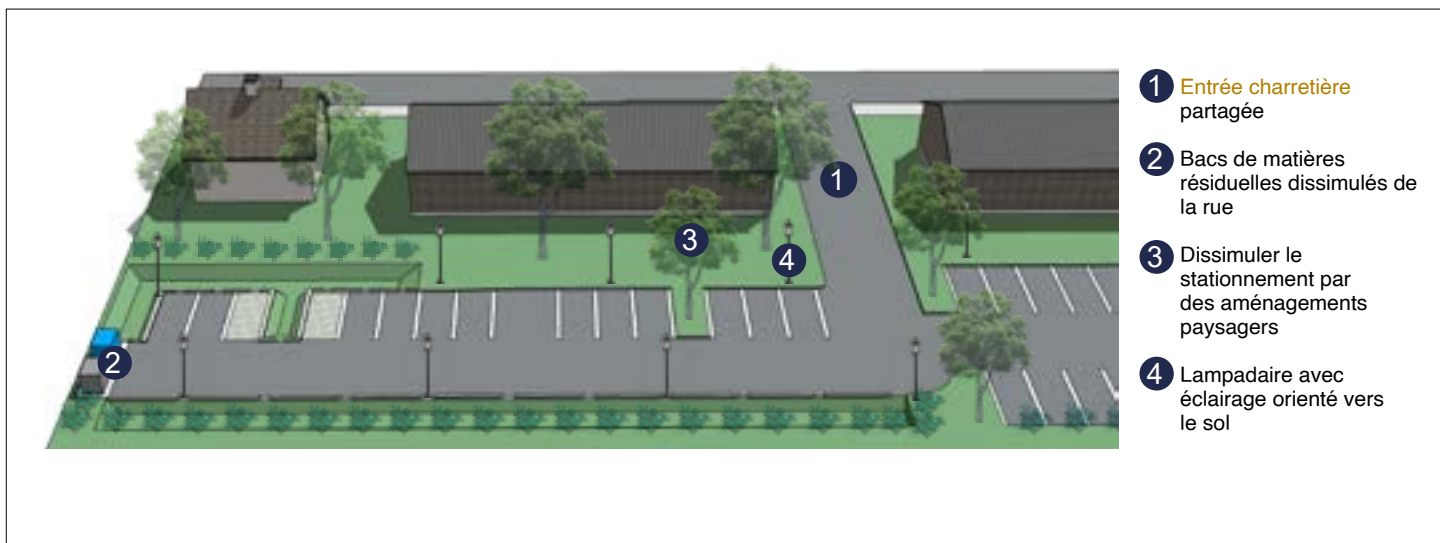
#### Objectif 4 :

Atténuer les impacts occasionnés par l'implantation et l'aménagement des stationnements hors rue et la gestion des matières résiduelles.

#### Critères:

- a) Prioriser les stationnements hors rue à l'arrière des bâtiments et s'assurer qu'ils ne sont pas visibles à partir du domaine public, d'un parc, de la rue ou d'une place publique;
- b) Prioriser la dissimulation des aires de stationnement extérieures de la vue des terrains adjacents et de la voie publique par des aménagements paysagers;
- c) Préconiser une utilisation commune des entrées charretières et des stationnements pour plus d'un bâtiment

Figure 203 : Exemple de bons aménagements à intégrer pour un stationnement arrière



## 5. TRAITEMENT DE L'ACTIVITÉ COMMERCIALE

### 5.4 Stationnement hors rue

#### Critères:

- d) Préconiser l'aménagement de stationnements permettant la réduction des impacts négatifs associés aux îlots de chaleur de même qu'améliorant le traitement des eaux de ruissellement, notamment par l'aménagement de **pavé alvéolé**, de pavé pâle, d'îlot de verdure, de **noue drainante et végétalisée** ou d'un jardin de pluie
- e) Favoriser la dissimulation des bornes de recharge rapide pour voitures électriques par des aménagements paysagers et en les localisant idéalement en cour latérale ou arrière
- f) Prioriser la plantation d'arbres à grand déploiement et à croissance rapide aux abords du stationnement et dans les îlots de verdure
- g) Les lieux d'entreposage des bacs et des conteneurs à déchets sont restreints, dans la mesure du possible, à la cour arrière
- h) L'intégration visuelle des conteneurs sera considérée, non seulement pour les automobilistes, mais aussi pour les résidents des terrains adjacent

Figure 204 : Exemple d'aménagements réduisant les impacts négatifs d'un stationnement extérieur



## **6. Bâtiments complémentaires**

## 6. BÂTIMENTS COMPLÉMENTAIRES

### 6.1 Intégration harmonieuse des bâtiments complémentaires

#### Objectif 1 :

Préserver l'harmonie et l'homogénéité des quartiers et arrondissements patrimoniaux afin d'éviter les bâtiments complémentaires pouvant les altérer.

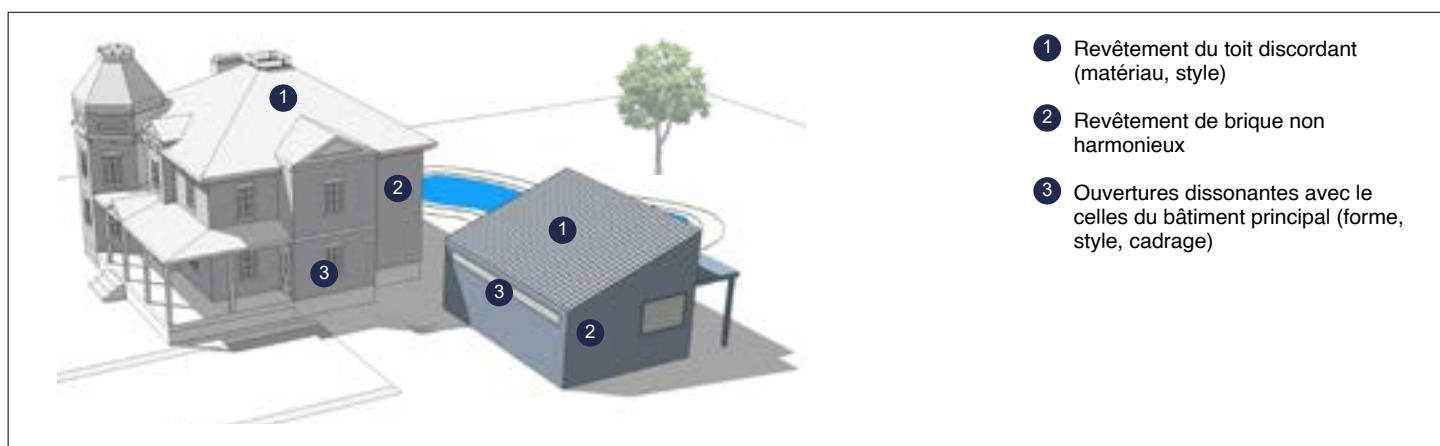
#### Critères:

- a) L'implantation du bâtiment complémentaire doit être dissimulée de la rue et éviter de masquer le bâtiment principal
- b) Assurer une harmonie entre les bâtiments au niveau du volume, du gabarit, de la forme du toit (pente), des matériaux et des ouvertures
- c) Harmoniser le gabarit et le volume du bâtiment complémentaire avec le bâtiment principal, les bâtiments voisins, du tronçon de rue et de la zone PIIA
- d) Préconiser un aménagement paysager soigné mettant en valeur le bâtiment complémentaire et la propriété

Figure 205 : Bon exemple de bâtiment complémentaire harmonieux avec le bâtiment principal



Figure 206 : Mauvais exemple de bâtiment complémentaire avec le bâtiment principal





## 6. BÂTIMENTS COMPLÉMENTAIRES

### 6.2 KIOSQUES AGRICOLES

#### Objectif 2 :

Mettre en valeur les kiosques agricoles afin de stimuler leurs attractions tout en s'intégrant harmonieusement au paysage de la municipalité et aux bâtiments voisins.

#### Critères:

- a) Assurer des matériaux harmonieux avec le bâtiment principal
- b) Implanter le kiosque en dissimulant le moins possible le bâtiment principal
- c) Préconiser un aménagement paysager soigné mettant en valeur le bâtiment complémentaire et la propriété

Figure 207 : Bon exemple de kiosque agricole en harmonie avec le bâtiment principal



## 6. BÂTIMENTS COMPLÉMENTAIRES

### 6.3 Préservation et mise en valeur des bâtiments agricoles

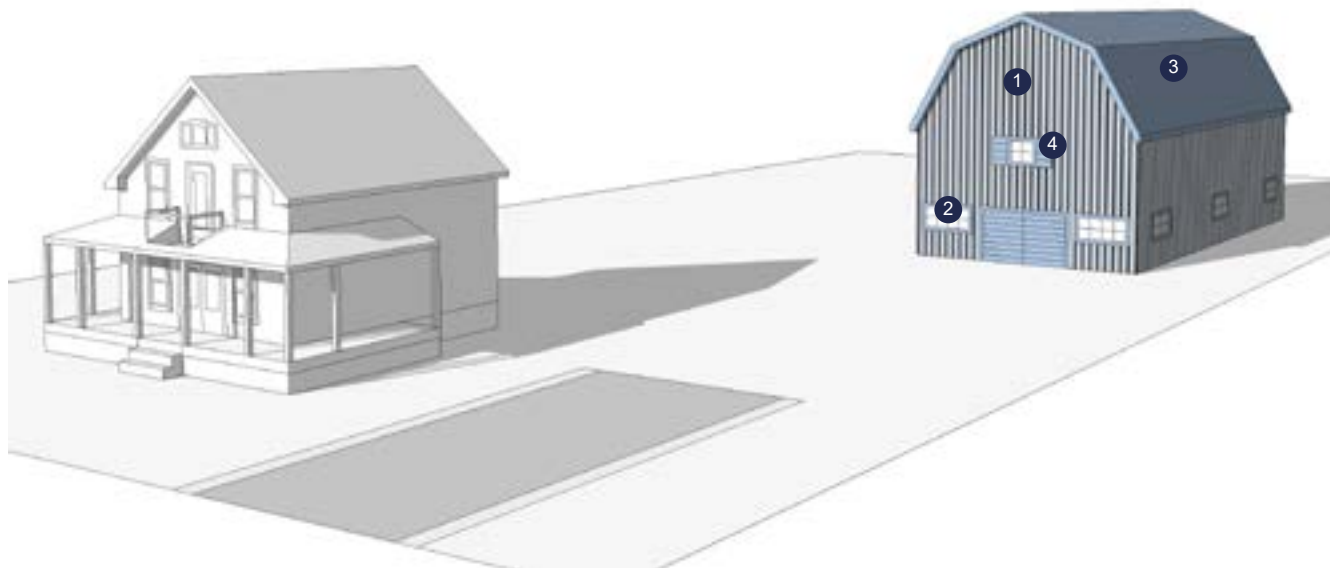
#### Objectif 3 :

Lorsqu'un bâtiment agricole possède des composantes architecturales d'intérêt, sa préservation ainsi que sa mise en valeur doivent être favorisées.

#### Critères:

- a) Favoriser la rénovation des matériaux significatifs plutôt que leurs remplacements affectant l'authenticité du bâtiment agricole;
- b) Préconiser le bois comme revêtement extérieur et la tôle pour la toiture;
- c) Favoriser la conservation des éléments architecturaux significatifs: fenêtre à carreaux, **contrevent**, **lucarnes** et autres éléments significatifs.

Figure 208 : Exemple d'un bâtiment agricole à préserver et mettre en valeur



Éléments du bâtiment agricole à préserver, entretenir et mettre en valeur:

- |                                     |                |
|-------------------------------------|----------------|
| ① Revêtement de clin de bois ancien | ③ Toit en tôle |
| ② Fenêtre à carreaux d'origine      | ④ Contrevent.  |

## 7. Lexique

# LEXIQUE

**Allège:** Élément mural qui est situé entre le plancher et l'appui de la baie d'une fenêtre.

**Aisselier:** Élément droit ou courbe servant à solidifier l'assemblage de deux éléments perpendiculaires. Il peut être décoratif afin d'orner des poteaux et avant-toits.

**Appareillage de brique:** Façon dont les briques sont assemblées dans la maçonnerie.

**Appentis:** Toiture à une seule pente dont le côté supérieur est adossé au mur d'un édifice plus élevé.

**Baie:** Vitre entre croisillon(s), traverse(s) et cadrage.

**Barrotin:** Petit barreau répété régulièrement faisant partie d'un garde corps ou d'une main courante

**Bâtiment extrapatrimonial:** Immeuble non présent dans l'inventaire du patrimoine de la MRC Lotbinière.

**Bâtiment patrimonial:** Immeuble présent dans l'inventaire du patrimoine de la MRC Lotbinière.

**Chambranle:** Élément d'ornementation faisant le pourtour d'une ouverture (porte et fenêtre).

**Croisillons:** Composante d'une fenêtre qui lie les carreaux et baie entre eux.

**Combles:** Partie supérieure du bâtiment qui permet de supporter le toit.

**Contrevent/Persienne/Jalousie:** Panneaux simples ou doubles fixés à l'extérieur servant à couvrir ou protéger les fenêtres. Contrevent est un panneau plein, la persienne et la jalousie sont composées de lamelles (mobiles pour la jalousie).

**Corniche:** Élément horizontal mouluré couronnant généralement la partie supérieure d'un bâtiment, mais peut également se retrouver sur un entablement commercial.

**Crête faîtière:** Élément d'ornementation disposé sur le dessus d'un toit, ayant une allure de garde corps.

**Dentelle ouvragée:** Ouvrage décoratif que l'on retrouve généralement sous les débords de toit, dans les pignons et avant-toits.

**Énergie grise:** Énergie utilisée à travers la production et la distribution d'un produit ou d'une matière.

**Entrées charretière:** Lien entre la voie publique et un terrain privé pour permettre l'accès aux véhicules

**Îlot de chaleur:** Phénomène d'absorption et de rétention de chaleur par une abondance de surface minéralisée en lieux urbains (commun dans les stationnements).

**Jardin de pluie:** Aménagement extérieur végétalisé conçu afin de recueillir les eaux de pluies et d'en assurer la gestion

**Linteau:** Élément de la structure d'un bâtiment qui supporte les charges au-dessus d'une ouverture.

# LEXIQUE

**Lucarne:** La lucarne est une structure en saillie sur un toit servant à éclairer ou à ventiler les combles d'un bâtiment.

**Marquise:** Petit toit qui protège les accès d'un bâtiment et vient annoncer l'entrée

**Noue drainante:** Aménagement extérieur qui assure la gestion des eaux de pluie tout en favorisant une biodiversité riche et résiliente

**Préau:** Espace extérieur ouvert et couvert d'un toit

**Parapet:** Petit mur faisant saillie au-dessus de la ligne de toit

**Pignon:** Partie supérieure triangulaire du mur d'un bâtiment servant à donner des versants à un toit.

**Portique:** Le portique est un espace étroit et ouvert formé d'une ou deux colonnades ou arcades précédant l'entrée d'un bâtiment.

**Saillies:** Terme pour désigner une ornementation qui ressort de la façade, souvent en périphérie des ouvertures (porte et fenêtre) afin d'ajouter de la dimensions.

**Solage:** Synonyme de fondation, ce terme désigne la composante du bâtiment qui vient l'ancrer dans le sol.

**Tambour:** Le tambour est un édicule précédant l'entrée d'un bâtiment. Associé à l'architecture résidentielle, le tambour est une construction temporaire qui était installée pendant la saison froide afin de réduire l'arrivée d'air froid à l'intérieur de la maison.

**Traverse:** Pièce d'armature horizontale de la fenêtre.

## 8. Références

# RÉFÉRENCES

Laframboise, Yves, La maison du Québec: de la colonie française au XXe siècle, p. 363.

Ministère de la Culture et des Communications du Québec, (2009). Répertoire du patrimoine culturel du Québec: Maison George-Baptist, p.2.

MRC de l'Assomption, Répertoire des courants et styles architecturaux, p. 22.

MRC des Chenaux, La maison victorienne, p.1-4

MRC des Laurentides, Fiches-conseils de rénovation patrimoniale, p. 26.

MRC d'Acton, Fiches architecturales, p. 25.

Québec, Ministère de la Culture et des Communications. (2015). Glossaire: Vocabulaire de l'architecture québécoise Bibliothèque et Archives nationales du Québec.

Québec, Patrimoine urbain: fiche Néo-georgien, Récupéré de <https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/patrimoine/bati/thesaurus.aspx?tid=287087>.

Québec, Service de l'urbanisme et du patrimoine en collaboration avec le Service des communications Division du Vieux-Québec: les toitures en pente, (1988), p.10

Québec, Service de l'urbanisme et du patrimoine en collaboration avec le Service des communications Division du Vieux-Québec: les fenêtres à battants, (1988), p.3

Québec, Secteur patrimonial du Vieux-Loretteville: La maison à toit mansardé (1860-1900), p. 2.

Rémillard, François, Merrett, Brian, L'architecture de Montréal: Guide des styles et des bâtiments, p. 222.

Roux, M. (2011). Revêtement de fibrociment: Manipuler avec soin. Esquisses, 22, no.1, 3.



MUNICIPALITÉ DE  
SAINT-ANTOINE-DE-TILLY